

## Dalton Camp poursuit sa tournée canadienne

### La division du parti conservateur prend de sérieuses proportions

La vieille division chez les Tories concernant le leadership imprimé au parti par M. Diefenbaker ressurgit des cendres sous l'effet de l'appel répété de M. Dalton Camp en faveur d'une remise aux voix du poste de chef conservateur. Le point de vue de M. Camp, président national du parti actuellement en tournée canadienne, fait ressortir les dissensions profondes des députés et anciens ministres autour de cette question.

Quant à M. Diefenbaker, il a refusé hier de commenter les propos de M. Camp alors qu'il s'amenait dîner au Albany Club de Toronto. Le chef Tory s'est contenté de blaguer lorsqu'on lui a demandé si, comme M. Churchill, il pensait que M. Camp devrait démissionner. "Pourquoi ne le demandez-vous pas à M. Camp?" a-t-il répondu.

On lui a demandé s'il songeait à rencontrer M. Camp. "Je croyais qu'il avait déjà campé", s'est-il contenté de dire.

M. Camp a été l'objet de critiques sévères de la part de M. Gordon Churchill, ancien ministre de la défense, mais il a obtenu des appuis: celui notamment de M. Finlay MacDonald, vice-président du parti, qui s'est dit d'accord avec les "sentiments et la philosophie" de M. Camp.

M. MacDonald a ajouté qu'il était prêt à démissionner lui aussi si les membres du parti, dans les Maritimes, où il réside, sont d'accord avec M. Camp.

### Aujourd'hui, rapport sur l'affaire Munsinger

par Jean-V. DUFRESNE

OTTAWA. — Le rapport du juge Spence sur la note de l'affaire Munsinger, la prétendue blonde espionne allemande avec qui certains anciens ministres conservateurs auraient eu une liaison peu conforme avec l'exercice de leurs fonctions officielles, sera rendu public dans la capitale à midi.

M. Pearson l'a annoncé hier en signalant que nul autre que lui n'a encore pris connaissance du rapport — un document d'environ 80 pages — lequel lui fut remis mercredi soir par le président de la commission d'enquête.

La discussion du cabinet sur le dossier hier après-midi n'a porté que sur la procédure de sa publication. Le premier ministre a refusé d'en commenter même les grandes lignes avant que les personnes impliquées directement ou indirectement dans l'affaire, depuis M. Diefenbaker, et Sévigny et Hees, jusqu'aux conseillers juridiques des témoins à l'enquête, aient pu en prendre possession.

A ceux qui se trouvent à Ottawa le document aura été livré dans l'avant-midi, aujourd'hui, par courrier personnel. A ceux qui se trouvent à l'extérieur de la capitale les recommandations ont été mises à la poste sous pli recommandé hier soir.

Retenu chez lui par la maladie, le ministre de la justice Lucien Carlin qui prononcera le premier aux Communes le nom de Munsinger, a été autorisé à se rendre à l'extérieur de la capitale les recommandations ont été mises à la poste sous pli recommandé hier soir.

L'ordre en conseil autorisant la publication du rapport a été consenti hier à Rideau Hall par le gouverneur général et expédié au Conseil privé.

Pour dissiper toute rumeur, M. Pearson a bien précisé hier à une conférence de presse au sortir du conseil des ministres que le juge Spence ne lui a soumis aucun projet "ou quelque document" touchant les recommandations du rapport avant mercredi soir.

Il appartiendra au juge Spence lui-même d'expédier des exemplaires du document aux procureurs généraux des provinces s'il y a lieu de le faire.

M. Pearson a expliqué qu'il serait peu opportun pour lui de commenter le rapport avant que le cabinet n'ait eu l'occasion de l'étudier ou que les personnes qu'il implique n'aient eu en leur possession. "J'ignore si je commenterai le document une fois publié, a-t-il dit, et je ne saurais dire si le gouvernement entend agir par suite des recommandations une fois qu'elles auront été rendues publiques, sans risquer de révéler le contenu du document".

A savoir si un exemplaire du rapport sera expédié à

Voir page 6: Munsinger



## Dalton Camp ou le nouveau visage du parti conservateur

par Mario CARDINAL

Dalton Camp n'a pas juré d'avoir la tête de M. Diefenbaker. Mais il a juré de donner au parti conservateur une direction plus démocratique. Et cet objectif, il ne peut l'atteindre tant que M. Diefenbaker s'accrochera à son poste.

Et quand Dalton Camp parle de démocratiser la direction du parti, il a des idées bien précises en tête. "Les deux éléments de base de cet organisation politique qui s'appelle un parti sont le caucus et l'assemblée de ses membres, disait-il hier au Devoir. La politique d'un parti n'est pas une question d'accord unanime. Elle est plutôt celle qu'aura choisie une majorité substantielle des membres du parti. Il y aura, bien sûr, des divergences de vues. C'est précisément le rôle du leader de réconcilier ces factions opposées. Et une fois que les vues de la majorité sont établies, elles deviennent unanimes".

Dalton Kingsley Camp est un ancien libéral qui ne se défend pas d'être un radical, né il y a 47 ans, à Woodstock, au Nouveau-Brunswick. Son père était ministre baptiste. Études en Californie d'abord, puis à l'Acadia University. Interruption avec la guerre, qu'il fit dans l'armée canadienne. Reprise des études à l'Université du Nouveau-Brunswick qui lui décerna un baccalauréat, à l'école de journalisme de Columbia où il obtint une maîtrise et finalement, au London School of Economics, à titre de boursier Beaverbrook.

Déjà, à l'université du Nouveau-Brunswick, il était trésorier de la Fédération nationale de la jeunesse libérale. Mais, déçu par l'"establishment" du parti libéral, il change ses alliances. Pendant qu'il lance à Toronto sa propre maison de relations publiques (Dalton K. Camp and Associates), il participe à des élections provinciales au Nouveau-Brunswick (1952), en Nouvelle-Écosse (1956) et à l'île du Prince-Édouard (1959), toutes gagnées par les conservateurs. En 1958, il joue un rôle important dans la victoire de Duff Roblin au Manitoba.

Il devient ensuite tour à tour organisateur du parti dans les Maritimes, principal organisateur du parti dans tout le pays et président de l'Association nationale conservatrice.

"Notre association est passablement démocratique, dit-il. Moins dans le Québec, malheureusement. Mais dans la plupart des comités du pays, nos structures permettent une très grande souplesse". Il n'est pas étranger à cet état de chose. Il regrette simplement que ce caractère démocratique qu'il veut voir imprégné à l'association, il ne le retrouve plus lorsqu'on arrive au niveau du leadership.

#### LE PARTI ET SON LEADER

"Si l'attitude du leader n'est pas confirmée par la majorité des membres du parti, vous ne pouvez obtenir d'accord au niveau des politiques à adopter, dit-il. Il y a beaucoup de gens,

Voir page 6: Dalton Camp

## Le Québec donne son appui à l'idée d'une communauté des pays de langue française

QUEBEC (Le Devoir). — Le gouvernement du Québec est favorable à la création d'une communauté des pays francophones, a déclaré le premier ministre Johnson, lors d'un dîner offert, hier soir, par le gouvernement, en l'honneur de M. Léopold Senghor, président du Sénégal.

Après avoir rappelé que le Sénégal était la plus ancienne terre francophone d'Afrique noire que le Canada est la plus ancienne terre francophone de l'Amérique tout entière, M. Daniel Johnson a salué M. Senghor "comme l'un des nôtres" par son appartenance à la langue française et comme l'un des porte-parole les plus autorisés de la francophonie.

"M. le président, a dit M. Johnson, vos efforts en faveur de la constitution d'une communauté francophone ont été accueillis en cette terre québécoise avec intérêt et gratitude. Le Québec, qui est à l'origine de cette grande association d'universités connues sous le sigle D'AUPELF, se réjouit des projets, plus audacieux encore, que vous proposez avec le président Bourguiba, en vue du renforcement de la francophonie".

Il a ajouté: "Dans l'exercice des compétences que la constitution canadienne lui confie à titre exclusif vis à vis le domaine de l'éducation, notre gouvernement vous assure de son appui, de l'appui de la plus

importante, par le nombre, des communautés de langue française hors de France. Il souhaite, comme vous, que le gouvernement français, sans nécessairement se départir des maintes d'une attitude que la langue inspire visiblement, n'hésite pas, en temps opportun, à se solidariser avec une idée à laquelle semblent déjà gagnés la plupart des États francophones: celle d'une Commonwealth de la Francité".

Plus tôt dans la journée, alors qu'il recevait un docteur honoraire de l'université Laval, le président Senghor avait lui-même déclaré: "La francophonie... c'est n'est pas comme d'aucuns le croient une machine de guerre montée par l'impérialisme français. La francophonie, c'est par delà la langue, la civilisation; plus précisément, l'esprit de cette civilisation, c'est-à-dire la culture française, que l'appellera la francité".

Le président sénégalais a expliqué que, si son peuple reste attaché à la langue française, c'est qu'au départ il ne veut pas se renier, rien renier de son histoire, fût-elle "coloniale". "Si je prends l'exemple de mon pays, a-t-il dit, la présence française y date de plus de 300 ans. Pour notre malheur, mais encore plus, en définitive, pour notre bonheur parce que

## Goldberg propose l'arrêt des bombardements en retour d'une désescalade du Nord-Vietnam

#### LES REACTIONS

### Ce sont des positions déjà connues

Les réactions au discours de M. Goldberg devant l'Assemblée générale de l'ONU sont empreintes de scepticisme. Selon les experts les plus qualifiés, une analyse attentive de ses déclarations indique que les États-Unis ont tout simplement réaffirmé avec une certaine solennité les positions défendues depuis un bon bout de temps par la diplomatie américaine dans le conflit vietnamien.

Comment pouvait-il en être autrement, ajoutent ces experts, alors que le président Johnson, pas plus tard que mercredi, a souligné à sa conférence de presse que les États-Unis n'ont cessé d'affirmer leur désir de s'asseoir à la table de conférence et d'examiner toute proposition susceptible d'intéresser le Nord-Vietnam.

Mais qu'a donc dit M. Goldberg?

1) Le gouvernement américain est prêt à discuter le programme en quatre points de Hanoi, ainsi que tout autre point qui pourrait être soulevé. M. Goldberg n'a pas dit que les États-Unis sont prêts à négocier sur la base des 4 points de Hanoi, mais qu'ils sont prêts à en discuter, de même que tout autre point, par exemple les 14 points énoncés par les États-Unis pour le règlement du conflit. Cette déclaration ne présente donc aucune nouveauté puisque les États-Unis ont toujours dit qu'ils étaient prêts à examiner toutes les propositions qui pourraient leur être faites.

Elle diffère des propositions du Nord-Vietnam en ce qu'il considère que les 4 points qu'il a énoncés constituent "la base pour le règlement politique vietnamien". "Si la base est retenue", on pourra, convoquer une conférence et négocier. Le Nord-Vietnam demande donc un accord de principe préalable des États-Unis sur ces quatre points.

2) Les États-Unis sont prêts à cesser les bombardements du Nord-Vietnam si Hanoi réduit ses propres activités. Il s'agit donc d'un arrêt sous condition déjà proposé à maintes reprises. Pour le Nord-Vietnam, les États-Unis doivent, préalablement à toute négociation, arrêter les bombardements du Nord-Vietnam.

3) Les États-Unis proposent un programme de retrait graduel des forces américaines et Nord-vietnamiennes. Cette suggestion avait été mentionnée dans la lettre que M. Dean Rusk, secrétaire d'État américain, avait adressée à M. Couve de Murville le 23 août dernier, à la veille du départ du général de Gaulle pour son

Voir page 6: Les réactions

NATIONS UNIES — Prétendant que les États-Unis n'étaient pas engagés dans une "guerre sainte" contre le communisme et n'avaient répondu aux appels du Vietnam sud voulant bouleverser par la violence la situation au Vietnam, le représentant des États-Unis aux Nations unies, dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale des Nations unies, hier, a présenté dans les termes suivants trois "propositions" américaines destinées, selon l'orateur, à faciliter l'ouverture de négociations pour mettre fin à la guerre du Vietnam.

"Premièrement, on dit que l'un des obstacles est le bombardement par les États-Unis du Nord-Vietnam, que l'on se souvient qu'il n'y a pas eu de bombardement du Nord-Vietnam pendant les cinq ans durant lesquels une infiltration constamment croissante s'est produite du Nord-Vietnam vers le sud: cinq ans durant lesquels il n'y avait pas d'unités de combat américaines au Vietnam et durant lesquelles des efforts résolus étaient déployés pour réaliser un règlement pacifique. Et il faut se souvenir aussi qu'à deux reprises nous avons suspendu nos bombardements, une fois même pendant trente-sept jours sans que se soit produit du côté adverse de désescalade réciproque et sans que se produise de sa part le moindre signe de consentement à négocier".

"Cependant", a poursuivi M. Goldberg, "je tiens à dire que dans cette question les États-Unis sont disposés une fois de plus à faire le premier pas. Nous sommes prêts à ordonner une cessation de tous les bombardements du Nord-Vietnam au moment où nous serons assurés, de façon privée ou autre, qu'il sera promptement répondu à cette mesure par une désescalade appropriée et correspondante de la part de la partie adverse. Nous recommandons donc que l'on pose la question suivante (à laquelle nous serions disposés à recevoir une réponse publique ou privée): "Ce gouvernement voudrait-il, dans l'intérêt de la paix, et en réponse à une suspension antérieure des bombardements américains du Nord-Vietnam, prendre des mesures correspondantes pour réduire ou faire cesser ses activités militaires contre le Sud-Vietnam?"

On dit qu'un autre obstacle réside dans la conviction ou la crainte du Nord-Vietnam que les États-Unis ont l'intention d'établir une présence militaire permanente au Vietnam. Une telle crainte est sans fondement. Les États-Unis sont prêts à retirer leurs forces lorsque les autres en feront autant afin que la paix soit rétablie dans le Sud-Vietnam. Les États-Unis sont en faveur d'une procédure internationale, des Nations unies ou autre, pour assurer une supervision effective de ce retrait. C'est pourquoi nous recommandons que la question suivante soit posée à Hanoi: "Le Nord-Vietnam serait-il d'accord pour l'établissement d'un calendrier d'évacuation graduelle et contrôlée du Vietnam par toutes les forces extérieures — celle du Nord-Vietnam aussi bien que celles des États-Unis et des autres pays aidant le Sud-Vietnam?"

"On dit qu'un autre obstacle réside dans le désaccord sur la place du Vietnam dans les négociations. Certains font valoir que quelles que soient les opinions divergentes sur le contrôle du Vietnam, c'est une force combattante et, en tant

On dit qu'un autre obstacle réside dans la conviction ou la crainte du Nord-Vietnam que les États-Unis ont l'intention d'établir une présence militaire permanente au Vietnam. Une telle crainte est sans fondement. Les États-Unis sont prêts à retirer leurs forces lorsque les autres en feront autant afin que la paix soit rétablie dans le Sud-Vietnam. Les États-Unis sont en faveur d'une procédure internationale, des Nations unies ou autre, pour assurer une supervision effective de ce retrait. C'est pourquoi nous recommandons que la question suivante soit posée à Hanoi: "Le Nord-Vietnam serait-il d'accord pour l'établissement d'un calendrier d'évacuation graduelle et contrôlée du Vietnam par toutes les forces extérieures — celle du Nord-Vietnam aussi bien que celles des États-Unis et des autres pays aidant le Sud-Vietnam?"

"On dit qu'un autre obstacle réside dans le désaccord sur la place du Vietnam dans les négociations. Certains font valoir que quelles que soient les opinions divergentes sur le contrôle du Vietnam, c'est une force combattante et, en tant

Voir page 6: Goldberg

## Sharp: le Canada augmentera son aide aux pays sous-développés



### Le chancelier de l'Echiquier vante les mérites des mesures imposées par son gouvernement

par Michel ROY

Avec l'humour de son peuple et l'assurance de son pays, le chancelier de l'Echiquier du Royaume-Uni a exposé hier devant la presse, non pas les difficultés de l'économie britannique, mais plutôt les avantages qui découlent de l'ensemble des solutions et des réformes mises en oeuvre par son gouvernement.

Ainsi, a dit M. James Callaghan, la balance des paiements sera assurée en 1967, le blocage des prix et des salaires est une mesure à laquelle le peuple accorde un appui inébranlable; les exportations tendent à augmenter et augmenteront davantage; les produits britanniques peuvent soutenir la concurrence internationale; le déficit budgétaire diminue depuis 1964 et se transformera probablement en excédent dès 1967; le taux d'accroissement de la productivité se compare à ceux du Canada et des États-Unis; le chômage ne dépassera pas 2 p.c. de la main-d'oeuvre active au cours des douze prochains mois, soit 500.000.

M. Callaghan, qui dirige la délégation de son pays à la conférence des ministres des finances du Commonwealth, reconnaît que les mesures de blocage mises en vigueur cet été entraînent des mises à pied dans certaines industries, la première épreuve étant celle de l'automobile puisque la demande a aussitôt baissé sur le marché intérieur. Mais le gouvernement se félicite d'avoir obtenu la collaboration des syndicats et des entreprises pour assurer le succès de cette politique. Il est évident, a dit le ministre, que le blocage est provisoire, et c'est une politique économique à long terme que le gouvernement s'emploie présentement à définir: elle sera essentiellement fondée sur l'équilibre entre les revenus et la productivité, ceux-ci ne devant augmenter que dans la mesure où progressera celle-ci.

Le chancelier de l'Echiquier n'a pu dire si le gouvernement adoucira les restrictions qui limitent à 150 livres sterling la somme que les Britanniques

qui sont autorisés à emporter avec eux en voyage. Cette question est capitale pour les Anglais qui voudront visiter l'Exposition universelle de 1967 (dont les chantiers ont "fasciné" le chancelier). Avec une telle somme, comment pourront-ils se loger et vivre à Montréal? Le ministre s'est borné à dire qu'il pourrait appartenir au Parlement d'examiner cette question.

Le problème qui préoccupe M. Callaghan davantage porte sur les liquidités monétaires mondiales, la livre sterling étant l'une des monnaies de réserve (avec le dollar). Hier, devant la presse, le ministre

Voir page 6: Le chancelier

Au terme de la conférence des ministres des finances du Commonwealth, qui fut dominée par le problème de l'aide aux pays en voie de développement, M. Mitchell Sharp a déclaré hier soir que le Canada s'apprête à augmenter son assistance aux États économiquement faibles et que cette augmentation profitera au Commonwealth dans une proportion de 80 p.c.

(A noter que l'aide étrangère du Canada, environ \$225 millions, est déjà octroyée dans cette proportion aux pays du Commonwealth).

Au cours de la réunion du Conseil consultatif économique du Commonwealth, qui réunit annuellement les ministres des finances à la veille de la conférence du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, les représentants des pays moins nantis ont insisté plus qu'à l'ordinaire sur l'écart grandissant entre l'économie des puissances industrialisées et celle des pays sous-développés, écart qui s'accroît rapidement et que l'assistance économique, jugée très insuffisante, ne comble pas. Depuis cinq ans, a-t-on souligné, l'aide est demeurée stationnaire tandis que le produit national brut des principaux pays industrialisés augmentait d'environ \$250 milliards.

Le communiqué final de la conférence fait état, en outre, du problème qui, après l'aide étrangère, a le plus préoccupé les délégués, celui du système monétaire international. C'est-à-dire de la création éventuelle d'une nouvelle monnaie de réserve arbitraire qui s'ajouterait à la livre sterling, à l'or et au dollar. Sur ce point, le communiqué souligne que tous les membres du Fonds monétaire international — et non seulement le groupe des dix puissances les plus importantes — doivent participer activement aux négociations en vue de réformes éventuelles.

Voir page 6: Sharp

## Ottawa ordonnera une enquête approfondie sur l'explosion survenue à l'ambassade cubaine

OTTAWA. — Le premier ministre Pearson a donné l'assurance, au cours d'une conférence de presse, que son gouvernement ordonnerait la tenue d'une enquête poussée sur l'explosion qui a lourdement endommagé l'ambassade de Cuba à Ottawa, hier.

"Il nous incombe, a dit le premier ministre, de faire une enquête aussi poussée que possible, quand il y a une attaque contre une ambassade dans notre pays".

M. Pearson a également exprimé l'avis que l'on devrait faire enquête sur les prétentions du mouvement nationaliste cubain, un groupement anti-étrangeriste dont le siège est à Miami, qui déclare être le responsable de cet attentat contre l'ambassade.

A un journaliste qui lui demandait si le gouvernement avait envoyé une note de protestation auprès de Washington, M. Pearson a répondu que le mouvement nationaliste cubain n'avait rien admis, mais qu'il serait peut-être utile de faire enquête sur ses prétentions.

Plus tôt à Miami, le chef du mouvement anti-castriste, M. Felipe Rivero Diaz, avait réclamé pour son groupe la responsabilité de l'explosion, et déclaré notamment: "Des cellules secrètes du mouvement que je dirige m'ont informé ce matin du succès de leur mission. Le Canada a été choisi pour le lancement de la guerre contre le communisme, à cause de l'attitude insultante et provocatrice du gouvernement canadien devant la tragédie du peuple cubain esclave du communisme international."

M. Diaz, qui est âgé de 43 ans, a participé à l'invasion ratée de la Baie des Cochons contre Cuba, en 1961. Son

Voir page 6: Ottawa ordonnera

## Le prix des autos préoccupe Ottawa

OTTAWA. — Le premier ministre Pearson a révélé hier soir que l'évolution du prix des autos préoccupait hautement le gouvernement, et que la déclaration émise plus tôt dans la journée par le ministre de l'Industrie, M. Drury, était très claire à cet égard. Le ministre

avait averti les fabricants d'automobiles canadiens que leurs prix devraient se rapprocher sensiblement de ceux des fabricants américains, dont les trois grands viennent d'annoncer des hausses variant de \$56 à \$113 par voiture. Le prix des voitures a toujours été supérieur au

Canada, et a toujours suivi les hausses annoncées aux États-Unis. Cette fois-ci cependant, le gouvernement a décidé d'agir, mais le ministre de l'Industrie n'a pas révélé s'il tolérerait quand même certains écarts. (On trouvera la déclaration de M. Drury à la page 81).

## Le rôle

(Suite de la page 5)

truites par l'entreprise privée, trois méthodes sont indiquées dans le rapport.

A Toronto, un organisme public a loué des logements en payant aux propriétaires des loyers convenus; puis les locataires ont payé des loyers selon leurs revenus et leurs charges familiales. Ce système ne sera pas continué par l'Ontario Housing Corporation parce que le gouvernement fédéral n'y contribue pas et que la subvention est à la charge de la province.

Une seconde méthode, autorisée par la loi fédérale, c'est la garantie d'un certain revenu; la SCHL détermine les loyers pour trois ans, et garantit 85% du revenu annuel de ces loyers pour une période de 30 ans.

Aux États-Unis, la loi autorise une autre forme de subvention, qui s'applique aux logements construits par des coopératives, des compagnies à dividendes limités ou sans profit; un loyer est établi en fonction de la rentabilité, les locataires paient 25% de leur revenu, et la différence est payée par l'État.

L'un des plus grands obstacles à la rénovation urbaine, et surtout à la construction de logements à loyer modique est le coût élevé du terrain dans les quartiers vétustes qui sont souvent au cœur des villes. D'autre part, un programme d'ensemble exige souvent l'acquisition de plusieurs terrains et leur regroupement, de sorte que l'entreprise privée est à la merci de la résistance opiniâtre d'un propriétaire.

Puisque la rénovation est d'intérêt public, il n'y a pas d'objection sérieuse à recourir à l'expropriation, pourvu que les procédures et l'établissement des prix soient à l'abri de toute critique. Afin d'abaisser le coût du terrain par logement, on peut augmenter la densité d'occupation, en réduisant les exigences des règlements de zonage; mais cela n'est pas sans danger et chaque cas doit être étudié avec soin.

L'État peut difficilement vendre à l'entreprise privée et à un prix inférieur au coût d'acquisition, du terrain qu'il a exproprié pour fins de rénovation. Il serait plus acceptable d'assurer la rentabilité et un revenu limité en accordant des subventions de loyer pour les locataires économiquement faibles. Une autre solution est possible, dont ne parle pas le rapport Jones, mais qui a été utilisée dans des villes d'Europe: au lieu de vendre le terrain regroupé par expropriation, la ville peut le louer pour la durée normale de l'amortissement du coût de la construction, soit cinquante ou soixante ans. Dans ces conditions, et pourvu que les logements soient accessibles aux familles économiquement faibles, le loyer du terrain pourrait être inférieur au financement de l'expropriation. Ce serait une forme de subvention à l'habitation; la municipalité conservant la propriété du terrain à la fin du bail sans avoir à faire de nouveaux déboursés; cette formule européenne devrait être utilisée dans le Québec.

P. S.

## La nouvelle formule

(Suite de la page 11)

tés futures. Je crois que cette question de l'immuabilité devrait être étudiée de façon plus complète et que les femmes puissent dire ce qu'elles pensent de ce principe ancien.

Mme Colas critique aussi le fait que le travail de l'époux au foyer n'a aucune valeur pécuniaire. Rien dans la société d'acquies, dit-elle, ne permet même d'espérer qu'une déclaration de principe soit insérée. Cependant, il faut bien reconnaître que l'époux au foyer, dans la majorité des cas la femme, contribue fortement à assurer la constitution des économies du ménage.

Que propose Mme Colas? L'abolition du principe de la liberté absolue de tester pour être remplacé soit par l'introduction d'une réserve, d'une légitime ou d'une obligation alimentaire post mortem.

Au terme de son exposé, la conférencière émet le vœu que les femmes se penchent avec sérieux sur tous les problèmes soulevés par le rapport du comité sur les régimes matrimoniaux et qu'elles apportent une contribution qui aura des répercussions positives, décisives pour l'ensemble de la population.

Souhaitons avec Mme Colas que les femmes se mettent sérieusement à la tâche car devant les questions posées par l'auditoire de l'autre soir, il est évident que le régime de la société d'acquies représente pour le plus grand nombre un document indéchiffrable et que la formule demeure pour elles extrêmement complexe et difficile à saisir.

Au travail donc, se rappelle-t-elle la femme devrait être la première à proposer et à suggérer les solutions aux problèmes qui lui sont propres (ou qui la touchent autant que l'homme), mais comment peut-elle le faire si elle est absente ou encore présente mais ignorante des techniques et des disciplines qui dominent les problèmes étudiés?

## CARRIERES ET PROFESSIONS

## CARRIERES ET PROFESSIONS

## CARRIERES ET PROFESSIONS

## CARRIERES ET PROFESSIONS

## CARRIERES ET PROFESSIONS

## LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

A des emplois vacants pour gendarmes de 18 à 30 ans, dont la taille est d'au moins 5'8", qui ont une onzième année complétée ou plus et remplissent les conditions physiques requises. Les intéressés s'adresseront au bureau de la Gendarmerie, le plus rapproché ou au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa 1, Ontario.

## DESSINATEUR

ayant expérience en dessin architectural et en lotissement

Ecrire à: Case 425, Le Devoir, Montréal

## DESSINATEURS DIPLOMES

Minimum deux (2) ans d'expérience en dessin mécanique pour position au département des Recherches en dessin expérimental et production.

Ecrire ou se présenter au Département des recherches, demander M. Gaston Vincent, L'AUTO-NEIGE BOMBARDIER LIMITÉE, Valcourt, Qué.

## REPRESENTANT DES VENTES

Manufacturier de matériaux de construction de renommée mondiale recherche pour Montréal et les environs, représentant âgé entre 25 et 30 ans, marié et possédant éducation supérieure, expérience dans la vente et/ou promotion au niveau des constructeurs de maisons.

Salaire, boni, automobile et toutes dépenses. S.V.P., répondre par écrit seulement.

Pierre-R. Chabot  
Directeur régional des ventes

Hunter Douglas Limited

2501, route Transcanadienne, Pointe-Claire, Qué.

**A.E.L.** Carrières intéressantes  
**GENIE**

Notre compagnie, un pionnier dans les contrôles fluides, systèmes de navigation terrestre, contrôles de fusées, instrumentations optiques, indicateurs-détecteurs par ondes sonores et aussi dans les instruments de précision, etc., demande des INGENIEURS expérimentés et à l'esprit créateur en:

**MÉCANIQUE  
ELECTRO-MÉCANIQUE  
ELECTRONIQUE  
CONTRÔLE DES SYSTÈMES  
LIAISON OU PRODUIT  
MÉTALLURGIE**

possédant 3 ans d'expérience ou plus. Travail intéressant, très bonnes possibilités d'avancement dans un milieu professionnel. Les candidats recherchés tout en travaillant en groupe de nombre limité seront appelés à endosser des responsabilités individuelles très importantes. Notre compagnie établie dans la région de Montréal depuis 35 ans, offre des conditions excellentes pour un travail stable dans un milieu professionnel et un salaire intéressant.

Ecrire confidentiellement à:

Directeur du personnel  
**AVIATION ELECTRIC LIMITED**  
Boîte Postale 2140  
Montréal 9, Québec

## LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LIGNERY

demande

## UN PROFESSEUR

(féminin ou masculin)

pour l'enseignement de la comptabilité et de l'arithmétique commerciale au niveau de 10e, 11e et 12e années.

## Qualifications:

baccalauréat en commerce ou l'équivalent en expérience pratique, bonne connaissance de l'anglais.

Communiqués avec J.-Henri Rheault,

Directeur général des écoles,

9 nord, boul. Montcalm,

Candiac (Laprairie),

Tél.: 659-9181.

## Secrétaire administratif ou (ve)

L'AGEUM recherche les services d'un ou une secrétaire administratif ou (ve). Le candidat (e) devra posséder parfaitement la langue française, la dactylographie, une connaissance étendue du syndicalisme étudiant universitaire, ainsi qu'une expérience du secrétariat administratif.

Bénéfices marginaux, salaire de \$90 à \$100 par semaine.

Adressez, avant le 28 septembre, "curriculum vitae" au:

Directeur du personnel

AGEUM

2222 Maplewood,

Ch. 306, Montréal

## OFFRE DE CARRIERE PROFESSIONNELLE

Une compagnie d'assurance-vie de réputation internationale a une vacance dans son Service des Ventes. Elle recherche un homme âgé de 25 à 40 ans, doué de qualités administratives, se présentant bien et ayant vécu dans la région de Montréal depuis deux ans au moins.

**UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE** — Revenu minimum de \$6,000 — pouvant aller au-delà de \$20,000 — assurance collective — fonds de pension. Avantages illimités après période d'entraînement de deux ans pouvant conduire à un poste de commande.

Toutes communications seront gardées strictement confidentielles.

Téléphonez aujourd'hui à 861-2621, M. Delisle

Le samedi, de 9 heures a.m. à 6 heures p.m., à 663-3660 ou adressez vos réponses à:

CASE 430, LE DEVOIR, MONTRÉAL

## Comptable en prix de revient

Au service de la comptabilité d'une entreprise de construction lourde sur la rive-sud.

**Fonctions:** travaux comportant la comptabilisation de diverses opérations de prix de revient. Le travail s'accomplit sous la surveillance du chef comptable.

**Qualifications:** 3 à 5 années d'expérience en comptabilité de prix de revient et analyse budgétaire, quelques années d'expérience en comptabilité générale, connaissance suffisante de l'anglais.

Salaire à déterminer selon expérience et qualifications.

Veuillez faire parvenir "curriculum vitae" au:

**Chef comptable**  
Boîte postale 101  
St-Lambert, P.Q.



Westinghouse

## ADJOINT AUX RELATIONS OUVRIERES

On recherche pour notre service du personnel un homme expérimenté et intéressé à se tailler une carrière dans le domaine des Relations Ouvrières. Le candidat doit être bilingue (français-anglais). Nous accorderons une préférence aux diplômés d'une université ou Instituts de Technologie et les autres candidats possédant un minimum de 5 ans d'expérience pertinente seront considérés.

Les fonctions comprennent la négociation des conventions collectives, investigation et audition des griefs, arbitrage, procédures de conciliation et administration de la convention collective.

Cette position se situera dans la Province de Québec à la suite d'un stage au siège social à Hamilton, Ontario.

Notre compagnie offre un très bon traitement initial, des augmentations de salaires basées sur la compétence, d'excellentes chances d'avancement, assurance médicale ainsi que plusieurs autres bénéfices.

Envoyez curriculum vitae complet confidentiellement à:

Service du personnel,  
**CANADIAN WESTINGHOUSE CO. LTD.,**  
Boîte Postale 370,  
St-Jean, Québec.

Quebec Iron and Titanium Corporation  
INFIRMIERE AUTORISEE

## La Compagnie

Notre usine est située à environ 45 milles de Montréal sur la rive sud du St-Laurent et nos opérations consistent en l'affinage du minerai pour la fabrication de produits métallurgiques.

## La Position

La position vacante consiste principalement à dispenser des soins dans un service de santé situé à l'intérieur de notre usine.

## La Candidate

Elle doit posséder la licence de l'Association des Infirmières de la Province de Québec et un minimum de 2-3 ans d'expérience générale dans un dispensaire ou dans l'industrie.

Bilingue de préférence.

Bon salaire et excellents bénéfices marginaux.

Travail de quart.

Faire demande, par écrit, à:

Surveillant de l'emploi

Quebec Iron and Titanium Corp.

Case Postale 40

Sorel, Québec

(Toute demande sera traitée confidentiellement)

POSTES A POURVOIR  
DANS LES PAYS  
FRANCOPHONES  
DE L'AFRIQUE ET DU  
SUD-EST ASIATIQUE  
ANNEE SCOLAIRE  
1967-1968

Le Bureau de l'Aide extérieure du gouvernement canadien sollicite immédiatement des demandes de la part de professeurs aux niveaux de l'enseignement secondaire, de l'école normale et de l'université.

Nous désirons recruter des professeurs de mathématiques, de sciences, de français et d'anglais ainsi que de l'enseignement spécialisé. La durée du contrat est pour une période de deux ans.

**CONDITIONS:** Nous exigeons un grade universitaire, un brevet d'enseignement valable à tous les degrés du cours secondaire et plusieurs années d'expérience dans l'enseignement.

**TRAITEMENT:** Le traitement s'établit d'après le salaire que le conseiller recruteur de son employeur actuel au Canada pour la prochaine année scolaire. Une indemnité de service à l'étranger est également versée au professeur. Les candidats intéressés qui répondent aux exigences énumérées ci-dessus devront soumettre leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le premier novembre 1966.

Ecrivez au:

Bureau de l'Aide extérieure,  
75, rue Albert,  
Ottawa 4, (Ontario).

## LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

## DU PERSONNEL

## Emplois dans la fonction publique

## 1) Conservateur adjoint

Bibliothèque St-Sulpice — Montréal — Ministère des affaires culturelles — Traitement jusqu'à \$13,600 suivant l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie plus un bon nombre d'années d'expérience de l'organisation et de l'administration d'une bibliothèque. Concours 66-1157. S'inscrire immédiatement.

## 2) Bibliothécaires

— Ministère des affaires culturelles, 4 postes vacants à la bibliothèque St-Sulpice, Montréal.

— Responsable des publications officielles — Traitement jusqu'à \$8,800.

— Responsable du catalogue — Traitement jusqu'à \$8,800.

— 2 autres postes de bibliothécaire — Traitement jusqu'à \$6,700. Baccalauréat en bibliothéconomie avec ou sans expérience, selon le cas. Concours permanent 0-Y3.10 — S'inscrire immédiatement.

## 3) Professeurs

Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec. — Traitement jusqu'à \$12,220 d'après les titres et l'expérience professionnelle, artistique et pédagogique.

— Il y a des postes disponibles dans plusieurs disciplines à Québec, Montréal et Trois-Rivières.

— Le candidat doit remettre des photocopies de toutes ses attestations d'études et d'expérience qu'il veut faire valoir lorsqu'il se présente sur invitation devant le jury chargé de ce concours. Concours permanent 0-93.

## 4) Directeur général adjoint

— Direction du Financement Scolaire — Ministère de l'Éducation — Traitement jusqu'à \$14,000 suivant l'étendue de l'expérience professionnelle. Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en économie plus un bon nombre d'années d'expérience de l'administration financière, publique ou privée. Concours 66-1159 — S'inscrire immédiatement.

## 5) Analystes de budgets

— Direction du Financement Scolaire — Ministère de l'Éducation — 3 postes vacants à Québec.

— Un responsable du Service des budgets. — Traitement jusqu'à \$13,600 suivant l'étendue de l'expérience.

— 2 postes d'analyste. — Traitement jusqu'à \$11,000 suivant l'expérience. Concours 66-1165. S'inscrire immédiatement.

## 6) Directeurs

— Du Service de l'orientation des placements des enfants.

— Du Service des ressources à l'enfance et à la jeunesse. — Traitement jusqu'à \$13,600.

— Ministère de la famille et du bien-être social.

— Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme et vaste expérience du secteur de l'enfance et de la jeunesse exceptionnelle.

— Concours 66-1162 — S'inscrire immédiatement.

## 7) Chefs de division

— Traitement jusqu'à \$11,000 — Ministère de la famille et du bien-être social.

— Postes à Québec.

— Jeunes délinquants et protection de la jeunesse.

— Institutions pour handicapés non éduqués.

— Foyers nourriciers et foyers de groupes.

— Centres d'observation et de dépannage.

— Crèches et foyers d'adoption.

— Centres de rééducation.

— Cliniques et probation.

— Assistance publique.

Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme et bon nombre d'années d'expérience dans un domaine connexe.

— Concours 66-1163 — S'inscrire immédiatement.

## 8) Responsable des programmes de l'enseignement professionnel féminin

Ministère de l'Éducation — Direction des programmes et examens. Traitement jusqu'à \$11,000, suivant l'expérience. Diplôme universitaire ou l'équivalent plus expérience de l'enseignement de formation professionnelle. Concours 66-1158. S'inscrire immédiatement.

N.B. — Ce concours s'adresse aux personnes de sexe féminin seulement.

## 9) Des conseillers industriels

— Ministère de l'Industrie et du Commerce — Traitement jusqu'à \$11,200.

— 4 postes vacants à Montréal: industrie chimique, industrie mécanique, produits chimiques et techniques de l'exportation.

— 1 poste vacant à Québec: Industrie des matières premières.

— De préférence diplôme en génie, en commerce ou en économie: connaissances et expérience dans le champ d'activités concernées. Concours permanent 0-Y-90.

10) Travailleurs sociaux

Ministère de la famille et du bien-être social — Traitement jusqu'à \$8,600, suivant l'expérience. — Maîtrise en service social.

— Clinique d'aide à l'enfance.

— Postes à Montréal et à Québec.

— Service de la programmation et de la recherche — Poste à Québec.

— Bureau régional de Rouyn — 2 postes.

Concours permanent 0-Y-210.

11) Psychologues

Ministère de la famille et du bien-être social — Traitement jusqu'à \$8,600 suivant l'expérience. Licence en psychologie.

— Clinique d'aide à l'enfance à Montréal — Concours permanent 0-Y-38.

12) Economistes ou statisticiens

Traitement suivant l'expérience. — Diplôme universitaire.

— Ministère de l'Éducation — Des postes disponibles à la direction de la planification et à la direction du financement.

— Ministère des finances. Poste disponible au Bureau des recherches fiscales. Concours permanent 0-Y-4.

13) Ingénieurs civils

Avec ou sans expérience — Traitement suivant l'expérience.

— Ministère des affaires municipales — Assistance technique aux municipalités — Québec.

Concours permanent 0-02.02.

14) Bibliothécaires

Traitement jusqu'à \$6,500, suivant l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie.

— Ministère de l'Éducation — 3 postes à la Direction générale de l'organisation scolaire: 2 postes à Montréal et 1 à Québec.

— Caisse de dépôt et placement du Québec — 1 poste à Montréal. Concours permanent 0-Y-310.

15) Chef de service de probation

— Auprès d'une Cour du Bien-Être social. — Traitement: \$6,200 - \$7,200. — Ministère de la famille et du Bien-Être social.

— Postes à New Carlisle, St-Joseph-de-Beauce, Valleyfield.

— Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme avec une expérience du travail auprès des jeunes.

— OU diplôme de socio-pédagogie, d'auxiliaire social, d'aide social avec plusieurs années d'expérience pertinente et administrative. — Age 25 à 50 ans.

— Concours 66-1164. — S'inscrire immédiatement.

16) Moniteurs

— Centre Berthelot Montréal.

— Ministère de la famille et du Bien-Être social. — Traitement jusqu'à \$5,100 suivant l'expérience.

— Diplôme de onzième année. — Limite d'âge: 21 à 35 ans au 1er septembre 1966. Concours permanent 0-09.50.

17) Inspecteur de chaudères à vapeur et d'appareils à pression

— Ministère du travail. — Postes à Montréal — Traitement jusqu'à \$7,000. Posséder un certificat d'inspecteur ou un certificat de mécanicien première classe ou être admissible à l'examen du Bureau des Examinateurs pour l'obtention de ces certificats. Concours permanent 8-71.80. — S'inscrire immédiatement.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES OU, LORSQUE REQUIS, D'APPARTENANCE A UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE, SERONT CONSIDÉRÉES.

Opérateurs de perforatrices (Femmes seulement) — jusqu'à — \$4,800. Dixième année, deux années d'expérience pertinente et pouvoir maintenir un rythme de production élevée. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opérateurs de perforatrices junior, intermédiaire et senior (Femmes seulement) — jusqu'à — \$4,150. Dixième année et pouvoir maintenir un rythme de 6,000 à 10,000 frappes à l'heure. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opérateurs de perforatrices stagiaires (Femmes seulement) — jusqu'à — \$2,800. Dixième année et connaissance de la dactylographie. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES SERONT CONSIDÉRÉES. Pour toutes ces fonctions, bien vouloir mentionner le numéro de concours 2-91.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES SERONT CONSIDÉRÉES. Pour toutes ces fonctions, bien vouloir mentionner le numéro de concours 2-91.

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES SERONT CONSIDÉRÉES. Pour toutes ces fonctions, bien vouloir mentionner le numéro de concours 2-91.

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES SERONT CONSIDÉRÉES. Pour toutes ces fonctions, bien vouloir mentionner le numéro de concours 2-91.

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES SERONT CONSIDÉRÉES. Pour toutes ces fonctions, bien vouloir mentionner le numéro de concours 2-91.

## SUR LE CLOU

Le "représentant des électeurs" de Montréal-Ahuntsic (député), M. Jean-Paul Lefebvre a lancé hier une brochure très bien faite qui s'adresse à tous les citoyens de sa circonscription "de 18 à 98 ans". Il y explique le rôle d'un député et y prône surtout la démocratisation et la transformation du parti libéral en parti de masse. Il y dénonce en passant les machines électoralistes de l'époque Taschereau-Duplessis et la théorie du "bon patronage" qui, on s'en souvient, avait été élaborée en chambre en 1962 par l'ex-ministre Bernard Pinard. Il attribue la défaite libérale du 5 juin au refroidissement de l'enthousiasme depuis 1963 au sein de la fédération libérale. M. Lefebvre lance donc un appel à la participation, c'est-à-dire des corps intermédiaires principalement. Il va même jusqu'à féliciter le président de la SSJB de Montréal qui au cours de la dernière campagne aurait travaillé pour un de ses adversaires.

Le deuxième colloque public de la faculté des sciences de l'éducation de l'université Laval aura lieu du 6 au 8 octobre sous le thème "Les valeurs chrétiennes et l'éducation". Le colloque débutera par un panel présidé par Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de Laval, jeudi soir le 6. Les participants, M. Yves Privé, M. Maurice Blain, le frère Clément Lockwell et l'abbé Louis O'Neill répondront à la question "Le rapport Parent: essor ou déclin de l'école chrétienne?". Le colloque, parmi plusieurs autres manifestations, comprendra le lancement du premier volume des dossiers pédagogiques de l'université Laval: "L'éducation dans un Québec en évolution".

La ville de Boucherville vient d'être choisie "banlieue de l'année". La remise de la médaille d'or 1966 aura lieu samedi après-midi au centre

civique de Boucherville. Cette cérémonie, au cours de laquelle on remettra également la médaille d'or au constructeur de l'année, M. Louis B. Magil, marquera le début de la semaine nationale de l'habitation. L'association des constructeurs d'habitations du district de Montréal annonce que plusieurs personnalités politiques assisteront à l'événement.

Le président Réginald Grand-Maison vient de démentir la rumeur selon laquelle les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc disparaîtraient en se fusionnant avec les Alcooliques Anonymes. L'Association Lacordaire compte actuellement 100.000 membres et elle s'adapte de plus en plus aux besoins de notre société. Les Lacordaires sont abstinents mais ne sont nullement opposés à l'alcool. Ils collaborent avec les cliniques Domremy et les Alcooliques Anonymes.

Le R.P. Emile Legault inaugurerait dimanche la 2ème série de conférences "Recherches et orientations". Il parlera de l'Unité et de la révolution. Offertes par les services culturels du collège Sophie-Barat, 1239 est boul. Gouin, ces conférences ont lieu après la messe de 10 heures.

L'excursion hebdomadaire des membres de la Société de biologie de Montréal aura lieu samedi à la station de biologie de l'université de Montréal, près de St-Hippolyte. Départ à 8h. a.m. du parc Jeanne-Mance.

Plus de 80 lignes aériennes sont représentées à la 15e conférence annuelle des directeurs des ventes intercompagnies qui a lieu actuellement dans la métropole. Les congressistes entreprendront demain une tournée de six jours dans le Québec.

## A la suite de l'élection de Nicolet-Yamaska Cliche est tenté de croire que les cultivateurs sont satisfaits de leur sort

QUEBEC. — Commentant la victoire du parti libéral fédéral à l'élection partielle de lundi dans le comté agricole de Nicolet-Yamaska, le chef québécois du NDP, M. Robert Cliche, se dit tenté de conclure que les cultivateurs sont contents de leur sort.

"Le résultat m'a surpris parce qu'il ne correspond pas à la somme des critiques acerbes que j'ai entendues prononcer contre les vieux partis", affirme-t-il dans la première d'une série de chroniques qu'il signera dorénavant le jeudi dans le quotidien "L'Action", de Québec.

M. Cliche note qu'il a parcouru ce comté dans les jours qui ont précédé l'élection de lundi et que maintes fois la colère des agriculteurs contre les "vieux partis" lui est apparue constante, "au point que j'espérais un vote plus substantiel pour le Nouveau parti démocratique et peut-être aussi pour le candidat indépendant".

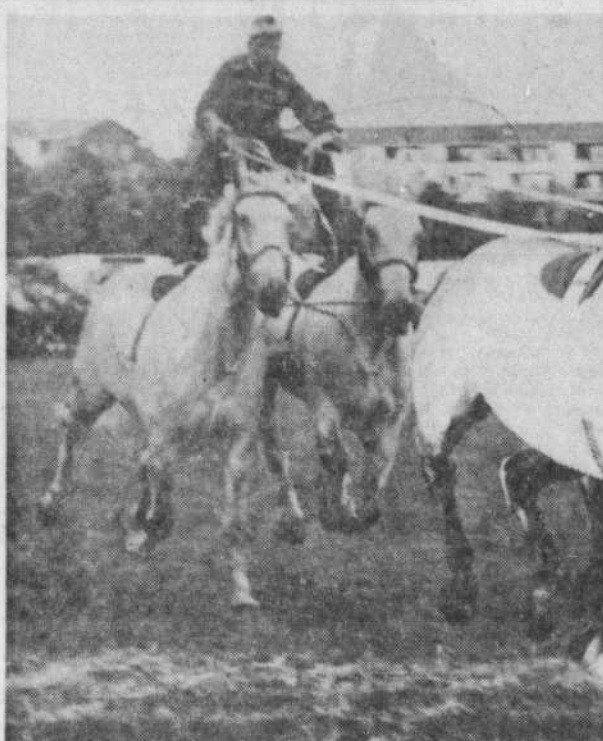
Faisant état du résultat d'une enquête récente dans cette région, soit que les revenus moyens des agriculteurs sont parmi les plus bas du Québec, M. Cliche affirme que cette situation lui semblait très propice pour le NDP.

"Je me suis trompé et je me demande si les cultivateurs n'aimeraient pas leur misère", note-t-il, ajoutant qu'il est bien beau de se lamenter mais qu'il faut aussi avoir le courage de protester par son vote lorsqu'on en a la chance, comme c'est le cas lundi dernier.

En conclusion, M. Cliche dit que le vote que la population agricole de Nicolet-Yamaska vient de donner aux "vieux partis" veut tout simplement dire que ces cultivateurs sont heureux de leur revenu moyen. C'est M. Floriant Côté, candidat libéral, qui a été élu lundi.

Les résultats définitifs lui accordent 7.936 voix. Son plus proche adversaire, M. Normand Beaudoin, progressiste-conservateur en a obtenu 6.842. Le candidat indépendant, M. Jean-Marie Denoncourt, 1.128, le candidat NDP, M. Georges-Henri Forcier, 596 et M. H. George Grenier, 44.

## L'EXP



Grimpé sur deux chevaux lancés au galop dans le sillage de trois autres, un jeune hussard participe au spectacle haut en couleur de la Garde danoise. C'est l'attelage en "troika." (Photo P. Schoen Jensen, Copenhague)

Quand les tankistes remontent à cheval

COPENHAGUE. — Dans la cour de la caserne de Naestved, ce sont des chars d'assaut, des "half-track", des voitures blindées de reconnaissance, qui témoignent des origines cavalières du régiment des Hussards de la Garde. Mais, souci de tradition aidant, au manège on peut voir encore un escadron monté et dont les cavaliers revêtent la tenue de parade au shako empenné, à la tunique rehaussée de brandebourgs. Les soldats qui font ainsi de prestigieuse façon leur service militaire, sont également chargés, de temps à autre, de faire une garde d'honneur au roi Frédéric ou aux nouveaux ambassadeurs allant présenter à celui-ci leurs lettres de créance.

Comme de toutes leurs traditions, les Danois sont fiers des manifestations publiques de leurs hussards et plus d'un d'entre eux ont eu six journalistes canadiens spécialement invités l'autre après-midi à assister au spectacle. Car c'est tout un spectacle qu'on est tenté de vouloir faire voir aux autres. La photo ci-contre témoigne de la ténacité des jeunes cavaliers comme celui-ci qui mène un attelage en troika, lui-même étant grimpé sur deux chevaux qu'il maintient parallèles d'un simple appui du pied. S'il promenait ses chevaux paître, simplement, on ne serait pas inquiet pour lui. Mais ne voit-il pas qu'il les lance au trot, puis au galop, premier temps, deuxième temps et troisième, avant que de leur faire faire quelques sauts de barrière, pour amuser la galerie.

Fondé en 1762, les Hussards de la Garde se sont beaucoup battus à cheval contre les hordes venues de l'Est. Ce sont ces combats pleins d'allure que leurs descendants reconstituent aujourd'hui dans un carrousel fantastique, un groupe fondant sur l'autre, sabre au clair, pour entrechoquer les lames dans un grand cri et mériter les applaudissements d'un public amateur de spectacle équestre.

Les Hussards ont gardé de cette époque révolue l'uniforme chatoyant, formé d'un pantalon à lisère, bleu et blanc, d'une tunique qui moule avantageusement les coffres d'athlètes de ces jeunes Danois, mais aussi comme des Vikings, et de la veste rouge et rebrodée, qu'ils portent en sautoir sur l'épaule gauche. En tenue kaki, le chef coiffé du baret noir des tankistes, le colonel commandant le régiment nous explique que c'était manie, à l'époque, de se protéger un peu des mauvais coups de sabre. Si la mécanisation de l'armée fait de lui davantage une sorte d'ingénieur qu'un commandant de Hussards à cheval, le chef de corps reste très attaché à ce décorum.

C'est au cours d'une journée très militaire de leur séjour que les chroniqueurs montalais de l'Expo ont assisté à ce spectacle équestre et panache.

Deux aviations, toutes deux royales et qui s'adorent

Partis le matin de Copenhague dans un avion militaire, ils avaient atterri sur un terrain champêtre où les futurs pilotes de la Garde du Danemark, leurs premiers armes aux commandes d'un avion traditionnel. Le passage au réacteur, c'est au Canada que le feront ces jeunes gens qui fréquentent régulièrement les bases canadiennes de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario. C'est dire que les aviateurs de la Royal Danish Air Force (R.D.A.F.) étaient ravis de rencontrer des visiteurs canadiens.

Entre les hussards et les aviateurs, on ne saisis peut-être pas très bien le rapport, pas plus qu'avec l'Expo! Voir?

Le chroniqueur qui entend parler depuis des mois, sinon des années, de la venue à Montréal, en 1967, du spectacle équestre de la Gendarmerie française; ce même Montalais qui connaît le "tattoo" de la Gendarmerie montée du Canada et qui sait aussi que ces excellents cavaliers ne sont pas toujours très populaires, se prend à penser, en voyant évoluer les Hussards de la Garde du Danemark, que cela serait peut-être nouveau à l'Autostade de la cité du havre, que cela ajouterait peut-être, à la participation scandinave, une note historique et d'élégance. D'autant plus que le Ballet royal du Danemark ne pourra pas venir à Montréal en 1967 à cause d'engagements antérieurs.

A l'issue de la visite à la caserne de Naestved, le chroniqueur, curieux, demande au colonel s'il viendrait montrer les prouesses de ses cavaliers aux Montalais et à leurs visiteurs de 1967. Le militaire est un peu surpris, mais à la réflexion trouve peut-être l'idée séduisante. Mais il ne dit rien, le colonel. Il ne dit pas, ce qu'on apprend d'autre part, que l'armée danoise n'investirait peut-être pas très sérieusement les dépenses d'un tel voyage alors qu'elle limite déjà à deux douzaines ses chevaux d'apparat.

De la part de la participation scandinave (commune aux cinq pays, comme on sait: Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Islande), il est difficile d'imaginer une entente sur une initiative qui servirait plus spécialement le prestige d'un associé au détriment des autres peut-être.

# LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1966

TROIS

## Front commun des postiers et des facteurs

85% des membres de l'Union des postiers en faveur de la grève

L'Union des postiers et l'Union des facteurs du Canada ont pris les mesures pour présenter un front commun au gouvernement lors de l'affrontement qui se dessine à l'approche des fêtes.

Les dirigeants des deux syndicats se sont réunis mercredi soir et ont annoncé hier la formation d'un conseil syndical commun, et la révélation prochaine "de

certaines agissements plutôt malvenus des autorités gouvernementales".

"L'appareil de propagande gouvernementale est déjà en branle contre nous, mande le

communiqué des deux syndicats. Nous sommes engagés dans une lutte au sujet d'augmentations de salaire, bien sûr, mais ce n'est pas la notre préoccupation première comme le gouvernement et la presse tentent de le faire croire. Nous combattons pour des questions beaucoup plus vitales et nous sommes déterminés à tout faire pour que le public soit pleinement renseigné sur les buts que nous poursuivons".

Les membres de l'Union des postiers ont déjà autorisé leurs dirigeants à déclencher la grève si les négociations avec le ministère des postes bloquent sur les salaires. C'est ce qu'a annoncé hier le président national, M. William Kay. "Nous avons un mandat nous permettant de déclencher la grève à tout moment après le premier octobre", a-t-il dit, en précisant toutefois que si le gouvernement fait une bonne offre provisoire, le syndicat l'étudiera attentivement.

Selon les renseignements transmis par M. Kay, 9.000 postiers sur 11.000 ont voté, appuyant la grève dans une proportion de 85 pour cent. Quant à l'Union des facteurs qui compte 9.000 membres, elle a fixé le vote de grève au 15 novembre.

Le gouvernement doit faire une offre aux employés des postes le 1er octobre, dans le cadre d'un rajustement périodique des salaires des fonctionnaires. Pour cette offre soit "recevable", a déclaré hier M. Kay, elle devra correspondre à plus de la moitié des demandes syndicales, le reste devant faire l'objet des négociations. Le président des postiers a évalué les demandes syndicales à \$1 l'heure en moyenne, plus une augmentation supplémentaire de 16 cents aux manutentionnaires de courriers.

Les commis aux postes, qui constituent la majorité des postiers, gagnent de \$4.165 à \$5.215 par année, ou de \$1.81 à \$2.50 l'heure. Ils réclament une augmentation globale de \$1.080. Quant aux facteurs, leur salaire varie de \$4.215 à \$4.965, ou de \$2.02 à \$2.38 l'heure, et ils demandent une augmentation de près de \$2.000 pour porter leur salaire de \$6.200 à \$8.900.

**L'EAU DÉGOUTTE ?**  
Faites installer les  
**GOUITTIÈRES**  
"PRIMEAU"  
GALVANISÉE • ALUMINIUM  
CUIVRE  
Estimation gratuite  
\* MONTREAL — 322-4160  
\* QUEBEC — 872-9244  
**PRIMEAU METAL INC.**

## Québec mettra fin à l'exportation de bois brut

Le ministre des terres et forêts du Québec a fait part hier dans la métropole, de l'intention du gouvernement québécois d'intervenir pour mettre fin à l'exportation du bois brut à l'extérieur de la province.

M. Claude Gosselin a dit aux membres d'un cercle social que "le Québec est maintenant une province industrialisée qui a besoin de toutes ses ressources pour les faire servir en premier lieu au bien commun".



**MARCHAND**  
véritablement  
canadien-français

En précisant qu'il n'est nullement question pour le Québec de s'isoler économiquement, le ministre a exprimé l'avis qu'une exploitation rationnelle des forêts publiques et privées s'impose.

Il a dit aussi que son ministère, étudiant la situation faite aux petites industries, dont le bois est la matière première, par les grandes sociétés forestières qui envahissent une région au risque de les faire disparaître à brève échéance.

Il appartient au gouvernement de veiller à ce que le développement forestier se produise dans l'harmonie et rejoigne, dans une certaine mesure, les intérêts sociaux et économiques de la population vivant à proximité de la forêt et tirant sa subsistance de notre principale richesse... a conclu M. Gosselin.

## Décès de l'évêque de Valleyfield à l'âge de 90 ans

VALLEYFIELD. — L'évêque de Valleyfield, Mgr Joseph-Alfred Langlois, est décédé hier à l'âge de 90 ans. Il était malade depuis plusieurs mois.

Mgr Langlois est né à Ste-Claire-de-Dorchester le quatre septembre 1876 et fut ordonné prêtre le 25 mai 1902. Le 14 juillet 1924, il devint évêque titulaire de Titopolis et auxiliaire à Québec. Il fut sacré à Québec par le délégué apostolique d'alors, Mgr Pietro di Maria, Mgr Langlois fut nommé évêque de Valleyfield le 10 juillet 1925 et nommé comte romain et assistant au trône pontifical le deux août 1949.

Il était le troisième évêque du diocèse de Valleyfield et un seul prêtre canadien, Mgr Conrad Chaumont, auxiliaire à Montréal, était plus âgé que lui. Mgr Chaumont a 91 ans.

## Le Parti démocratique veut contester tous les postes

Le Parti démocratique de Montréal se propose de présenter des candidats à tous les postes lors de l'élection municipale du 23 octobre, à Montréal.

C'est ce que nous a assuré hier soir M. Rodolphe Masson, fondateur de cette nouvelle formation politique, qui veut faire la lutte à l'équipe de MM. Drapeau et Saulnier.

Il a ajouté que le PDM avait déjà fixé son choix sur plu-

sieurs candidats à l'un ou l'autre des 48 postes de conseillers municipaux. En ce qui concerne la mairie, quelques noms sont envisagés, mais rien n'est encore décidé.

M. Masson n'a pas voulu en dire plus, se contentant d'indiquer que les noms des candidats de même que le programme du parti seront dévoilés au cours d'une conférence de presse, lundi ou mardi.



## POUR LES JEUNES!

Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal

## LE DEVOIR

Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants:

VERDUN - LACHINE - LASALLE

Ouïremont, Côte-des-Neiges, Ville Mi-Royal, Villeray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Belloil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Ville St-Laurent, Cartierville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétraultville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordaues, etc.

Appeler à:  
**844-3364 SERVICE DU TIRAGE**

## ÉDITIONS HMH

1029, Beaver Hall, Montréal, UN. 6-6255

Thomas Sloan

## UNE RÉVOLUTION TRANQUILLE?

Collection Aujourd'hui — \$1.95

"Pas si tranquille que ça"

La révolution du Québec vue par un Canadien anglais. Une analyse intelligente, un ton juste, une sensibilité remarquable aux problèmes québécois.

## A Montréal, on parle 64 langues...chez Berlitz!

64 fois, Berlitz a créé pour vous les cours les plus efficaces dans chacune de ces langues! Chez Berlitz, vous apprendrez l'Espagnol, l'Allemand, l'Italien ou le Russe...ou encore, grâce à un enseignement incomparable, vous pourrez parler Anglais à la perfection!

Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon gratuite. Composez: 288-3111

ÉCOLES Berlitz — LANGUES VIVANTES  
2055 rue Peel — 50 Place Crémazie  
MONTREAL

# Le pouvoir d'un chef de parti doit-il être sans limite?

Derrière les deux discours que M. Dalton Camp a prononcés, ces jours derniers, à Toronto et Montréal, il faudrait être naïf pour ne pas lire un réveil du vieux malaise qui trouble périodiquement le parti conservateur et qui vient de ce mélange détonnant de force et de faiblesse qu'est M. John Diefenbaker.

Mais il y a beaucoup plus, dans les propos de M. Camp, qu'une nouvelle remise en question du leadership de M. Diefenbaker. C'est la conception même de la position et du rôle du leader d'un parti que M. Camp a voulu discuter sur la place publique. C'est cet aspect très fondamental qui doit, pour l'instant, retenir notre attention.

Quand le poste de chef devient vacant dans nos partis traditionnels, on assiste à un déploiement moult de consultations et de manoeuvres visant à la désignation d'un nouveau chef. Les candidats, déclarés ou officieux, sont invités à se produire devant les auditoires les plus variés. Des groupes de partisans se forment plus ou moins spontanément autour de la personne de chacun. Les caucus se multiplient. Le tout se termine par un congrès général qui est appelé, en dernière analyse, à choisir le nouveau leader.

Une fois choisi, le chef entre, de son vivant, dans une niche dont il devient très difficile de le déloger. Il n'est plus seulement le mandataire des militants qui l'ont élu. Entre lui et le peuple en général, il s'établit un lien mystique qui l'élève en quelque sorte au-dessus de son parti ou, à tout le moins, un rapport très différent entre lui et ses partisans immédiats. Ce changement d'abord à peine perceptible. Il prend toute sa signification lorsque le nouveau chef réussit à décrocher le pouvoir à la faveur d'une élection générale.

Appelé à gouverner au nom de tous les citoyens, le chef qui remporte la victoire à une élection générale n'est plus uniquement l'homme de son parti. Il devient l'homme de tout le peuple. Il continuera sans doute, par respect pour la grammaire, à rendre des comptes à son parti. Mais aussi longtemps qu'il possède la confiance de l'opinion, il faut que le parti s'efface afin de laisser libre cours à l'union du leader avec le peuple.

On conçoit assez mal, dans ces conditions, qu'un chef de parti au pouvoir doive se soumettre, pendant la durée de son mandat, à un cérémonial de confirmation de la part de son parti. A la rigueur, cela peut se concevoir. Mais nul ne se laisserait prendre à un rite aussi artificiel. Le souci de démocratie, poussé trop loin, devient ridicule et finit par se contredire lui-même.

Il n'en va pas ainsi, toutefois, pour les chefs dont le parti n'est pas au pouvoir. La coutume veut, présentement, dans les partis traditionnels, que le chef reste en fonction aussi longtemps qu'il ne décide pas de lui-même de démissionner.

Il s'agit souvent, ici encore, d'un rite : certains chefs ont "démissionné d'eux-mêmes" après avoir été forcés discrètement de le faire par des éléments plus puissants qu'eux à l'intérieur du parti. Mais l'orthodoxie n'en veut pas moins que le chef soit, à toute fin pratique, inamovible, intouchable.

Cette situation devient particulièrement tragique dans le cas des partis qui sont profondément divisés à l'intérieur de leurs propres rangs. La scène fédérale offre, depuis quelques années, le spectacle d'un parti qui ne peut empêcher, à tous les six mois, une nouvelle "rébellion" de prendre racine autour de la personne du chef. Dans l'état actuel des choses, il suffit que le chef possède la confiance d'un certain nombre d'éléments clés pour que ces tentatives de remise en question soient vouées non pas seulement à l'échec (ce qui serait assez normal si des procédures satisfaisantes étaient disponibles pour arriver à ce résultat) mais à l'étouffement sans examen. Cela dure depuis trois ans et risque de durer aussi longtemps que le chef refusera "d'ouvrir" la question, de la laisser débattre librement par l'assemblée suprême du parti.

De ce vice fondamental découlent d'autres inconvénients non moins graves. Le chef qu'on ne peut déplacer, comment oserait-on le discuter, comment oserait-on le contredire? Autour du monarque non couronné, il se crée une cour de fidèles plus ardents qu'éclairés. Pour eux, ce que décide le chef est, par définition, bon et incontestable. Dès lors, comme le souligne pertinemment M. Camp, toute velléité d'intervention inspirée d'une pensée différente de celle du chef devient sujette à caution, risque de prendre la forme d'une trahison à l'endroit de l'intérêt supérieur du parti. A ce régime, la situation d'un parti peut aller se détériorant de jour en jour sans que personne, à l'intérieur, puisse faire appel à une opinion plus large en vue d'obtenir un redressement. Rien n'est plus contraire à la démocratie bien comprise que ce spectacle d'un parti qui se recroqueville sur ses propres difficultés et qui se trouve réduit, de ce fait, à une impuissance éroissante.

La position du chef soulève implicitement toute la question de la nature, du rôle et du fonctionnement d'un parti politique.

M. Léon Balcer commit naguère l'erreur de s'attaquer à la personne même du leader. Plus habile, plus capable aussi de voir le problème de haut, M. Dalton Camp a préféré soulever au fond le même problème, mais cette fois au niveau des structures. La prise de position du président du parti conservateur nous paraît inattaquable. Elle rejoint les préoccupations de tous ceux, libéraux, conservateurs et autres, qui ont à cœur, par-delà le succès immédiat de tel ou tel groupe, la vitalité de notre démocratie.

Claude RYAN

## Un gouvernement supérieur et dix gouvernements inférieurs?

Commentant la récente réunion du comité du régime fiscal à Ottawa, le "Winnipeg Free Press" fait remarquer que les premiers ministres provinciaux peuvent bien se lamenter devant le peu de succès qu'ils ont obtenu, mais qu'il n'est pas grand-chose qu'ils puissent faire à part ça. Pour le "Free Press", quand Ottawa prend une décision en ces matières, les provinces n'ont qu'à se taire.

Et pourquoi? Pour la simple raison qu'ils ne représentent que des gouvernements "junior", alors que M. Sharp représente le gouvernement "senior". C'est au gouvernement "senior" de décider, aux gouvernements "junior" d'obéir.

Mais voici plutôt le texte (traduit de cet éditorial) de notre confrère de Winnipeg: "Dans cette situation — bien qu'on puisse ne pas s'en rendre compte à la lecture des déclarations des premiers ministres provinciaux — le gouvernement fédéral est celui qui a le gros bout du bâton. Si le ministre fédéral des finances et ses collègues disent, comme ils l'ont fait, qu'Ottawa est disposé à donner tant aux provinces — et pas plus — il n'est pas grand-chose que les provinces puissent trouver à répondre. Elles n'ont qu'à accepter ou à sortir de la Confédération."

"Car, malgré la publicité reçue par les premiers ministres provinciaux, une conférence fédérale-provinciale n'est pas, comme on pourrait être tenté de le penser, une rencontre entre égaux de 11 gouvernements disposant des mêmes pouvoirs. C'est la rencontre d'un gouvernement aisé avec les gouvernements cadets — même si les premiers ministres provinciaux ne prennent pas trop cette définition."

Il ne saurait en être autrement. Le Canada est une confédération et s'il doit simplement continuer d'exister comme nation, les besoins de

gouvernement national doivent avoir priorité sur ceux des régions. Cela ne signifie pas que les provinces n'ont pas le droit de réclamer l'argent dont elles croient avoir besoin pour faire face à leurs responsabilités croissantes, pourvu qu'elles aient d'abord épuisé leurs propres sources d'imposition. Le gouvernement fédéral doit — il le fait — reconnaître les besoins provinciaux et les satisfaire dans les limites de ses moyens financiers. Mais ces moyens sont limités. Et quand l'avidité se manifeste, ce sont les besoins du gouvernement aisé qui doivent avoir préséance. Toute autre chose signifierait non une seule grande nation mais dix faibles petits États."

### Gouvernements ou départements?

Une telle thèse, présentée avec tant d'assurance, nous surprend. L'éditorialiste du "Free Press" a, de la Confédération, une conception tout simplement inacceptable. Pour lui, les provinces, face à Ottawa, ne sont que de vulgaires administrations départementales qui n'ont qu'un semblant d'autorité. Elles peuvent présenter des demandes au gouvernement central à peu près comme un enfant le fait vis-à-vis de son papa. Elles peuvent insister, menacer, boudier devant un refus, mais elles doivent finir par se soumettre, à moins qu'elles ne décident de quitter le toit paternel, c'est-à-dire la Confédération.

## BLOC-NOTES

Pour le "Free Press", il n'y a au pays qu'un gouvernement souverain et c'est Ottawa. Les provinces dépendraient, en somme, du bon vouloir d'Ottawa, comme les municipalités dépendent de celui des provinces. Elles seraient, si l'on veut, une émanation du pouvoir central.

Or, c'est là tout juste l'opposé de la réalité vraie. La réalité vraie, au Canada, c'est que le gouvernement central et les dix gouvernements provinciaux sont autant de gouvernements souverains dans leurs sphères respectives. Aucun n'a à prendre d'ordres de l'autre. Quand ils discutent entre eux, ils discutent entre égaux.

Et ce n'est pas parce qu'Ottawa est le gouvernement central que ses besoins doivent être satisfaits en premier. Il peut arriver que les besoins d'Ottawa soient prioritaires, comme il peut arriver que ce soit ceux des provinces. Et c'est pour tenter de s'entendre là-dessus qu'on se réunit autour d'une table ronde.

Evidemment, dans ces discussions, il y a toujours un qui doit céder. Ce n'est pas toujours le droit qui triomphe. Si le gouvernement central est plus fort, politiquement, que les gouvernements provinciaux, il a de bonnes chances de l'emporter et l'inverse est également vrai. Et c'est pourquoi il se joue généralement de durs matches dans ces réunions. S'il fallait accepter la conception du "Free Press", ces rencontres n'auraient à peu près aucune raison d'être.

Au fait, la conception que le "Free Press" se fait du Canada, c'est celle d'un pays

unitaire. Tous les centres de décision doivent résider à Ottawa. Ce n'est pas avec de telles vues qu'on fera avancer la cause du fédéralisme chez nous. Il sied de le regretter amèrement.

### Président permanent?

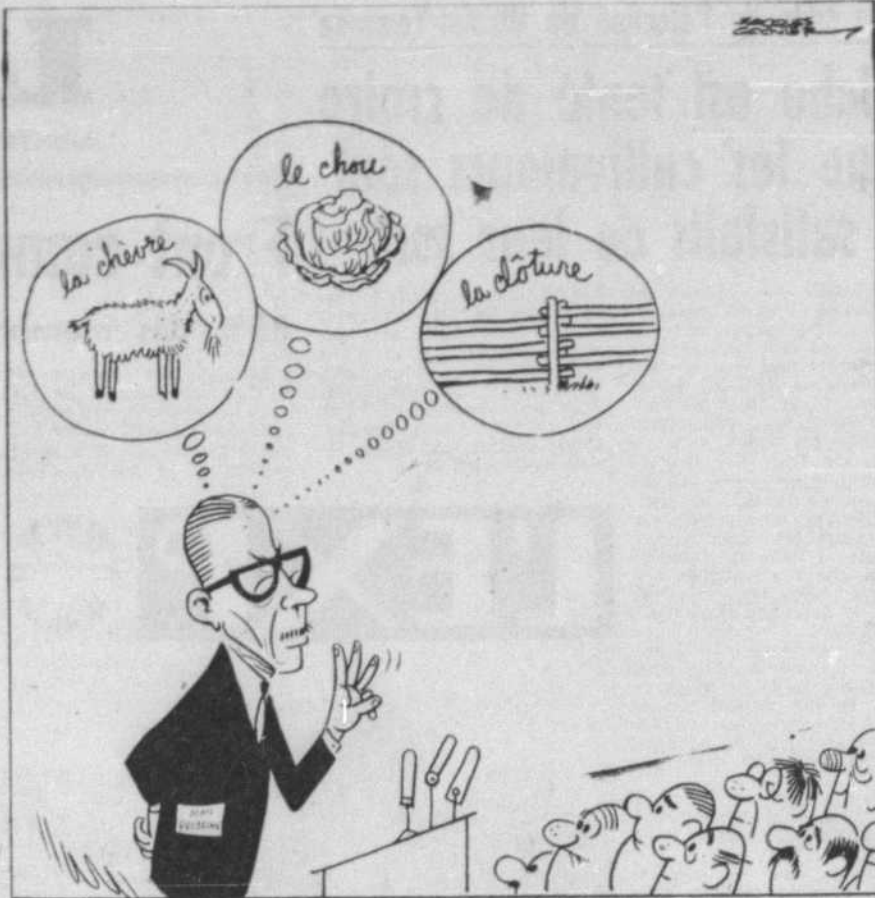
S'adressant, mercredi, aux membres de la 12e conférence des parlementaires du Commonwealth, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a laissé entendre qu'il était favorable au principe de la permanence pour les présidents de l'Assemblée législative.

M. Johnson serait prêt à tenter l'expérience dans un avenir rapproché, s'il peut y avoir entente avec les oppositionnistes que dirige M. Jean Lesage. Or, il arrive que M. Lesage lui-même est passablement gagné à l'idée. Les choses s'annoncent donc assez bien.

Ce n'est pas la première fois, évidemment, qu'on soulève ce problème de la permanence du président de l'Assemblée législative du Québec. A force d'en parler, on devrait finir par s'entendre.

Accorder la permanence au président des débats serait une excellente initiative, une garantie supplémentaire d'impartialité. Il est des présidents d'Assemblée au Québec qui, dans le passé, n'ont pas donné cette impression d'impartialité. La droite avait toujours raison et la gauche toujours tort.

Le rôle du président c'est d'assurer aux députés, de quelque côté de la Chambre qu'ils siègent, le plein exercice de leurs droits et privilèges. Certains présidents élus peuvent remplir adéquatement ce rôle, pas tous. Tous n'ont pas l'héroïsme et le détachement que cela suppose. Quand il faut se faire redire



Il y a trois choses à considérer, avant de répondre à votre question, messieurs!

### D'APRÈS LES CONNAISSANCES ACTUELLES

## Les processus d'hominisation auraient commencé en Afrique voici deux millions d'années

Il y a quatre-vingts ans, l'identification de l'homme de Neanderthal bouleversa l'idée que l'on se faisait du passé de l'espèce humaine. La découverte de l'homme de Java (1891), puis celle des australopitèques d'Afrique du Sud (1924) repoussèrent encore plus loin de nous les origines du processus d'hominisation. Enfin, depuis douze ans, une série de découvertes capitales ont été faites au Tanganyika, au Kenya et au Tchad, complètes par de multiples trouvailles en Afrique, en Asie et en Europe.

Les spécialistes de paléontologie humaine ont d'abord été surpris par la découverte de ces nouvelles découvertes. Ils ont dû constater que les ossements qu'ils trouvaient étaient plus récents que ceux qu'ils avaient connus. Ils ont dû constater que les ossements qu'ils trouvaient étaient plus récents que ceux qu'ils avaient connus.

De passage à Paris, le professeur P.V. Tobias, président de l'Institut pour l'étude de l'homme en Afrique (université de Witwatersrand, Johannesburg), a bien voulu exposer brièvement l'état des connaissances actuelles.

Le processus d'hominisation semble bien avoir commencé en Afrique il y a environ deux millions d'années. Les australopitèques sont en effet les plus anciens hominidés connus. Chez eux on trouve les premières preuves des progrès essentiels qui les ont mis sur la voie humaine.

— La taille du cerveau est plus grande proportionnellement. Les australopitèques n'ont guère en moyenne que 300 centimètres cubes de cerveau. Cela semble peu. Après tout, les gorilles en ont 300 centimètres cubes, eux aussi.

— La station debout a déboulé. Les australopitèques est un être qui se tient sur ses deux pieds. La crâne s'emmanche sur la colonne vertébrale de façon à être en équilibre quand son possesseur est debout, et le bassin est très nettement fait pour que les intestins y reposent comme dans un "bassin". Chez les singes, même les plus évolués, la station debout n'est qu'accidentelle: leur cerveau se raccorde à la moelle épinière à travers un canal situé à l'arrière de la base du crâne et non au milieu de la base, comme chez les anciens australopitèques ou les Homo sapiens actuels (c'est-à-dire nous-mêmes), et leurs intestins s'accrochent à leur bassin comme à un bras de grue, au lieu d'y reposer.

— Les mains sont capables de plus de précision. Le poignet, encore très court chez les singes supérieurs, s'allonge. Les mains gagnent en précision ce qu'elles perdent en force.

— Les canines sont petites. Elles ne peuvent plus servir d'outils naturels pour mordre ou déchirer des choses dures. Elles ne sont plus utilisables pour effrayer d'éventuels ennemis, comme le font les singes en montrant leurs énormes crocs. Ces petites canines supposent donc des techniques de remplacement, des outils empruntés au monde extérieur.

— La taille du cerveau est plus grande proportionnellement. Les australopitèques n'ont guère en moyenne que 300 centimètres cubes de cerveau. Cela semble peu. Après tout, les gorilles en ont 300 centimètres cubes, eux aussi.

— La station debout a déboulé. Les australopitèques est un être qui se tient sur ses deux pieds. La crâne s'emmanche sur la colonne vertébrale de façon à être en équilibre quand son possesseur est debout, et le bassin est très nettement fait pour que les intestins y reposent comme dans un "bassin". Chez les singes, même les plus évolués, la station debout n'est qu'accidentelle: leur cerveau se raccorde à la moelle épinière à travers un canal situé à l'arrière de la base du crâne et non au milieu de la base, comme chez les anciens australopitèques ou les Homo sapiens actuels (c'est-à-dire nous-mêmes), et leurs intestins s'accrochent à leur bassin comme à un bras de grue, au lieu d'y reposer.

— Les mains sont capables de plus de précision. Le poignet, encore très court chez les singes supérieurs, s'allonge. Les mains gagnent en précision ce qu'elles perdent en force.

— Les canines sont petites. Elles ne peuvent plus servir d'outils naturels pour mordre ou déchirer des choses dures. Elles ne sont plus utilisables pour effrayer d'éventuels ennemis, comme le font les singes en montrant leurs énormes crocs. Ces petites canines supposent donc des techniques de remplacement, des outils empruntés au monde extérieur.

par ses électeurs, sous une étiquette politique très précise, la tentation est toujours très forte d'aider la cause de ce même parti.

Un des dangers possibles, avec un président permanent, c'est que s'il était incompetent, on serait pris avec lui pour longtemps. Ce ne devrait pas être là un argument trop sérieux. S'il est vraiment incompetent, on imagine mal que les deux partis consentiraient facilement à prolonger son mandat.

Ce qu'il reste à faire, en somme, c'est de s'entendre sur la façon de réaliser ce projet. L'ex-président Guy Leclercq a suggéré que le président pourrait, par fiction, représenter la colline parlementaire. Ses électeurs seraient le collège des députés. Il y aurait entente tacite pour reconduire son mandat au début de chaque nouveau parlement.

C'est une suggestion qui vaut d'être retenue. Elle aurait l'avantage de ne priver aucun comté régulier d'un véritable député. Mais il est sûrement aussi d'autres formules possibles.

V. P.

MONTREAL, VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1966

## LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOUSSAÏE LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur  
André LAURENDEAU, Rédacteur en chef  
Paul SAURIOU, Directeur de l'information  
Mario CARDINAL, Trésorier  
Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 424 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: Édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et Baieville: 12 mois \$25.00, 6 mois \$12.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$30.00, 6 mois \$15.00, 3 mois \$8.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 444-3361

### "Habitat 67"

Dans l'édition du 17 août de ce grand journal du Canada, j'ai lu avec un intérêt particulier l'article de mon ami Yves Margraff, intitulé: "Habitat 67 ne sera pas terminé pour l'Expo". Je dis bien un intérêt particulier, car en Haiti, j'entreprends pour Expo 67 une vaste publicité à la faveur de laquelle j'entends répandre aux quatre coins de la République d'Haiti le message imprégné de fraternité universelle de cette grande rencontre internationale.

Dans cet article, ce tenant de l'objectivité déclare: "Nous avons appris de bonne source qu'il était ou qu'il avait été sérieusement question de réduire d'un tiers l'envergure du complexe. Notre informateur, peu avare de détails, allait jusqu'à prévoir qu'Habitat 67 n'aurait que huit étages au lieu de douze et qu'on supprimerait purement et simplement la partie ouest qui n'est point encore sortie de terre."

Au cours d'une émission à Télé-Haiti, le seul poste émetteur d'Haiti, j'ai eu à parler d'Habitat 67. Le lendemain, des techniciens en construction me faisaient part de leur émerveillement en face d'un tel exploit et me priaient de demander aux

responsables des renseignements techniques sur Habitat 67. A vrai dire, moi de mon côté, je m'imagine difficilement une telle architecture où chantent le fantaisiste et l'ingénieur. Est-il vrai que dans Habitat 67 chaque demeure à l'intérieur du complexe possèdera un caractère d'intimité, d'identité propre avec des horizons largement ouverts? Est-ce possible qu'Habitat 67 soit doté d'un système d'irrigation central et orienté de façon à ce que les résidents jouissent le plus longtemps possible de soleil? Les 250 logements seront-ils reliés à plusieurs niveaux par des rues et des escaliers?

Ainsi, j'approuve sans aucune réserve l'attention spéciale de mon ami Yves Margraff pour Habitat 67 et je forme le souhait que cette prévision "Habitat 67 ne sera pas terminée pour l'Expo" ne se réalise pas. Pardon ce n'est pas mon souhait à moi, mais celui de toute la République d'Haiti, favorablement gagnée à Expo 67, la plus grande que le monde ait jamais connue, ou la plus grande que le monde ait jamais connue et cela lors même que cette prévision se réalise.

Alex BOUCAUD

Port-au-Prince, Haiti

### Un journal au cours primaire

M. Marc Jarry, Président, CECM, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal, Monsieur.

Permettez-moi de vous faire part d'une suggestion qu'il serait à mon avis utile d'explorer.

Pour aider dès le départ les jeunes du cours primaire à faire de l'école un lieu d'apprentissage de la vie et de découverte du monde — ... d'ouverture au monde —, ne serait-il pas opportun de créer à leur intention un journal d'information?

Ce journal — un hebdo consacré sans doute — serait en quelque sorte la réunion de plusieurs journaux destinés chacun à un degré particulier du primaire, et présentant selon une pédagogie adaptée à chacun des niveaux les problèmes, événements, problèmes et transformations qui auront retenu l'attention de leurs aînés sur les plans régional, national et international. — Pour faire oeuvre d'éducation, il faudrait introduire les faits, puis dégager leur signification dans un esprit large, et pousser à la réflexion.

Alors que le "pédagogue" pourrait se substituer en classe au "lecteur illettré" — quitte à laisser l'enfant sur sa soif et se faire lire le reste par ses parents —, l'écolier apprendrait à se servir du journal en même temps qu'il apprend à lire, et certains ne manqueraient pas de jeter un coup d'oeil sur la page de leurs aînés.

Le financement de cet "Express-Ecole" pourrait être assuré par un abonnement familial libre ou obligatoire, et pour échapper aux "requis de l'éducation" il serait sans doute souhaitable que la CECM effectue à cette tâche un personnel compétent, en assure la réalisation comme la publication.

Michel Dignard

### Expo et hockey

J'arrive de Lausanne en Suisse où j'ai passé un an dans une école d'hôtellerie. Je n'ai à peu près pas entendu parler de l'exposition mondiale de 1967. Les hôteliers savent qu'il se tiendra une exposition à Montréal, mais le peuple ignore totalement.

Je crois que les directeurs de l'exposition devraient faire un effort en ce qui regarde la publicité de l'exposition, particulièrement en Suisse.

D'autre part, c'est avec un grand plaisir et presque même avec honte que j'ai vu l'équipe canadienne de hockey subir un échec lors des premiers jeux d'hiver en Europe.

La plupart des habitants de la Suisse sont sous l'impression

que l'équipe russe est capable de vaincre n'importe quelle équipe canadienne.

Je suggère donc, pour sauver l'honneur du Canada en ce qui concerne notre sport national, que deux équipes de la Ligue nationale de hockey, Montréal et Toronto, aillent en Europe jouer des parties hors concours afin de montrer aux Européens comment nous jouons au hockey.

C'est vraiment honteux, pitoyable et décevant pour un Canadien en Suisse de voir l'équipe du Canada se faire déclasser par les Russes ou les Tchèques.

Robert Saint-Hilaire, Charlesbourg, Québec

pleinement ne remonterait qu'à vingt mille ans.

Les vestiges retrouvés sont éparés dans le temps et l'espace. Pas un squelette entier avant les hommes de Neanderthal, succédant des industries du paléolithique moyen. Ce n'est en effet qu'avec les néanderthaliens que sont apparus, il y a cinquante mille ou soixante-dix mille ans, les rites funéraires avec ensevelissement. A partir de cette époque, les corps ont pu se conserver en entier. Pour les milliers de millénaires antérieurs, c'est déjà un miracle de retrouver des restes de créatures vivant à ces époques.

Supposons un âne qui meurt dans la campagne de l'Île-de-France et dont la carcasse repose sur place à l'abandon. Au bout d'un mois il ne resterait guère que quelques morceaux d'os éparpillés. Après deux ou trois mois, un zoologiste s'estimerait heureux de retrouver une dent et une vertèbre. Et aucun voyageur, aucun chasseur, aucun vaurien, ne serait attaqué à la carcasse. Il y a un ou deux millions d'années, en Afrique, les australopitèques morts devaient disparaître encore plus vite. Quant aux pithecanthropes, les conditions de fossilisation leur ont toujours été très défavorables, et on dispose actuellement de plus de restes d'australopitèques que d'ossements de pithecanthropes.

Mais de fragments d'os, informes pour le profane, les spécialistes tirent de multiples renseignements. Une partie de crâne permet de calculer le volume approximatif du cerveau et la surface interne des os de la boîte crânienne donne une idée assez fidèle des circonvolutions de l'encéphale. Les emplacements des insertions musculaires sur les os sont soigneusement étudiés: plus les muscles sont puissants, plus leurs attaches sont évidentes.

Cependant, de telles études demandent des trésors de patience et des mois de travail. Par exemple, le professeur Tobias a mis six ans à reconstruire et à étudier le crâne du zinjanthropus (australopitèque) trouvé en plus de cent morceaux à Olduvai (Tanganyika).

Un des principaux problèmes qu'évoquent de résoudre les paléontologistes est celui de l'évolution générale. Comment, d'un singe, est-on arrivé à un être qui a vécu vingt-cinq mille ans à l'Homo sapiens actuel? Selon le professeur Tobias, il serait possible de voir dans le Kenyanthropus, trouvé en Afrique et dans le Ramapithecus de l'Inde de très lointains maillons (remontant à

deux ou quinze millions d'années) de la chaîne aboutissant à l'Homo sapiens. Ces deux anthropoïdes, qui ne diffèrent guère par leur physique, ont des canines remarquablement petites, que surmonte un creux de l'os de la mâchoire supérieure. Ce creux, que l'on trouve toujours chez l'homme, n'existe chez aucun autre singe. Mais, jusqu'à présent, on n'a pas encore trouvé d'australopitèque en Inde.

D'une espèce à l'autre, le passage se serait fait par sélection naturelle. Un individu dont le cerveau était plus développé que celui de ses congénères était plus capable de mener la lutte pour la vie. Ses capacités intellectuelles exceptionnelles lui donnaient donc le moyen de vivre plus longtemps, de survivre plus longtemps. Il avait donc le temps de laisser plus de descendants, et ceux-ci avaient des chances raisonnables d'hériter de ses qualités particulières. La lignée normale, vaincue par la branche favorisée par la nature, ne pouvait que disparaître peu à peu. Cette évolution naturelle expliquerait la coexistence (non pacifique probablement) de races différentes, comme on en a trouvé en Afrique orientale (voir le Monde du 2 juillet 1964) et rendrait compte également des créatures intermédiaires que les paléontologistes croient avoir identifiées. Actuellement, par exemple, on place l'Homo habilis, une des innombrables trouvailles faites par le Dr Leakey à Olduvai (Tanganyika), à mi-chemin entre les australopitèques et les pithecanthropes. Le Tchadanthropus aurois, découvert par M. Yves Coppens en 1961 au Tchad (voir le Monde du 30 avril 1965), se placerait après l'Homo habilis et avant le pithecanthropus, comme Cindrella, l'une des deux créatures trouvées à Olduvai en 1965, baptisée ainsi en attendant un classement définitif.

Si, depuis deux millions d'années, la sélection naturelle a favorisé le développement du cerveau chez nos lointains prédécesseurs, la vie sociale, culturelle et spirituelle qui caractérise l'homme a bouleversé l'évolution normale. La société a pris en charge l'individu démuné de moyens physiques ou mentaux qui survit comme son congénère. Plus donc l'homme a évolué, plus il a dû avoir un cerveau de 1600 ou 1800 centimètres cubes. Celui des premiers Homo sapiens, apparus il y a vingt-cinq mille ans, ne mesurait que 1500 à 1700 centimètres cubes. La moyenne raciale de notre espèce n'est plus que de 1350 à 1450 centimètres cubes. (Le Monde)

## DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

## documents d'actualité

## Le rôle de l'entreprise privée dans la rénovation urbaine

Le Metropolitan Toronto Planning Board a entrepris avec l'aide de la Société centrale d'hypothèques et de logement une étude générale sur la rénovation urbaine de ce district métropolitain; parmi les travaux que comporte cette enquête, M. Murray V. Jones a été chargé d'établir avec le concours d'un groupe de spécialistes, une étude particulière sur le rôle de l'entreprise privée dans la rénovation urbaine, et ce travail, publié récemment, a été effectué grâce à une subvention du Conseil canadien de recherches urbaines et régionales.

Le document ne couvre donc qu'un aspect des recherches d'ensemble entreprises pour Toronto, mais en même temps, sur ce point particulier, son intérêt dépasse le cadre de la capitale ontarienne, car les exigences de la participation de l'entreprise privée à la rénovation urbaine sont à peu près les mêmes partout.

Une partie notable du rapport rappelle et commente ce qui s'est fait dans ce domaine, depuis la deuxième guerre mondiale, non seulement dans la région métropolitaine de Toronto mais aussi dans d'autres villes ontariennes: Midland, Sarnia, Sault Sainte-Marie, Windsor, Hamilton et Ottawa. Ce bref historique à ce qui a été accompli dans les principaux centres de la province voisine souligne le retard de notre province à ce sujet.

Nous nous en tiendrons à un résumé des principales données du problème et des conclusions qui peuvent s'appliquer chez nous. Tout d'abord, la rénovation urbaine couvre un champ bien plus vaste que l'habitation à loyer modique; elle embrasse tout ce qui contribue à la rénovation ou à la conservation d'une partie du tissu urbain. Durant des années, au Canada, la législation destinée à stimuler la rénovation urbaine se limitait à la démolition des zones de délabrement et à la construction d'habitations à loyer modique sur les emplacements déblayés. Les amendements apportés à la loi fédérale en 1964 vont plus loin et permettent une participation plus grande de l'entreprise privée à des programmes de rénovation. L'Ontario s'est empressé de profiter de ces nouvelles dispositions, à la fois par des modifications à sa législation provinciale et par une interprétation plus souple.

Dans certains cas, il est évident que la rénovation d'un secteur vétuste ne peut être entreprise que par l'Etat, mais souvent l'entreprise privée peut aussi participer à cette valorisation des vieux quartiers; même alors, il faut que l'Etat intervienne pour établir des conditions favorables, car l'entreprise privée ne sera intéressée à jouer un tel rôle que si elle y trouve un avantage économique. Pour que de telles conditions soient établies, il faut chez nous les concours des trois gouvernements: fédéral, provincial et municipal.

## Possibilité d'un profit

Il faut en somme concilier deux aspects ou deux sortes d'objectifs qui sont nécessaires. D'abord, la rénovation, principalement en ce qui concerne l'habitation, doit répondre à des besoins sociaux; les programmes proposés par l'entreprise privée doivent donc être conformes à ces exigences; les codes de construction et les autres règlements, tel le zonage, doivent avoir prévalence sur les facteurs purement économiques.

D'autre part, si les gouvernements veulent obtenir le concours de l'entreprise privée, il faut que les objectifs sociaux de la rénovation permettent aussi un profit. Les gouvernements pourront créer ces conditions favorables soit au moyen de crédits, de subventions, d'exemptions ou de réductions de taxes ou autres méthodes analogues; ou encore en atténuant certaines exigences coûteuses des règlements si la chose peut se faire sans nuire aux objectifs sociaux.

Les contributions des gouvernements à la rénovation urbaine sont justifiées non seulement par des raisons de solidarité sociale et pour le bien-être des citoyens les moins fortunés, mais aussi pour des motifs économiques. Des quartiers vétustes deviennent un fardeau pour les pouvoirs publics car les services de santé, de sécurité sociale, de police, d'incendie deviennent plus coûteux alors que les taxes basées sur l'évaluation tendent à diminuer. Mais de plus, l'habitation vétuste et insalubre est à la fois une conséquence et une cause de pauvreté, d'où la rentabilité des dépenses effectuées pour la rénovation urbaine.

## Les stimulants

Les moyens dont disposent les pouvoirs publics pour stimuler la participation de l'entreprise privée à la rénovation urbaine peuvent être répartis en deux groupes selon qu'ils entraînent ou non des contributions financières de l'Etat.

Parmi les moyens qui ne comportent pas de déboursés pour le trésor gouvernemental ou municipal, on peut mentionner la révision du zonage et de ses exigences; la révision des règlements de construction soit pour la restauration des bâtiments ou pour les constructions nouvelles; le crédit hypothécaire pour les améliorations aux vieilles maisons dans les quartiers susceptibles de restauration; l'octroi de crédits à long terme; une procédure plus expéditive et plus simple afin que les programmes puissent être réalisés plus rapidement, ce qui tend à diminuer les risques assumés par l'entreprise privée et à réduire la période durant laquelle les capitaux investis sont improductifs.

Les moyens qui comportent des dépenses de la part des pouvoirs publics sont encore plus nombreux et peuvent avoir une influence plus grande comme stimulant. C'est le cas, par exemple, des crédits qui seraient accordés à un taux inférieur à celui auquel les gouvernements peuvent emprun-

ter; l'écart du taux devient ainsi une subvention. Certaines servitudes du zonage peuvent être assumées par la municipalité, par exemple si la ville fournit à ses frais la part du terrain requise pour le stationnement ou pour l'espace libre afin de permettre tout en respectant les exigences du zonage, une plus forte densité d'occupation du terrain qui est propriété de l'entreprise privée. De même, une municipalité peut améliorer ses services publics dans un secteur de rénovation aux frais du trésor municipal au lieu d'en répartir le coût sur les immeubles comme pour les améliorations locales ordinaires.

## Exemptions de taxes

Un moyen assez efficace et qui peut être fort nancé pour promouvoir la rénovation, ou en l'exemption de taxes sous toutes ses formes. Ce peut être une exemption de taxe foncière égale à l'augmentation de la taxe justifiée par la plus-value de l'immeuble rénové, pour une période donnée; ou une exemption de la taxe de vente sur les matériaux de construction utilisés dans la rénovation; ou encore une exemption de l'impôt sur les revenus qu'une société retire d'une entreprise de rénovation, et cela durant quelques années.

L'exemption de la taxe foncière est d'une efficacité limitée; en période de grande activité de l'industrie de la construction, ce stimulant peut être utile pour orienter l'industrie vers la rénovation; mais quand la demande d'habitation est faible l'aide est insuffisante. Cet instrument fiscal peut être amélioré en augmentant d'une part les taxes sur les taudis et les maisons vétustes et en les réduisant si l'immeuble est rénové ou rebâti.

C'est un remède d'une application délicate, car il faudrait dans chaque cas établir quelles sont les rénovations minimums nécessaires pour restaurer un immeuble, afin de ne pas exacerber les concessions, une formule trop large, soit pour l'impôt foncier ou pour la taxe de vente sur les matériaux utilisés risquerait d'être discriminatoire. Autre difficulté: la variation de taxe peut être capitalisée par le propriétaire et ainsi augmenter ou réduire le prix de vente; une diminution de taxe peut entraîner une hausse du prix du terrain; par contre une augmentation de taxe peut pénaliser les propriétaires de taudis risque d'aggraver la situation du petit propriétaire qui vit dans sa maison vétuste; et même celle des locataires si le propriétaire hausse ses loyers.

Le rapport Jones commente longuement l'hypothèse d'une évaluation immobilière fondée exclusivement sur la valeur du terrain en exemptant complètement les constructions. On a invoqué l'argument que de cette façon les constructions pourraient être d'une plus grande valeur et que cette méthode tendrait à améliorer les bâtiments. Mais les inconvénients seraient sérieux; c'est déjà assez difficile d'évaluer les terrains selon leur utilisation réelle; comment imaginer qu'on puisse les évaluer équitablement en fonction de leur utilisation la plus lucrative possible. Il semble en tout cas fort douteux que cette méthode puisse contribuer à la rénovation urbaine.

## Le loyer

Dans les habitations à loyer modique construites par l'Etat, le loyer peut être relativement faible grâce à des subventions qui représentent la différence entre le coût d'amortissement et d'administration des logements et les revenus de la location. Pour étendre ces subventions aux habitations cons-

(suite à la page 2)

## Opinion libre

## Les indépendantistes contrôlent les états généraux à Montréal

par Roger DELORME,  
délégué aux états généraux  
pour le comté de Fabre

Devant l'envergure et l'importance que prennent les états généraux du Canada français vis-à-vis l'opinion publique, les recommandations qui feront suite à ces réunions pourraient être lourdes de conséquences. Ceci serait plus particulièrement vrai, s'il arrivait qu'un parti politique réussisse à noyauter les groupes.

Nous avons pu lire dans les journaux que tel n'était pas le cas et que les réunions qui se tiendraient dans les 108 comtés de la province donneraient à toutes les couches de la population l'occasion de s'exprimer librement.

Il semble toutefois qu'à partir des cellules qui se sont formées dans les différents comtés de la région montréalaise, les indépendantistes se soient emparés du plancher. Le noyautage qui s'est opéré au niveau des différentes cellules permet d'entrevoir dès le départ quelle en sera l'issue.

Dans le comté de Fabre, pour citer un exemple, les indépendantistes comptent plus de 80% des délégués de ce comté. De plus, un nombre impressionnant de candidats du RIN aux dernières élections sont également délégués et même présidents de différentes commissions.

Aux assises de samedi dernier qui se tenaient à l'université de Montréal, l'individu qui ne faisait pas partie d'un mouvement indépendantiste quel-

conque se sentait nettement mal à l'aise et éprouvait beaucoup de difficultés à exprimer ses idées si ces dernières allaient à l'encontre des doctrines indépendantistes.

Des conclusions ont déjà été tirées par des commissions quant à l'orientation que devrait prendre le Québec. Evidemment il est question d'un Québec séparé.

L'échantillonnage de la représentation au sein des états généraux, dès le départ, n'est pas représentatif de la nation canadienne-française. Le fait d'engager le dialogue avec l'idée préconçue de la majorité des participants, à l'effet que la seule solution aux problèmes du Québec soit la séparation, n'assurera certainement pas l'objectivité des résultats. Si ce que nous avons pu constater au cours de ces premières assemblées devait se répéter à l'échelle du Québec; si les indépendantistes arrivent à noyauter les états généraux; des efforts honnêtes et gigantesques auront été anéantis, à la base même.

Devant l'opinion publique les états généraux sont objectifs et sans décisions ou opinions préconçues. Dans ce qu'il nous a été donné d'observer à ce jour, tel n'est pas le cas. Si ce qui s'est passé à Montréal devait se répéter à l'échelle de la province ces assemblées deviendraient autant de farces monumentales.

L'échantillonnage de la représentation de la région métropolitaine étant faux au départ, il est permis de s'interroger sur la valeur des remarques, recommandations ou suggestions qui ont été formu-

lées au cours de cette réunion. L'exécutif dont font partie des sociologues émérites en tiendra compte, nous le souhaitons.

Il se dégage de l'ensemble des réunions auxquelles nous avons pu assister jusqu'ici, qu'un grand nombre de personnes qui auraient pu et dû assister à ces réunions et y formuler des remarques objectives se sont abstenues à tort de le faire. Il y a cependant plus grave, car dans certains comtés, preuve à l'appui, les indépendantistes avaient pris l'affaire en main avant même qu'on procède à l'élection des délégués afin de s'assurer une majorité absolue.

Il est regrettable que tant d'efforts louables soient voués à l'échec dès le départ par l'ambition mal dirigée d'un petit groupe d'individus (nous parlons toujours au sujet de la région de Montréal, n'ayant pu pour le moment poursuivre notre enquête à l'extérieur).

L'esprit qui règne dans certains secteurs de représentation ne saurait être mieux exprimé que par la remarque suivante qui m'était faite par un ancien candidat RIN. "Qui choisira-nous comme président dans notre comté puisque si l'on choisit un indépendantiste, l'affaire paraîtra trop".

En voulant à tout prix se servir des états généraux comme écran pour dissimuler leurs ambitions, les indépendantistes rendent un bien piètre service aux Canadiens français. Ils risquent de saboter l'organisation des états généraux au départ et en définitive empêcher que nous obte-

nions une opinion vraiment objective de la part des Canadiens français. À la lumière de ce départ qui jette une ombre sérieuse et met en péril le succès des états généraux, les personnes et organisations qui financent ces recherches, dont la Société St-Jean-Baptiste, devraient s'interroger sérieusement.

Au cours de l'assemblée de la Commission itinérante de samedi dernier, l'atmosphère qui régnait dans la salle ressemblait étrangement à l'atmosphère qui règne dans certaines salles lors des conventions précédant le choix des candidats aux élections.

Un fait indéniable se dégage de cette assemblée:

"Elle ne groupait définitivement pas les éléments représentatifs des différentes couches de la nation canadienne-française de la région de Montréal, telle qu'elle aurait dû".

Contrairement à ce qu'on a lu dans différents journaux un certain schéma de discussion avait été prévu et des copies des textes accompagnés d'un questionnaire avaient été remises aux participants. Il était difficile de conclure, même avec un minimum de sentiment nationaliste, à autre chose qu'au séparatisme. Quant à la discussion, elle était libre et facile comme il se doit puisque la grande majorité, faisait partie de la même famille, celle des indépendantistes.

Etant donné les conséquences de ces assemblées, il serait souhaitable qu'un plus grand nombre de journalistes y assistent et poursuivent leur enquête. Le public se doit de recevoir plus en matière d'information sur les états généraux que l'impression dans les colonnes de nos quotidiens,

(Suite à la page 6)

\*\*\*\*\* SI VOUS ÊTES HOMME D'AFFAIRES  
\*\*\*\*\* SI VOUS GÔTEZ BON DÉJEUNER  
\*\*\*\*\* SI VOUS AIMEZ BONNE AMBIANCE  
\*\*\*\*\* SI. SI. SENOR, BIENVENUE AU  
\*\*\*\*\* CHATEAU MADRID  
\*\*\*\*\*

368 est, rue Mont-Royal — 845-2843

## COMMENT SE RETIRER À 35 ANS

C'est facile. Des milliers d'hommes et de femmes le font chaque année, dans tous les domaines. Il s'agit de ne plus lutter, de ne plus progresser, de ne plus avancer, de ne plus s'améliorer. Il suffit de se dire "ne pour un petit pain" de subir la vie, d'endurer son sort, d'exister, sans plus. Il n'y a qu'à se rendre au travail chaque jour, à retirer une paye chaque semaine, à prendre des vacances chaque année.

Ces gens-là sont retirés, mais personne ne le sait. Ils attendent une promotion qui ne vient pas. Et ils se demandent pourquoi.

Moi aussi, j'étais en train de me retirer à 35 ans, lorsqu'un jour un ami me prêta le volume: "Arrêtez d'avoir peur! Et croyez au succès!" de Jean-Guy Lebeuf.

Ce fut le début d'une merveilleuse aventure. Je fus tout d'abord convaincu par la préface de Me René Paré et par celle du chanoine Albani Mélançon.

Et toutes les pages suivantes m'ont vite donné le goût de me réveiller, de sortir de ma routine et de stimuler ma volonté.

C'est dans ce volume que j'ai découvert l'existence de L'Institut de Personnalité. Je m'y suis rendu avec empressement, désireux de connaître des techniques nouvelles en culture humaine et maîtrise de soi.

J'y ai rencontré des hommes et des femmes, de 20 à 80 ans, désireux comme moi de se renouveler, de se donner une raison de vivre, de retrouver la flamme de la confiance et de l'enthousiasme.

J'y ai vu des gens développer des qualités innées qui peuvent faire d'eux des réalisateurs, des chefs, des organisateurs.

J'y ai vécu une expérience tellement enrichissante que j'ai cru y entrevoir l'étincelle qui permettrait à tout notre peuple de se sentir bien chez lui, heureux et prospère, sûr de pouvoir se réaliser entièrement. Car l'important, ce n'est pas d'avoir un beau jeu, mais de bien jouer celui que l'on a.

Vous désirez sans doute acquiescer vous aussi ces atouts nécessaires pour faire un succès de votre vie: culture humaine et maîtrise de soi. Alors, faites confiance à L'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce, depuis 1954, près de 10.000 diplômés ont profité de ces techniques modernes. Téléphonez à 842-8186, demandez plus de détails, prenez rendez-vous, et allez vous inscrire, de 10 heures du matin à 10 heures du soir au Palais du Commerce, suite 213 le jour, suite 219 le soir. Veuillez entrer par 1600 Berri et prendre l'ascenseur. Agissez tout de suite, avant que la prochaine saison ne soit commencée. Et vous comprendrez pourquoi Dieu ne fait pas complètement sa création par des peureux, mais par des braves!

## ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT,  
TREMBLAY  
ARCHITECTES

3480 C. de la Côte des Neiges  
Montréal — 937-9324

DAVID & BOULVA  
ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie  
MONTREAL — 866-9854

LAROSE, LAROSE,  
LALIBERTE & PETRUCCI  
ARCHITECTES

1255, boulevard Laird  
Ville Mont-Royal  
Suite 280 — RE. 1-9611

PAUL-O. TREPANIER  
ARCHITECTE

GRANBY — 372-8888  
MONTREAL — 276-6013

## Les architectes

Longpré, Marchand, Goudreau  
Dobush, Stewart, Bourke

506 est, rue Sainte-Catherine  
Montréal 24 842-9528



Un bon rhum...comme un bon scotch...doit être importé.

## Dalton Camp

(Suite de la première page)

dans le parti, qui croient que la politique du parti est établie au jour le jour, selon la stratégie établie par le leader, improvisée et opportuniste. Il est très difficile, à ce moment-là, d'être juste envers tout le monde et de recueillir un consentement unanime sur la politique adoptée. Le mécanisme n'est tout simplement pas là.

Selon M. Camp, un parti politique remplit vraiment son rôle lorsqu'il favorise la discussion la plus libre sur les nouveaux problèmes du pays et des solutions à ces problèmes. M. Camp semble d'ailleurs terriblement déçu du caractère statique de son parti.

"A mon sens, les éléments fondamentaux de la vie ne sont pas les habitudes et les traditions mais le changement. Et l'avenir appartient à ceux qui peuvent s'accommoder et s'adapter au changement. En ce moment, dans le parti, on se demande où nous allons, on se demande même si nous allons quelque part... Nous ne savons plus ce qu'est la politique de notre parti vis-à-vis le problème de la Confédération, les affaires étrangères, la défense, les mesures sociales. La politique d'un parti, c'est autre chose qu'une série de jugements arbitraires sur les décisions des autres..."

### LA DEMOCRATISATION DU PARTI

M. Camp relie très étroitement la démocratisation du parti à la présence dans ses rangs de personnes hautement qualifiées. "Notre parti est prêt à la démocratie. Il y a en ce moment dans le parti des personnes qui se demandent quoi faire. Il y en a en dehors qui n'osent y entrer simplement parce que la vie est trop captivante et que la politique offre trop peu."

M. Camp, sans l'avouer avec insistance, a de l'admiration pour le travail de démocratisation actuellement en cours dans le parti libéral du Québec. "C'est fini, le temps où l'autorité n'appartient qu'à un petit groupe d'individus et pour l'éternité." Il regrette notamment que, bien qu'étant président de l'association, il ignore tout des origines de la caisse électorale.

M. Camp a des ambitions. "Je ne me considère pas comme un candidat à la direction du parti, dit-il. Mais j'ai des ambitions en ce qui concerne ses structures et je songe à siéger un jour à la Chambre des communes."

At-il fait son choix sur le successeur de M. Diefenbaker? "Tout indique qu'il y aura de très bons candidats sur les rangs, et cela me satisfait. Qui sont ces candidats? Malheureusement, nous n'avons pas dans le parti le climat qui permette aux candidats de l'affirmer ouvertement."

Il reste deux mois avant la convention conservatrice de la mi-novembre. M. Camp a entrepris une tournée qui le mènera d'abord dans les Maritimes puis dans l'Ouest. "Il reste deux mois. Nous avons des problèmes. Nous devons en discuter ouvertement. Tant mieux si je peux servir de catalyseur dans ces discussions." Un peu partout, il s'entretient avec des organisateurs, des personnalités reconnues comme conservatrices ou sans adhésion politique. A Montréal, par exemple, il a causé au téléphone avec le président du Trust Général du Canada, M. Marcel Faribault. A Québec, hier soir, il rencontrait un des hommes de confiance du premier ministre Johnson, "question de voir comment se porte la démocratie, dans l'Union nationale".

La campagne amorcée par le président des conservateurs durera, ira même en s'intensifiant, jusqu'au congrès. "Il ne faut pas considérer ma tournée du pays comme une véritable campagne, dit-il. Depuis plusieurs mois, j'estimais qu'elle s'imposait. Je ne l'ai entreprise que cette semaine à cause des élections partielles. Non pas que j'attendais de savoir qui serait élu. Mais je ne voulais pas nuire aux chances du parti."

M. Camp parle très peu de M. Diefenbaker dans ses conversations. Il cherche à bâtir. Il sait que rien ne sera possible tant que M. Diefenbaker sera là. Mais il pense déjà à ce que pourrait être le parti conservateur, M. Diefenbaker parti.

## Munsinger

(Suite de la première page)

Mme Munsinger, M. Pearson a répondu, sèchement: "Je crois qu'elle est en Allemagne".

L'affaire éclata en Chambre le 4 mars dernier, un vendredi après-midi. Il était près de trois heures, et M. Cardin, s'étant emporté — l'opposition harcelait les ministériels avec une autre affaire, celle de Spencer, un misérable espion qui ne fut enfin jamais accusé d'espionnage — lança à M. Diefenbaker la question détonnante: "J'aimerais que les trois honorables (M. Diefenbaker) nous dise comment il participa à l'affaire 'Monseigneur', alors qu'il était premier ministre de ce pays?"

Puis, ce furent cinq jours muets. En Chambre, pas un mot sur la mystérieuse personne dont on aurait cru d'abord qu'il s'agissait de quelque chose d'ordinaire italien qui se serait enfui en emportant le fruit de la quête.

La presse, soupçonnant un beau méfait — la Confédération a produit peu de belles espionnes étrangères — déclara qu'il s'agissait d'une "Munsinger", et bien vivante encore, tandis qu'on la croyait morte. Le 14 mars, M. Pearson annonça la création d'une enquête royale et désigna à la présidence du tribunal le juge W.F. Spence, de la cour suprême du Canada.

Le mandat était le suivant: "Faire une enquête complète sur une déclaration du ministre de la justice (M. Cardin) au premier ministre dans une lettre du 11 mars 1966, à propos d'une affaire mettant en cause une certaine Gerda Munsinger, sur toutes les déclarations faites à la Chambre des communes le 4 mars et 7 mars 1966 concernant cette affaire; et sur toutes les déclarations du ministre de la justice lors d'une conférence de presse le 10 mars 1966, lesquelles, entre autres, comprennent des déclarations au sujet de personnes impliquées dans cette affaire, du défaut de demander l'avis des conseillers juridiques du ministère de la justice, ainsi que de circonstances qui peuvent avoir constitué un danger pour la sécurité du Canada, et suivent lesquelles l'on n'est pas occupé de cette affaire comme il se devait; de s'enquérir si l'on a traité cette affaire selon les règles et principes qui s'appliquent normalement aux personnes ayant accès aux renseignements confidentiels, et de faire enquête sur toutes les circonstances pertinentes qui y ont trait et, en particulier, mais sans restreindre la généralité de ce qui précède, d'examiner complètement tous les rapports soumis au gouvernement ou à tout membre du gouvernement de l'époque et toute preuve déposée devant eux à cet égard ainsi que toute autre preuve découverte par le commissaire..."

La gauche de M. Cardin — personne n'avait jusqu'à présent prononcé le nom de Mme Munsinger, à vrai dire seuls ses intimes et la RCMP connaissent cette femme — ne tient pas à un malheureux lapsus, rappelle-t-on aujourd'hui à Ottawa.

L'affaire Munsinger, c'est l'aventure de quelques ministres imprudents, c'est peut-être la négligence du premier ministre Diefenbaker, à l'époque, — le rapport le jugera, mais c'est avant tout le pourrissement d'une autre affaire, qui mit en cause un espion canadien, George Victor Spencer, employé des postes, mort du cancer il y a quelques mois, sans que jamais on l'ait accusé formellement de l'avoir fait.

Or, tandis que M. Cardin en Chambre subissait les foudres de l'opposition qui voulait sa peau comme elle avait obtenu celle de son collègue Guy Favreau, avec l'affaire Rivard et que le ministre refusait d'accorder à Spencer une enquête, M. Pearson, on s'en souvient, lui tira la chaise en annonçant qu'il avait pris l'initiative de communiquer personnellement par téléphone avec Spencer.

Furieux, M. Cardin remit sa démission par écrit à son chef, risquant d'entraîner avec lui quelques autres ministres québécois que l'expérience de la Chambre avait déjà déçus. Le ministre de la justice revint sur sa décision mais l'on croit comprendre que ses collègues incitèrent fortement M. Pearson à donner à son collègue l'occasion d'assouvir son agressivité sur ceux qui l'avaient harcelé.

Juste alors, M. Cardin n'avait que mentionné un inconnu, ou un inconnu du nom de "Monseigneur", rien de plus. De retour en Chambre le 9 mars, deux jours après cette mystérieuse révélation, M. Cardin fut accueilli en triomphe à la Chambre car en démissionnant il aurait porté un coup peut-être fatal au parti.

Le ministre alors avertit l'opposition que les ministériels en avaient assez de toutes ces accusations de corruption qu'elle avait portées contre eux et que le parti libéral était résolu de remettre les coups, et de recourir "aux mêmes tactiques" si nécessaire.

C'est dans ce merveilleux état d'esprit qu'il convoqua le 10 mars, le lendemain même, une conférence de presse pour expliquer ce qui l'avait incité à ne pas démissionner malgré le vilain tour que son chef venait de lui jouer.

De démission il fut bien peu question, mais de la Munsinger énormément. Deux ministres conservateurs ou d'avantage, sous le régime Diefenbaker, de 1957-63, s'étaient compromis avec une dénommée Gerda Hessler Munsinger, elle-même engagée dans des opérations d'espionnage, il ne pouvait en dire plus, n'ayant jamais vu le dossier, mais il avait été mis au courant des grandes lignes de l'affaire lorsqu'il occupait

les fonctions de ministre de la défense. Il s'agissait bien d'un "risque de sécurité", peut-être d'une fuite, il ne se souvient guère.

Pourquoi avoir retenu ces renseignements aussi longtemps? Peut-être le rapport du juge Spence a-t-il répondu à cette question, à laquelle aucune explication n'a été donnée jusqu'ici.

Le reste de l'histoire est contenu dans les dépositions des témoins, mais pas tous, car MM. Fulton et Diefenbaker ont pour leur part contesté la légitimité de l'enquête en refusant de se rendre au tribunal. M. Hees a témoigné derrière un rassurant huis-clos. Quant à M. Sévigny, le travail a été bien imaginé qu'il exhiba devant l'œil de la caméra un personnage parfaitement indigne, mais trouvant plaisir, au lieu d'être en colère devant la galerie impitoyable de la grande presse.

M. Sévigny, lui, fut victime en outre de sa vanité. Son nom est aujourd'hui le plus familierement associé à l'affaire. A l'enquête, son témoignage n'a pas résisté à l'examen. Pourtant il affirme toujours qu'il fut la victime d'une machination libérale qui visait précisément — et les propos de M. Cardin en Chambre le 9 mars l'en convainquent farouchement — à mettre un frein à la folle conservatrice d'un Diefenbaker irrité que les ministres ne s'occupaient pas sous un seul de ses impitoyables regards.

M. Sévigny n'attend plus rien du rapport Spence. Le juge le laverait-il de toute accusation que sa carrière politique n'en tirerait aucun fruit. Politique, c'est un homme fini.

Quant à M. Hees, c'est la discrétion même dont on entoure ses relations avec Munsinger qui est la plus gênante. Jadis charmeur irrésistible, d'un dynamisme effrayant, il est aujourd'hui effacé. Il a vieilli, mais le teint basané qu'il cultive ne fait qu'accuser davantage la blancheur de ses cheveux et le sa mousseline. En politique, il ne suffit pas de n'avoir pas été compromis, si tel est bien le verdict que le juge a rendu; il faut même s'interdire de paraître l'avoir été.

A la veille du congrès conservateur, il est difficile de dire quelle portée pourrait avoir le rapport Spence, sinon de raffermir les appuis aveugles que M. Diefenbaker possède déjà, et de renforcer davantage la détermination aussi farouche de ses adversaires.

Une chose est certaine: les deux grands partis ont fini de jouer les fossesoyers pour une belle lurette.

## Le chancelier

(Suite de la première page)

a seulement souligné l'urgence du problème. Mais il est connu que la Grande-Bretagne, au cours de la conférence du Fonds monétaire international qui s'ouvre à Washington la semaine prochaine, fera valoir avec l'appui, semble-t-il, du Canada, des Etats-Unis et de tous les pays du Commonwealth, la thèse anglo-américaine suivant laquelle le monde est menacé d'une pénurie de moyens de paiement, aggravée par la thésaurisation de l'or, ce qui risque d'entraîner éventuellement les échanges commerciaux.

C'est pourquoi Londres favorise la création, en temps utile, de nouvelles réserves monétaires internationales qui viendraient s'ajouter à l'or et aux deux monnaies de réserves actuelles: le dollar et la livre sterling. Le communiqué publié à l'issue de la conférence des ministres du Commonwealth, à Londres, soulignait déjà la nécessité d'accroître les liquidités internationales.

Le problème qui se pose au Royaume-Uni est le suivant: la livre sterling étant une monnaie de réserve qui s'étend à une vaste zone, il devient fastidieux de la soutenir par des efforts toujours plus exigeants. Car, une dévaluation de la livre (déjà envisagée l'été dernier) serait dramatique et risquerait d'entraîner une dévaluation du dollar à cause des échanges très importants entre la zone dollar et la zone sterling.

Les Etats-Unis ont aussi des problèmes de liquidités, les dollars étant également thésaurisés dans plusieurs pays, notamment en Europe. Mais, les pays européens, la France en premier lieu, s'opposent à la création d'une nouvelle monnaie de réserve artificielle qui s'ajouterait au dollar, à la livre et à l'or. Le général de Gaulle a déjà proposé un retour à l'étalon-or, ce qui supprime la création d'une nouvelle monnaie fondée sur l'or, et la disparition des deux monnaies de réserves existantes, le dollar et le sterling.

Les thèses sont donc très épineuses et tout indique que les débats seront très animés la semaine prochaine à la réunion du Fonds Monétaire qui, depuis trois ans, n'est pas encore parvenu à résoudre ce problème des liquidités.

## Goldberg

(Suite de la première page)

que telle, doit prendre part aux négociations. Notre point de vue sur cette question a été énoncé par le président Johnson qui a dit qu'en ce qui nous concernait cette question ne serait pas un problème insurmontable. Nous invitons les autorités de Hanoi à examiner si cet obstacle aux négociations ne pourrait pas être plus imaginaire que réel."

M. Arthur Goldberg a conclu cet exposé des "propositions" améri- lées par le commentaire suivant:

"Nous présentons ces propositions dans l'intérêt de la paix dans le sud-est asiatique. D'autres propositions pourraient être formulées. Nous n'avons pas été et ne sommes pas inflexibles dans notre position mais nous estimons que quelle que soit la conception qui l'emportera en définitive, ce ne sera pas celle consistant simplement à dénigrer ce qui se fait au Vietnam et à adjoindre une des parties à cesser tout en encourageant l'autre. Une telle attitude ne peut que retarder la paix que nous désirons tous. La seule formule réaliste d'un règlement sera celle qui sera équitable envers les intérêts fondamentaux de tous les intéressés."

## Sharp

(Suite de la première page)

M. Sharp a expliqué à ce propos que certains pays d'Europe veulent limiter aux grandes puissances industrielles la participation aux négociations, estimant que les pays sous-développés, s'ils intervenaient dans ces discussions, pourraient être amenés à relâcher leurs efforts de développement économique dans l'espoir d'avantages purement monétaires.

Ces deux questions, le système monétaire et l'aide aux pays en voie de développement, sont à l'ordre du jour de la conférence de Washington, mais le ministre canadien prévoit qu'il sera très difficile de réaliser l'accord.

Evitant les problèmes économiques de la Grande-Bretagne, le communiqué souligne une très nette amélioration de la situation et exprime à cet égard l'optimisme dont le chancelier de l'Echiquier a fait preuve dans sa conférence de presse (voir ci-contre).

Enfin, le communiqué déclare que les 26 ministres du Commonwealth sont convenus de la nécessité d'une attitude commune et concertée pour éviter les graves pénuries mondiales de vivres.

L'an prochain, la conférence des ministres des finances du Commonwealth aura lieu à Port d'Espagne (Trinidad).

## Les réactions

(Suite de la première page)

tour du monde. Les Nord-Vietnamiens considèrent qu'ils n'ont pas à quitter un territoire vietnamien. En revanche, les Etats-Unis, estimant-ils, devraient "retirer du Sud Vietnam toutes les troupes américaines, le personnel militaire et les armes de toutes sortes, démanteler toutes les bases militaires américaines, annuler leur alliance militaire avec le Sud Vietnam", en application des accords de Genève de 1954.

Au moment où ces conditions avaient été énoncées, le 8 avril 1965, on s'était demandé si le Nord Vietnam les considérait comme un préalable à toute négociation ou s'il se contentait d'un engagement ferme et solennel des Etats-Unis à quitter le sol vietnamien. La réponse avait été donnée au Quai d'Orsay un mois plus tard par M. Mai van Bo, représentant du Nord Vietnam à Paris: un engagement était suffisant. Le Quai d'Orsay avait, quelques jours plus tard, tenu les Etats-Unis au courant de ces dispositions du Nord Vietnam.

4) M. Goldberg a enfin rappelé que la participation du Vietnam à une éventuelle négociation "ne présentait pas un problème insurmontable, ainsi qu'il l'avait déjà déclaré le président Johnson.

Ces propositions de M. Goldberg diffèrent aussi de celles que M. Thant avait faites le 29 avril dernier: cessa-

tion des bombardements du Nord Vietnam, "désescalade" dans les activités militaires de la part de toutes les parties en cause, participation de toutes les parties en cause, donc du Vietnam, à la négociation.

En somme, M. Arthur Goldberg s'est borné à rappeler devant le vaste forum des Nations unies la position des Etats-Unis, en précisant qu'à tout geste américain devait correspondre une contre-partie. Le règlement du conflit vietnamien ne paraît donc avoir fait aucun progrès après cette déclaration.

Aux Nations unies

Le discours de M. Arthur Goldberg à l'Assemblée générale de l'ONU ne contient pas d'élément vraiment nouveau sur le problème du Vietnam, estime la quasi totalité des diplomates aux Nations unies. Le discours avait été précédé de rumeurs indiquant des propositions nouvelles, mais celles-ci avaient été accueillies par avance avec scepticisme.

On reconnaît volontiers dans les coulisses de l'ONU que l'exposé de M. Goldberg a été habile. On estime aussi que les thèses américaines bien connues sur les conditions d'une désescalade et d'un règlement négocié ont été énoncées dans ce discours d'une manière moins polémique et plus approfondie que de coutume. Chaque point a fait l'objet d'une prise de position américaine et d'une question adressée à Hanoi, question d'ailleurs surtout rhétorique.

## Ottawa ordonnera

(suite de la première page)

groupe réclame aussi la responsabilité de l'attentat contre le cargo cubain Santa Maria, à Montréal en 1964. M. Diaz a également affirmé que son groupe a tenté de faire sauter le monument de Karl Marx à Londres, en septembre dernier.

Le gouvernement canadien a déjà transmis ses regrets à l'ambassadeur de Cuba à Ottawa.

L'explosion, qui s'est produite à 8 heures, hier matin, n'a pas fait de blessés. La bombe de fabrication domestique portait l'inscription, gravée au couteau: "L'Association nationaliste cubaine".

L'engin était composé d'une boîte de cigares, contenant une batterie et un cadran reliés par deux fils à deux fusées antitank. Le tout avait été déposé dans une valise, sur les parterres de l'ambassade.

Selon les premières constatations de l'armée canadienne, il semble que la valise aurait été ouverte par les terroristes, pour que les deux fusées soient lancées contre la façade de l'ambassade, au moment du défilé. Toutefois, une des deux fusées aurait éclaté dans la valise, projetant l'autre dans la rue, toujours amorcée.

L'explosion a brisé les fenêtres de l'ambassade et de maisons environnantes, en plus d'endommager une voiture stationnée devant l'édifice et de briser le pavé.

Les autorités de l'ambassade ont refusé l'accès aux policiers et aux pompiers.

Le ministère de la défense a fait savoir, pour sa part, que les fusées retrouvées n'appartenaient pas au Canada, et étaient probablement de fabrication américaine.

Le président de la 8e Conférence régionale des Etats américains membres de l'Organisation internationale du travail, M. John R. Nicholson, a dit, au nom du Canada, que notre pays regrettait profondément cet incident.

## Les indépendantistes

(Suite de la page 5)

des communiqués de presse qui leur sont expédiés. Surtout si on s'attarde à réfléchir sur la promesse que les Etats généraux n'abandonneront pas tant que le gouvernement n'aura pas tenu compte et donné suite à leurs recommandations.

Il faudrait aussi que les personnalités qui ont bien voulu accepter de prêter leur concours tels les G.E. Lapalme assistent aux réunions afin de voir ce qui s'y passe et qu'il ne serve pas d'écran à un groupement politique. Il faut aussi que les dirigeants et les organisateurs réagissent énergiquement contre le noyautage qui s'est fait à ce jour est inquiétant. Une assemblée vraiment objective et sérieuse a autre chose à faire qu'à crier honte à honte à l'heure où l'on apprend la venue d'un quotidien d'expression française à des intérêts de Toronto et à rire aux grands éclats lorsqu'on cherche à ridiculiser la reine d'Angleterre.

Un grand nombre de Canadiens français ne voient pas son utilité au Canada mais ont quand même acquis suffisamment de maturité pour respecter ce qu'elle représente. Je ne considère pas avoir perdu mon temps en assistant aux Etats généraux puisque j'ai été à même de constater ce qui s'y passait. Je souhaite cependant qu'un plus grand nombre d'individus qui recherchent avec sincérité une solution aux problèmes de la nation canadienne-française et qui ont à cœur la solution de ces problèmes dans la plus grande harmonie et selon le vœu de l'ensemble de notre nation, en aient suffisamment, de ce cœur, pour assister aux réunions et neutraliser l'action unilatérale qui prend forme.

Si ce qui s'est passé à Montréal jusqu'ici devait se répéter dans l'ensemble du Québec, les dirigeants devront reconnaître l'échec des Etats généraux.

S'il ne faut pas rejeter la possibilité que les Etats généraux arrivent à une conclusion, en soi favorable à l'indépendance du Québec, l'infiltration des indépendantistes au sein des différentes commissions et au niveau des délégations de comités n'aura pas rendu service à la nation canadienne-française en permettant à qui voudra, de prétendre que les résultats n'ont aucune valeur, puisque les participants étaient subjectifs. Les indépendantistes (surtout les dirigeants) de la région de Montréal auraient mieux fait de s'abstenir d'une participation presque absolue. Ajoutons toutefois que n'eût été leur participation l'exécutif de l'association aurait vraisemblablement fait face à une salle vide.

## des cours pour tous

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
Extension de l'enseignement

## Cours de perfectionnement pour professeurs de français parlé

- CYCLE DE DEUX ANS
  - UN SOIR PAR SEMAINE
- PROGRAMME

Phonétique descriptive.  
Phonétique corrective.  
Techniques audio-visuelles.  
Stylistique du français moderne.  
Phonétique expérimentale.  
Culture générale linguistique.  
Sémantique du français moderne.  
Linguistique canadienne-française.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
Extension de l'enseignement

Cas postale 6128, Montréal 3. Tél. 342-9398

# CINZANO

sec-importé de France



doux-importé d'Italie

# CINZANO

RESIDENCES FUNÉRAIRES  
Magnus Poirier Inc.

6603 RD. ST-LAURENT

6520, ST-DENIS  
10526, ST-LAURENT  
185 est. DeCASTELNEAU  
Tél.: 277-2135

## LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

VISITEZ LE MONDE  
SANS PROBLÈMES

Prenez rendez-vous  
pour rencontrer la personne  
la plus renseignée sur le  
voyage que vous projetez

VOYAGES

# TRAVELAIDE

OUVERT LE SOIR JUSQU'A  
5 HRES

ET LE SAMEDI JUSQU'A  
4 HRES

UN SEUL BUREAU  
A MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

LE MOUVEMENT CATECHÉTIQUE PRIS A PARTIE DANS "MAINTENANT"

## Faut-il une enquête Bouchard pour briser un présumé monopole?

par Jean FRANCOEUR

Le mouvement catéchétique au Québec qui n'a jusqu'ici évité que des éloges dans les milieux de l'éducation, de même que l'Office catéchétique provincial, sont violemment pris à partie par le père Louis Racine, dominicain, directeur de la pastorale au Collège Marie-de-France.

Dans un article virulent que publie la revue "Maintenant", livraison de septembre, le père Racine affirme que la nouvelle catéchèse "ne semble plus rencontrer dans la population toute la ferveur des débuts" et se demande si ce renouveau n'aura pas été "qu'un feu d'artifice".

Le père Racine reconnaît que le mouvement catéchétique "a réalisé en un temps record des œuvres valables (et) mis sur pied un nombre considérable d'organismes divers". Mais il croit constater d'autre part que ce mouvement, dirigé par une "intelligentsia" sûre d'elle-même, "a été trop imposé d'en haut et qu'il n'a pas été accompagné d'une réelle évolution des mentalités".

L'auteur de cet article, qui, assez ironiquement enseigne dans un collège de Montréal conduisant au baccalauréat français (de France), soutient notamment :

● que le mouvement catéchétique est "l'espace le plus colonisé" de la pastorale au Québec.

Le père Racine affirme ainsi que la "principale rédactrice des trois premiers catéchismes est une Européenne qui s'est "largement inspirée" de manuels belges et français (sans d'ailleurs citer ses sources).

En outre, écrit-il, "tous les

étés, de nombreux catéchètes étrangers viennent sur invitation, parachuter en terre canadienne des principes et des théories qui ont vu le jour dans un tout autre contexte culturel et qui risquent d'éloigner les éducateurs des jeunes qu'ils sont chargés de comprendre et d'éduquer."

Il soutient également :

● que l'Office catéchistique provincial vise au monopole de la rédaction et de l'édition des manuels d'enseignement religieux.

Le père Racine écrit là-dessus : "l'Office provincial est actuellement, dans ce domaine, le centre d'un monopole dont les intérêts pourraient bien être vus comme débordant le champ de la pastorale". L'Office provincial rédige les manuels, les publie, les édite, les approuve et par le truchement de la commission épiscopale les impose dans les différentes écoles françaises et anglaises du pays; matière peut-être suffisante à un second rapport Bouchard."

Rappelant que le catéchisme du Québec est également traduit en anglais et diffusé dans le pays avec l'approbation des évêques canadiens, il cite l'"expérience malheureuse" d'une maison d'édition de langue anglaise qui voit "gravement menacée" sa collaboration au nouveau catéchisme.

(Selon certains renseignements, il s'agirait de la maison Palmer Publishers qui approvisionne de manuels américains les diocèses catholiques de langue anglaise au Canada.)

Le père Racine propose finalement son propre projet de réforme. A son avis :

● l'Office provincial devrait abandonner le monopole idéologique et financier qu'il détient présentement; organisme épiscopal d'orientation du mou-

vement catéchétique, il devrait susciter les initiatives, dépester les recherches et les orienter et non pas, comme c'est le cas présentement, rivaliser avec elles ou les supplanter;

● les spécialistes en catéchèse devraient pouvoir trouver ici au pays des organismes de recherche qui les regroupent et qui en fassent de véritables créateurs dans leur domaine; deux instituts de catéchèse,



celui de Québec et celui de Montréal, devraient être pourvus d'une telle équipe;

● on devrait former plus de catéchètes compétents et faire davantage confiance à ceux qui sont déjà formés.

"Le colonialisme en ce domaine devrait cesser pour qu'apparaissent entre nos catéchistes et ceux de l'étranger un dialogue et des échanges qui seraient profitables aux uns comme aux autres", conclut le père Racine.

### L'Office catéchistique ne détient aucun monopole, dit son directeur

Interrogé en marge des allégations du père Racine, le directeur de l'Office catéchistique provincial, M. l'abbé Robert Gaudette, a déclaré ne pas vouloir entrer en polémique ouverte avec l'auteur de l'article de "Maintenant".

Il a ajouté que les accusations portées contre Sœur Marie-de-la-Visitation (il s'agit de l'Européenne à laquelle le père Racine fait allusion) sont "sans

aucun fondement". Quant à l'accusation de monopole des manuels d'enseignement religieux, l'abbé Gaudette répond qu'il n'en est rien puisque l'Office qu'il dirige, ne publie, n'imprime, ni ne vend aucun manuel. L'édition et la diffusion des catéchismes qui ont été publiés sous la responsabilité de cet organisme, ont été confiées chaque année à des maisons d'édition à la suite d'un appel de soumission.

Le père Racine reproche à la nouvelle catéchèse de s'être élaborée en vase clos sans tenir

## Le directeur de l'Institut de catéchèse ne croit pas qu'il y ait eu "parachutage"

Le père Norbert Fournier, c.s.c., directeur de l'Institut de catéchèse de l'université de Montréal, et principal architecte d'un présumé "colonialisme" évoqué par le père Racine, n'a pas hésité à nous faire connaître sa réaction à l'article de "Maintenant".

Il est loin d'être en accord avec une foule d'affirmations contenues dans l'article, mais par contre se sent assez près de la "thèse centrale" qu'expose le père Racine.

Il est vrai que notre catéchèse est dirigée par une "intelligentsia" un peu exclusive; par contre, le père Racine affirme que le renouveau catéchétique est retombé dans un état de léthargie, ce qui manifestement est faux, selon le père Fournier.

Que la nouvelle catéchèse ait été "imposée d'en haut", rien de plus exact également; mais était-il possible de faire autrement devant les besoins extrêmementigus qui se faisaient alors sentir et les critiques acerbes qui accablaient notre enseignement religieux, au tournant des années 60?

La catéchèse n'a pas été comprise par tous les éducateurs, mais un rattrapage considérable a été effectué au cours des dernières années. Il fallait commencer quelque part.

Le père Racine reproche à la nouvelle catéchèse de s'être élaborée en vase clos sans tenir

compte des expériences qui avaient cours chez nous. Là-dessus, le père Fournier, qui se dit au-dessus de la mêlée en raison de ses fonctions universitaires, souligne qu'il y avait fort peu d'expériences; elles n'ont été entendues, mais il est normal que les options définitives n'aient pu rencontrer les exigences de toutes les cliques en présence.

Qu'en est-il du parachutage que dénonce le père Racine.

Le directeur de l'Institut de catéchèse se porte d'abord à la défense de Sœur Marie-de-la-Visitation, une religieuse française, membre de la communauté des Auxiliaires du Purgatoire, qui vit au Canada depuis cinq ans.

S'il est vrai qu'elle n'est pas chez nous, il n'en demeure pas moins qu'elle est "un as auprès des enfants"; elle a su admirablement s'intégrer à une équipe de rédaction. Quant à la qualité des programmes et des manuels qui sont résultats du travail de cette équipe, elle est reconnue universellement et personne ne l'a mise en doute. Même le père Racine trouve ces œuvres "valables".

Que les livres publiés par l'Office catéchistique se soient "largement inspirés" de manuels européens, cela ne fait aucun doute non plus; on ne saurait cependant parler de plagiat grossier, et certaines options sont nettement originales. Le père Fournier admet qu'il aurait fallu mieux indiquer les emprunts (ce qui pour-

rait être corrigé dans une prochaine édition).

Est-il vrai que l'Institut de catéchèse "parachute" chaque année de "nombreux catéchètes étrangers", notamment à l'occasion de ses sessions d'été?

Le père Fournier répond sur ce point qu'il y aurait eu, à l'université de Montréal, sept professeurs étrangers sur un corps professoral d'une trentaine. Ces professeurs étrangers vivent d'ailleurs en commun avec leurs collègues canadiens, précisément dans le but de favoriser une meilleure intégration.

L'appel à des enseignants de l'extérieur a été un des moyens de répondre à une forte demande qui s'est fait sentir ces dernières années (le nombre des participants aux sessions d'été

de l'Institut a passé de moins de 125 à 1,600 en quatre ans).

Mais toutes ces erreurs d'appréciation, que le père Fournier met sur le compte d'un manque d'information du père Racine, n'infirment pas la thèse centrale de l'article de "Maintenant".

Il n'est pas normal que l'Office catéchistique provincial monopolise à ce point les tâches de rédaction de manuels d'enseignement religieux. Le rôle d'un tel office devrait être entièrement redéfini.

Quant au monopole des manuels, il existe de fait, et l'épiscopat devrait s'éveiller au plus tôt à ce problème, estime le directeur de l'Institut de catéchèse de Montréal.

J. F.

### A VENDRE

Magnifique domaine situé dans les Laurentides

Très retiré, 50 milles de Montréal, lac privé, pente de ski et monte-pente, 160 acres.

Etablissement de 20 chambres à coucher, salle à manger, boudoir, cuisine très bien équipée, buanderie, sous-sol fini. En plus : 4 établissements de 4 chambres, meublés, système de chauffage.

Ideal pour communauté, maison de repos, convalescence.

Pour renseignements, écrire à :

M. Philippe Valiquette (prop.)

Morin Heights, Cte Argenteuil

Toute offre raisonnable sera considérée

Stricte confidentialité

## Les Eglises anglicane et unie du Canada tentent de corriger leur divergence

par Michel DESPLAND

L'Eglise unie du Canada, le groupe religieux le plus important au Canada après l'Eglise catholique, vient de se réunir en "Conseil général" à Waterloo, Ont. du 7 au 15 septembre. Cette assemblée rassemble environ 460 délégués venant des paroisses de l'Eglise réparties en nombre égal de pasteurs et de laïcs. Le Conseil général se réunit tous les deux ans. C'est l'autorité suprême de l'Eglise. Il reçoit des rapports de secrétariats permanents, vote et prend position sur divers aspects de la vie de l'Eglise et de la nation, décide de divers projets et élit ceux qui administreront l'Eglise en attendant le prochain Conseil.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise unie, des observateurs catholiques avaient été invités en plus des observateurs venant d'autres Eglises protestantes. Le père Irénée Beaubien de Montréal fut l'un d'entre eux.

Parmi les décisions prises par le Conseil celle qui attirera le plus l'attention du public fut l'acceptation des Principes d'Union avec l'Eglise anglicane du Canada. Ces deux Eglises canadiennes se sont donc formellement engagées à développer ensemble un projet précis d'union organique. L'Eglise anglicane avait pris sa décision en septembre 1963. La nouvelle Eglise unie surgissant d'une tuelle qui appartient à la tradition réformée ou presbytérienne. Comme la discussion sur l'épiscopat a été révélée, l'Eglise

unie dans sa pensée actuelle accepte l'idée d'un évêque constitutionnel dont le rôle serait avant tout pastoral et administratif, et qui agirait en tant que président permanent d'un conseil synodal de laïcs et de pasteurs. Il aurait certes un rôle propre, mais sans autorité incarnée en sa seule personne. On espère arriver par là à un évêque qui soit pleinement collégial et pas du tout monarchique. Cela signifie aussi que l'Eglise unie n'accepte pas la doctrine de la succession apostolique dans sa forme actuelle. Il y a donc là encore un certain écart doctrinal entre l'Eglise unie et l'Eglise anglicane mais les deux Eglises se sont sérieusement engagées à s'efforcer de résoudre leurs différences.

Sur le plan oecuménique il faut aussi signaler que le Conseil général a approuvé l'union des aujourd'hui avec un groupe fort modeste, l'"Evangelical United Brethren Church" (10,000 membres).

Bon nombre de débats portaient sur divers aspects de la vie canadienne. On a répété une demande de modification de la loi afin de permettre l'avortement thérapeutique lorsqu'un comité médical affirme que la grossesse met en danger la vie de la mère. Le Conseil général a aussi demandé au gouvernement canadien d'organiser un système obligatoire d'assurance automobile, afin d'assurer que toute victime de la route soit protégée et cherchant aussi par là à mettre fin aux prix excessifs des primes d'assurance et à la compétition effrénée entre les compagnies. L'Eglise a révélé que plusieurs compagnies d'assurance avaient exercé des pressions cherchant à éviter la discussion d'un tel sujet.

En face de la politique internationale l'Eglise a pris une ferme position au sujet de la politique raciste de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie. Elle voit dans de telles politiques un des plus graves périls sur la scène mondiale et approuve l'idée d'une intervention militaire sous l'autorité de l'ONU contre le régime de Ian Smith.

Au sujet du Vietnam, après pas mal de discussions, une déclaration relativement ferme fut approuvée. En plus d'un appel à la paix et à la prière pour les victimes de la guerre, le texte condamne les bombardements américains et la destruction des récoltes, demande au gouvernement canadien d'intensifier ses efforts en vue de parvenir à une solution pacifique et encourage les fidèles à participer aux efforts des groupements envoyant des secours médicaux au nord et au sud du Vietnam.

### L'engagement social, thème d'un colloque au collège Brébeuf

Le premier d'une série de colloques, organisés par la "communauté chrétienne" du collège Jean-de-Brébeuf, se tiendra mardi, 27 septembre, sous le thème "le chrétien et l'engagement social."

Le sujet sera discuté par une table ronde composée de MM. François-Albert Angers, de l'Ecole des hautes études commerciales, et Claude Ryan, directeur du "Devoir," ainsi que des abbés Norbert Lacoste, curé de la paroisse Saint-Germain d'Outremont, et Jacques Grand'Maison, aumônier de l'A.C. à Saint-Jérôme.

La rencontre se tiendra au pavillon Lalemant, 5625, avenue Decelles. Elle débutera à huit heures. L'entrée est libre.

### L'émission TEMOIGNAGE

du 26 septembre au 1er octobre 1966

Animateur : Paul Hamel, S.J.

LUNDI : Jean Gaiot, S.J. : "Je crois en toi" (Broussais)

MARDI : Emile Muller, S.J. : Organisme la solitude.

MERCREDI : L'abbé Denis Rivest : Le nouveau "Livret des fidèles"

JEUDI : Gaston Fallaise : Heureux de n'être pas comme tout le monde.

VENREDI : Jean Bouchard, S.J. : Nos missionnaires laïques de l'ouest.

SAMEDI : Emile Legault, C.S.C. : La surprise de Vatican II.

A Montréal et aux environs, de 7h30 à 8h30 du soir.

CKRS 1240 à 2h, de l'après-midi.

Le seul endroit  
près de Montréal  
où vous trouverez  
12 nouvelles  
maisons-modèles  
cette fin de  
semaine...  
c'est Candiac.

Traversez n'importe quel pont,  
prenez la route 3 ou 9C  
Pour information téléphonez  
659-5493 ou 632-2231



## En réponse au géographe Dorion, Québec fait espérer une loi pour protéger les sites anciens

QUÉBEC — "L'adoption d'une loi sur l'archéologie devient urgente au Québec pour éviter le pillage", a déclaré M. Henri Dorion, secrétaire de l'Institut de géographie de l'université Laval, à Québec.

M. Dorion a rappelé, au cours d'une entrevue, que des archéologues ont passé 80 milles de côte au peigne fin, au cours de l'été, à l'ouest de Sept-Îles, en bordure du Saint-Laurent.

Le relevé indique la présence de sites fort riches pour les fouilles archéologiques. "Une loi s'impose pour les protéger contre le pillage", a-t-il dit.

La Société d'archéologie de Québec, groupant quelque 80 membres, et le ministère des affaires culturelles ont également subventionné des fouilles sous-marines dans la région de Sept-Îles, sur la Côte Nord, à quelque 400 milles au nord-est de Québec.

Au ministère des affaires culturelles, un porte-parole a déclaré par la suite "qu'il y a du travail de fait pour la préparation d'une loi sur l'archéologie et que les archéologues peuvent entretenir de l'espoir".

Il n'a pas voulu en dire davantage, précisant que le ministre, M. Jean-Noël Tremblay, ferait une déclaration en temps et lieu.

Le Québec semble être dans sa "renaissance" de l'archéologie. Les fouilles sont fructueuses et partout l'on découvre, ces temps-ci, des sites riches en objets.

Il y a quelques jours, à Côteau du Lac, une squelette d'Amérindien a été mis au jour.

Près de Trois-Rivières, l'emplacement des "vieilles forges", des fouilles se poursuivront jusqu'au mois d'octobre, sous la direction de M. Michel Gaumont, archéologue du ministère des affaires culturelles.

A cet endroit, berceau de la sidérurgie en Amérique, les ouvriers ont déblayé les ruines de la "Grande Maison", de la boulangerie et de la boutique du forgeron.

Mais, c'est peut-être sur la basse Côte nord que les résultats sont les plus spectaculaires.

L'abbé René Lévesque et une équipe de huit chercheurs de l'université Laval ont continué, cet été, les fouilles entreprises à Mingan, l'an dernier.

L'équipe y a découvert des ruines d'une civilisation datant d'environ 4,000 ans. On attend le résultat des analyses au carbone 14 avant de conclure.

Les fouilles visaient à retrouver les restes d'une maison construite par Louis Joliet, mort en 1700.

L'abbé Lévesque espère toujours retrouver le tombeau du découvreur du Mississippi tout comme il espère retrouver celui du fondateur de Québec, Champlain, dans la vieille capitale.

Les fouilles de cet été ont révélé un certain nombre d'objets postérieurs à Joliet, qui rappellent le régime français du 17e siècle.

Sous ces ruines, d'autres objets ont été découverts, et l'abbé Lévesque croit qu'ils rappellent la culture Beothuk.

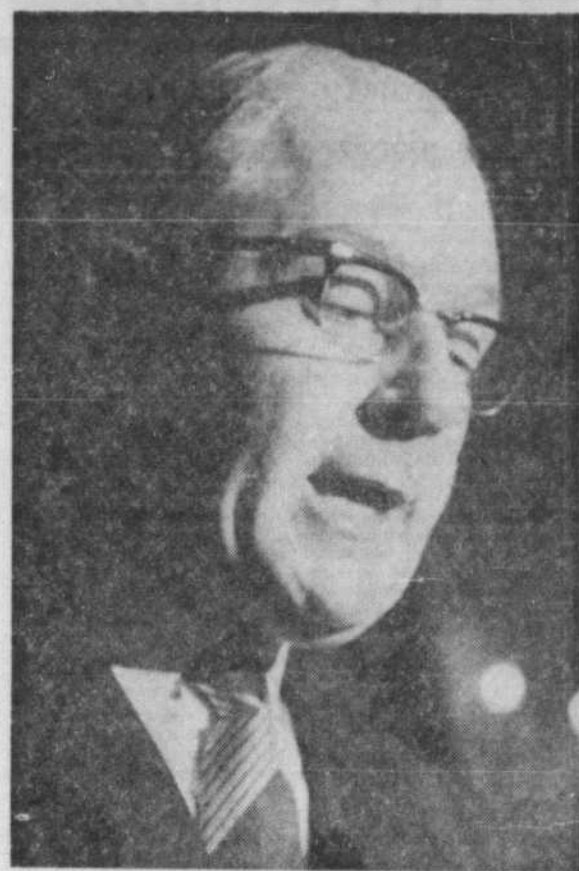
Si tel est le cas, cela raviverait la querelle entre les archéologues au sujet des cultures Dorset et Beothuk.

Au centre d'études nordiques de l'université Laval, l'activité est grande. Les experts s'affairent à classer et à photographier les découvertes.

L'abbé Lévesque veut publier les résultats des fouilles entreprises, il y a deux ans, dans les postes de traite de Bisset et Joliet, près de Sept-Îles.

Les recherches à cet endroit ont permis particulièrement de recueillir des pierres à fusil, qui seraient, selon un expert américain de Miami, M. Hamilton, la plus belle collection du genre.

## Au 50e anniversaire de fondation du Conseil national de recherches



## GAUDRY: il faut créer au Québec des instituts de recherches entièrement financés par Ottawa

OTTAWA — Le recteur de l'université de Montréal a suggéré hier la création au Québec d'"instituts de recherche" rattachés aux universités, et devant être financés entièrement par le gouvernement fédéral.

Dans une causerie prononcée à l'occasion du cinquantième anniversaire de fondation du Conseil national de recherches, M. Roger Gaudry a rejeté le point de vue selon lequel la recherche universitaire, liée qu'elle est à l'éducation, devrait être financée par le gouvernement provincial.

"Il y a présentement, au Canada français, a déclaré M. Gaudry, un développement très rapide dans les domaines scientifiques et culturels, développement qui doit être alimenté par des fonds de plus en plus abondants, et si le système, actuel de distribution d'octrois n'est pas modifié, ceci mènera inévitablement à la demande par le Québec de la compensation fiscale."

La possibilité que le Québec demande la compensation fiscale si le système actuel de distribution des octrois de recherche demeure, a insisté M. Gaudry, "est aussi prévisible que peu souhaitable."

Le conférencier a expliqué que, jusqu'ici, le gouvernement fédéral a accordé, par l'entremise du Conseil national de recherches, des subventions en se fondant sur le critère de l'excellence.

"Le maintien de ce principe, a ajouté M. Gaudry, risque d'avoir pour conséquence que les universités qui font déjà beaucoup de recherche et qui, de toute évidence, retirent déjà des octrois substantiels, verront leurs octrois encore augmenter, tandis que les petites universités, où la recherche a été moins développée, ou encore les jeunes universités, ne bénéficieront pas beaucoup de l'augmentation des sommes mises à la disposition des chercheurs, mais verront encore s'élargir le fossé qui sépare les grandes des petites universités."

"Les universités du Canada français, a-t-il poursuivi, étant encore, jusqu'à récemment, relativement petites, et aussi peu développées dans les secteurs scientifiques, n'ont donc pas obtenu du gouvernement fédéral les octrois ou subventions pour la recherche qui étaient en proportion avec l'importance numérique de l'élément canadien-français du pays."

"Poi quel, a demandé M. Gaudry, ne serait-il pas possible d'établir un système d'octrois qui tiendrait compte du taux de croissance extrêmement rapide des universités francophones? Pour quoi le gouvernement fédéral n'investirait-il pas des sommes considérables pour la recherche, dans les universités francophones, tout autant pour compenser les sommes qui auraient pu et dû leur revenir pendant les années passées, que pour tenir compte du fait indéniable que les universités francophones sont celles qui connaissent, à l'heure actuelle, le taux de croissance le plus élevé?"

Cette aide fédérale à la recherche au Québec, selon le conférencier, "ne devrait pas seulement prendre la forme d'octrois plus substantiels aux chercheurs eux-mêmes, mais pourrait aller jusqu'à la création d'instituts de recherche dans certains secteurs particuliers, instituts qui, tout en étant rattachés aux universités, seraient construits, aménagés et maintenus en activité par le gouvernement fédéral."

Le recteur de l'université de

Montréal a expliqué, d'autre part, que le gouvernement provincial peut difficilement s'attribuer le rôle de distribuer les subventions de recherche. "Je ne vois pas comment, a-t-il déclaré, à un niveau purement provincial, on pourrait espérer, de moins dans un avenir rapproché, établir un système efficace de distribution des octrois, sans tomber dans le grave danger qui nous guette, celui que les chercheurs jugent eux-mêmes, aux fins des subventions, la qualité de leurs recherches."

## Lovola cherchera de nouveau à obtenir une charte universitaire

Le père Patrick Malone, recteur du Collège Loyola, a déclaré qu'il s'adresserait au gouvernement provincial au début de la semaine prochaine afin de tenter de nouveau d'obtenir une charte universitaire.

Le père Malone a déclaré qu'il dirigera une délégation qui s'adressera dans ce sens au premier ministre Johnson.

Quelque le collège Loyola tente d'obtenir une charte universitaire depuis six ans, ce sera le premier contact de l'institution avec le gouvernement de l'Union nationale.

Le statut universitaire permettrait au collège de décerner ses propres diplômes universitaires au lieu de les faire conférer par l'université de Montréal.

La fusion du collège Loyola avec d'autres institutions catholiques pour ne former qu'une université a été recommandée par la Commission Parent sur l'éducation.

Le père Malone, en souhaitant mercredi la bienvenue aux finissants de l'école, a déclaré que les hommes politiques n'avaient pas le droit de se servir de la cause de l'éducation pour leur propre avancement.

## À l'ICAP, des témoins d'une société opulente qui laisse des classes entières dans l'angoisse

De notre envoyée spéciale, Evelyn DUMAS-GAGNON

MONT-GABRIEL — La troisième conférence de l'Institut canadien des affaires publiques, ont été transmis à la presse avant le début de la séance. Ils décrivent des situations en bien des points semblables: fermes peu rentables, revenus négligeables, exode de la population, chômage.

Parlant de la vallée de l'Etchemin, qui englobe le comté de Dorchester et une partie de Bellefleur au sud de Lévis, M. Laurent Caron s'est fait le "témoin" à charge d'une société opulente qui laisse des classes entières dans une situation pour le moins angoissante.

Dans Dorchester, on trouve 2,815 fermes dont 58 pour cent rapportent un revenu BRUT de moins de \$50 par semaine, soit moins de 70 cents l'heure. Une sur trois rapporte moins de 35 cents l'heure. Même les

Perron).

Les textes de MM. Caron et Labrie, et de l'abbé Villeneuve, ont été transmis à la presse avant le début de la séance. Ils décrivent des situations en bien des points semblables: fermes peu rentables, revenus négligeables, exode de la population, chômage.

Parlant de la vallée de l'Etchemin, qui englobe le comté de Dorchester et une partie de Bellefleur au sud de Lévis, M. Laurent Caron s'est fait le "témoin" à charge d'une société opulente qui laisse des classes entières dans une situation pour le moins angoissante.

Dans Dorchester, on trouve 2,815 fermes dont 58 pour cent rapportent un revenu BRUT de moins de \$50 par semaine, soit moins de 70 cents l'heure. Une sur trois rapporte moins de 35 cents l'heure. Même les

fermes dites rentables n'offrent pas des avantages comparables à ceux dont jouissent la moyenne des travailleurs industriels du Québec.

Quant aux activités forestières, les érablières offrent un revenu d'appoint à quelques cultivateurs, mais ne représentent un revenu important que dans un nombre de cas très limité. Les produits forestiers eux-mêmes ont simplement permis d'éviter que les gens crèvent.

"Les grandes coupes de la Couronne, note M. Caron, étaient et sont restées entre les mains des grandes compagnies forestières ou celles de gros commerçants, mais n'ont pas tellement profité à la masse de la population vivant immédiatement à leur portée."

Les commerces locaux sont prospères, mais les industries sont rares, ont la vie dure, et n'absorbent qu'une infime partie de la main-d'œuvre qui est poussée à l'exil. Ceux qui restent sont souvent réduits au chômage: 7,24 pour cent de la population totale bénéficie de l'assistance-chômage.

Malgré tout M. Caron, qui est marchand coopérateur à Saint-Anselme, espère: il pousse son optimisme dans le courage de la population, la hausse du niveau d'instruction et la consolidation des fermes, les caisses populaires (qui disposent d'un actif d'une vingtaine de millions de dollars dans la région) et surtout de l'office de développement régional d'Etchemin, créé dans le cadre de la loi ARDA.

Le curé Villeneuve de Lamarche, dans le comté de LaPointe, est moins confiant en l'ARDA. Evoquant le travail accompli par la société d'aménagement de la Basse-Peribonka (Saguenay), tant du point de vue d'inventaire de la main-d'œuvre que de participation de la population au développement, il conclut que "l'aménagement conçu par la loi ARDA n'est pas l'aménagement que nous concevons dans la région" et que "le gouvernement d'Ottawa nous sert toujours, sans discussion, les recettes américaines ou britanniques."

"Le gouvernement fédéral étant d'expression anglaise dans ses structures et sa langue de travail, poursuit l'abbé Villeneuve, ne pourra jamais faire des lois administratives entièrement acceptables par les Québécois. C'est une des raisons qui font que la loi ARDA, par exemple, ne peut s'appliquer facilement au Québec."

L'abbé Villeneuve croit que le Québec devrait se donner un ministère de l'aménagement, qui regrouperait tous les services présentement éparpillés et ferait jouer aux spécialistes leur rôle véritable. Mais il constate à regret que l'Etat québécois a toujours été

partenariste, et conclut que la première étape à franchir, c'est l'animation sociale vers laquelle il faudra des étudiants du secondaire, comme vers toute autre carrière.

"Il ne s'agit pas de "vendre" un plan de développement, ou une structure rigide à la population d'une zone déterminée; mais il faut éduquer la population au niveau des principes de l'économie et du travail communautaire qui constitue la partie sociale de l'aménagement", explique-t-il.

La note la plus triste vient du "témoin" de la Beauce, M. Jacques Labrie, secrétaire régional de l'UCC. Il raconte l'histoire désespérante d'une région qui se vide, où 20 pour cent des suceries restent inexploitées "parce que des mesures de sécurité sociale non planifiées de travaux d'hiver préparent à la vie comme-jete-poussé ont fait que la main-d'œuvre refuse de travailler à la récolte de l'eau d'érable"; d'un ministère de l'agriculture qui paye "des octrois pour faire des travaux mécanisés d'amélioration des fermes, pendant que le ministère des terres et forêts donnait des octrois pour la plantation d'arbres sur les fermes... pour lesquelles le gouvernement avait déjà accordé des octrois de défrichage."

Quant aux industries, "les journaux nous ont appris récemment qu'à Lachute des travailleurs à l'emploi d'une usine de bois faisaient une grève parce qu'ils étaient obligés de travailler 54 heures à \$1,10 l'heure. Cette situation existe actuellement dans plusieurs petites scieries de la région (de la Beauce) où des ouvriers doivent travailler neuf heures par jour à un rythme étourdissant pour \$1,10 ou \$1,15 l'heure".

Il y a aussi depuis peu des entreprises d'assemblage de vêtements. "Évidemment ces entreprises, font ce qu'elles peuvent, et créent des emplois, mais à quelles conditions? Nous voyons des femmes et des jeunes filles travailler à assembler des chemises, des pyjamas, à un rythme étourdissant, pour des salaires de \$15 à \$30 par semaine... Pendant ce temps les grandes entreprises qui donnent des sous-traitants à ces petites entreprises profitent de la main-d'œuvre à bon marché et sauront bien couper leurs contrats le jour où les salaires monteront."

Les hommes s'exilent. "Nous avons durant des mois complets, des rangs entiers où les femmes vivent seules, élèvent les enfants, font le travail du chef de famille, et même souvent s'occupent des animaux pour ceux qui possèdent de petites terres".

## Shaw nie que l'Expo soit à l'origine de l'inflation

LONDON. — M. Robert F. Shaw, commissaire général adjoint de l'Expo 67, ne partage aucunement l'avis de ceux qui prétendent que l'Exposition mondiale est à l'origine des poussées inflationnistes au Canada et des demandes syndicales pour l'obtention de hausses de salaires.

Il commentait les allégations selon lesquelles les présentes réclamations des syndicats étaient la résultante des salaires alléchants parmi les 9,000 ouvriers de la construction et autres présentement à l'oeuvre dans les chantiers de l'Expo.

Dans une interview qu'il a accordée à la suite de son allocution devant le Canadian Club de London, M. Shaw a déclaré qu'il s'agissait là "de propos stupides".

"Je ne vois pas comment on peut nous tenir responsable de l'inflation, a-t-il déclaré. L'Angleterre et les Etats-Unis sont également aux prises avec l'inflation."

Les travailleurs syndiqués affectés aux travaux de l'Expo sont liés par une entente en vertu de laquelle ils s'engagent à ne pas faire grève, a-t-il rappelé. Lorsque la majorité des autres syndiqués étaient en grève l'an dernier à Montréal, les travailleurs de l'Expo sont demeurés au travail.

Après avoir fait état des rapports selon lesquels le coût de la construction à Montréal aurait augmenté de 30 pour cent par suite de la tenue de l'Expo, M. Shaw a précisé que la hausse n'était en fait que de sept pour cent comparativement à l'augmentation nationale de cinq pour cent.

"Nous avons grandement stimulé l'économie canadienne", a-t-il déclaré.

Les revenus provenant du tourisme s'élèveront aux environs de \$400 millions en 1967, sans compter les \$200 millions que les exposants étrangers dépenseront probablement au pays, a-t-il noté.

# de la terre à la lune...

Dans le cadre d'une programmation jeune pour tous publics... Radio-Canada renouvelle et rajoute sa programmation

2 Tous les vendredis soir à 7 h. 30 RADIO-CANADA met à l'affiche ATOME et GALAXIES Cette émission renouée est remise à l'horaire à la demande générale. Télévisée en couleur, Atome et galaxies sera confiée à un nouvel animateur: Raymond Charette. Il présentera aux téléspectateurs des émissions filmées aux Etats-Unis et en France lors de visites dans des centres astronomiques. C'est une émission à ne pas manquer, une émission qui s'imposera à votre choix.

## ATOME et GALAXIES\*

(en couleur)



Egalement à l'horaire, le vendredi soir

8 h. Prenez le volant  
8 h. 30 Cinéma International  
10 h. 15 Votre Choix  
10 h. 45 Ils chantent en France  
11 h. 35 Cinéma

## BYRRH, un amour d'apéritif

...FRAIS OU SUR GLACE



LE VIN APERITIF CHIC. IMPORTÉ DE FRANCE

## SAINT-BRUNO LUXUEUSE MAISON DE STYLE ESPAGNOL "LE SEVILLE"

4 chambres à coucher, 2 étages. L'extérieur d'entretien facile en briques blanches en revêtement et accessoires d'aluminium. Fini email "ALCAN". Plancher de Corian dans le grand vestibule. Foyer attractif en brique avec rebord formant un banc le long du mur dans la salle familiale. Vitrail et salle à manger vastes. La cuisine-dînette comprend une armoire à vaisselle, four et cuisinière encastrés dans le mur et boursin d'une hotte d'aspiration, et boursin à déchets. Escalier en chêne solide. Deux garde-robes doubles et douche privée dans la chambre principale. Trois autres chambres spacieuses et grande salle de bain familiale. Construction en poutres d'acier. Garage double. Grand lotissement de 82 x 109'.

\$36,400

TÉLÉPHONE: 653-4404

A 20 minutes de Montréal, vers l'est sur la route 9.

Un des anneaux d'indication "MAISONS MODELES ALCAN".

UNE FILIALE DE L'ALUMINIUM DU CANADA LIMITEE

MAISONS ALCAN LIMITEE

# théâtre • musique • cinéma • variétés

## le bruit de la ville

### CHANSONS

Pierre Calvé sera à la Pointe aux Cafés de Saint-Jean, samedi prochain à 20h.30 et 22h.30.

### PRIX

Le prix du Cercle du Livre de France sera décerné le 19 octobre prochain. Huit manuscrits sont en finale. En voici les titres: "Condamné à vivre", "Des Jours égaux", "Itinéraire sans horaire", "La Fugue", "La Vocation des miroirs", "Le Capricorne", "Le Soleil sur la façade" et "Les Rapides". Bien entendu, on ne connaît pas le nom des auteurs. On sait cependant qu'il y a quatre hommes et quatre femmes et que cinq d'entre eux sont originaires de Montréal.

### EXPO

On peut voir actuellement à la galerie Martin des œuvres récentes du sculpteur Roger Cavalli.

## horaires des spectacles

### THÉÂTRE

COMEDIE-CANADIENNE — Gilles Vigneault — 8.30  
THÉÂTRE DE LA PLACE — Relâche  
LE PATRIOTE — Festival Beckett  
LA FOUDRIÈRE — "Catch me if you can" 8.30 — Rel. dim. et lun.  
THÉÂTRE DES SALTIMBANKS — "Fandu et lui" 8.30, ven., sam. et dim. 8.45  
RIDEAU-VERT — "Assassins Associés" 8.30  
PLACE DES ARTS — New York City Ballet 8.30  
AUDITORIUM JACQUES-CARTIER — "La Maison de Bernarda" les 11, 13, 15, 21, 23, 25, 27, 29, 30, 31, 10h.30 — 11h.30, 13h.30, 15h.30, 17h.30, 19h.30, 21h.30, 23h.30, 25h.30, 27h.30, 29h.30, 31h.30

### CINÉMA

ALOUETTE — "Doctor Zhivago" 8.15 — Dim.: 7.30 — Matinées: 9.15, dim., mercredi 2.00  
ASTOR — "Quelques Films" 8.15 — Dim.: 7.30 — Matinées: 9.15, dim., mercredi 2.00  
AVENUE — "The Russians are coming" 12.45 - 2.50 - 4.55 - 7.00 - 9.15  
BEAU — "La Religieuse de Monza" 12.00 - 2.25 - 4.30 - 6.40 - 8.45 - 10.50  
CANADIEN — "Angélique et le Roy" 12.00 - 2.30 - 4.30 - 6.40 - 8.45 - 10.50  
CAPITOL — "Lost Command" 10.35 - 1.10 - 3.30 - 5.45 - 7.55 - 10.10  
CHAMPLAIN — "Les tribulations d'un Chinois en Chine" 12.35 - 2.10 - 4.15 - 6.20 - 8.25 - 10.30  
CHATEAU — "Superman contre les femmes vampires" 2.35 - 4.30 - 6.35 - 8.40 - 10.45  
CINE WEEK-END — "Kvadan" 8.15 - 10.15 - 12.15 - 2.15 - 4.15 - 6.15 - 8.15 - 10.15  
CINÉMA FESTIVAL — "Ombra" 8.15 - 10.15 - 12.15 - 2.15 - 4.15 - 6.15 - 8.15 - 10.15  
CINÉMA THÉÂTRE IMPÉRIAL — "Khartoum. Tous les soirs 8.30, mer. et sam. 2.00 — Dim.: 8.00 - 10.30  
CREMAZIE — "Le Démon est malin" 12.35 - 4.15 - 8.05 - 11.45  
DAUPHIN — "Pierrot le fou" 8.15 - 10.15 - 12.15 - 2.15 - 4.15 - 6.15 - 8.15 - 10.15  
ELYSEE — "Salles Reunais: 'Un homme et une femme'" 8.15 - 10.15 - 12.15 - 2.15 - 4.15 - 6.15 - 8.15 - 10.15  
ELECTRA — "L'Express du Colonel von Ryan" 12.35 - 4.15 - 8.05 - 11.45  
FRANCAIS — "Superman contre les femmes vampires" 2.35 - 4.30 - 6.35 - 8.40 - 10.45  
GAGNANT DE 9 DIFFÉRENTS PRIX, incluant celui de Cannes...  
"MEILLEUR FILM DE L'ANNEE"  
Russe sous-titrée anglaise

## RADIO-SELECTION

VENDREDI 23 SEPTEMBRE  
CBF-AM  
• 9h.30 du matin: Feu à volonté. Animateur: Jean Ruff.  
• 10h.30: Fémina ou l'expérience des autres. Animatrice: Mimi D'Amboise. Sujet: l'actualité et les spectacles en cours à Montréal et ailleurs.  
• 12h.30 p.m.: Place aux femmes. Biquette: "Comment choisir le meilleur homme?" Invitée: Denise Filiatrault.  
• 6h. du soir: Documents. "Tela qu'en eux-mêmes: Francis Carco". Émission de l'ORTF.

## HORAIRES DE LA TELEVISION

VENDREDI 23 septembre  
Le signal (C) marque une émission en couleur.  
CBFT 2  
10.00 Musique  
11.00 La Grande Aventure  
11.30 Long métrage "Johnny Belinda" - 9e série américaine  
1.00 Téléjournal  
1.05 Téléjournal  
1.15 Ciné-fantastique "Janique aimée"  
1.30 Long métrage "Les héros de l'ouest" - western américain  
2.00 Femme d'aujourd'hui  
4.00 Bobino  
4.30 La boîte à surprise  
5.00 Récit de la vie de Jésus (C)  
5.30 Rue de l'Anse  
6.00 Jeunesse oblige  
6.30 Sport olympique  
6.45 Nouvelles du sport  
7.00 Téléjournal  
7.30 Alerte (C)  
8.00 Princes du volant  
8.30 Cinéma international  
8.45 Line de nuit au Brésil (C) - comédie américaine  
10.15 Votre choix  
10.45 Ils chantent en France (C)  
11.00 Téléjournal  
11.30 Supplément régional  
11.50 Nouvelles du sport  
12.30 Cinéma "Agent double" - allemand  
12.50 L'été de l'étoile  
13.00 CFTM 10  
7.30 Miroir - musique  
8.00 Bonne journée et dimanche édition  
8.45 24-74  
9.00 Toast et café  
9.30 La minute d'argent

### NOMINATION

Le président du Conseil des arts du Québec, M. Marcel Trudel, annonce le choix de M. J.Z. Léon Patenaude, au poste de secrétaire de cet organisme.

M. Patenaude a été élu, lors de la dernière réunion du Conseil, le vendredi 9 septembre, pour remplacer M. André Partry, démissionnaire. M. Patenaude est membre du Conseil des arts depuis 1965. C'est une figure bien connue dans les milieux canadiens du livre. Il est, en effet, secrétaire du Conseil supérieur du livre, de la Société des libraires, et de l'Association des éditeurs, et de plusieurs autres organismes inter. Sa à l'édition.

### TAPISSERIES

Sous les auspices de la Compagnie Rothman du Canada, s'ouvrira le 23 septembre prochain une exposition de tapisseries françaises contemporaines. Puis l'exposition "Tournera" en province et viendra à Montréal. On y trouvera notamment les noms de Bordier, Gillot, Le Corbusier, Picart le Doux, Dom Robert, Lurcat, Julien, Lagrange, Singier, etc., etc., etc.

## Subvention de \$1,200,000 pour la musique, le ballet et l'opéra

OTTAWA, le 26 septembre 1966. — Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi d'une série de subventions d'une valeur globale dépassant \$1,200,000 à des institutions canadiennes dans les domaines de la musique, du ballet et de l'opéra. Ces subventions ont été autorisées par le Conseil à ses deux dernières réunions. Sauf indication contraire, elles aideront à financer l'activité générale des institutions bénéficiaires, dont voici la liste:

|                                                     |                                                                                                                                                                                                                                        |           |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| National Ballet Guild of Canada, Toronto            | Activité générale                                                                                                                                                                                                                      | \$190,000 |
| Production du Lac des Cygnes                        |                                                                                                                                                                                                                                        | \$25,000  |
| Orchestre Symphonique de Toronto                    | Cette somme comprend \$100,000 pour l'activité générale de l'orchestre, et \$25,000 pour des tournées de concerts.                                                                                                                     | \$125,000 |
| Orchestre Symphonique de Montréal                   | Cette somme comprend \$120,000 pour les concerts, et \$20,000 pour la production de l'opéra Rigoletto.                                                                                                                                 | \$140,000 |
| Jeunesses Musicales du Canada                       | Cette somme aidera à financer quatre circuits de concerts, la publication du Journal JMC, l'organisation de festivals de musique et de concours, et un club de disque.                                                                 | \$110,000 |
| Royal Winnipeg Ballet                               |                                                                                                                                                                                                                                        | \$95,000  |
| Les Grands Ballets Canadiens, Montréal              |                                                                                                                                                                                                                                        | \$85,000  |
| Orchestre Symphonique de Vancouver                  |                                                                                                                                                                                                                                        | \$80,000  |
| Orchestre Symphonique de Winnipeg                   |                                                                                                                                                                                                                                        | \$72,740  |
| Orchestre Symphonique de Québec                     |                                                                                                                                                                                                                                        | \$65,000  |
| Centre canadien de la musique, Toronto              | Pour le fonctionnement du centre en 1967 et la publication d'un bulletin bilingue.                                                                                                                                                     | \$35,000  |
| Ecole Nationale de Ballet, Toronto                  |                                                                                                                                                                                                                                        | \$30,000  |
| Théâtre Lyrique de Nouvelle-France, Québec          |                                                                                                                                                                                                                                        | \$30,000  |
| Vancouver Opera Association                         | Cette somme comprend \$15,000 pour trois grands spectacles lyriques et \$13,000 pour la formation des musiciens. L'Association est en outre autorisée à affecter à son programme de formation le reliquat d'une subvention antérieure. | \$28,000  |
| Edmonton Symphony Society                           |                                                                                                                                                                                                                                        | \$25,000  |
| Conservatoire de Musique de l'Université de Toronto | Pour le perfectionnement du Quatuor Orford.                                                                                                                                                                                            | \$20,000  |
| Symphonie de Victoria                               |                                                                                                                                                                                                                                        | \$10,000  |
| Brandon College, Manitoba                           | Pour faire venir les membres du Trio MacPherson, de Halifax, à titre d'artistes résidents.                                                                                                                                             | \$10,000  |
| Quatuor à cordes Gabor                              | Pour une tournée de quinze universités canadiennes.                                                                                                                                                                                    | \$9,450   |
| Edmonton Opera Association                          | Pour les achats de solistes canadiens.                                                                                                                                                                                                 | \$7,200   |
| Société Philharmonique de Calgary                   |                                                                                                                                                                                                                                        | \$5,000   |
| Société Symphonique de Saskatoon                    |                                                                                                                                                                                                                                        | \$5,000   |
| Conseil Canadien de la Musique, Toronto             | Pour la tenue d'une réunion annuelle du Conseil Interaméricain de la Musique.                                                                                                                                                          | \$5,000   |
| Ten Centuries Concerts, Toronto                     |                                                                                                                                                                                                                                        | \$2,800   |

Ces subventions portent à plus de \$2,280,000 le montant total octroyé pour la musique, l'opéra et le ballet au cours de l'exercice financier actuel.

### MINI-JUPES

ROME. — L'actrice italienne Sophia Loren a déclaré à Rome aujourd'hui qu'elle ne porterait jamais de mini-jupes "parce que cela détruirait la mystique féminine". La célèbre actrice a précisé, à l'intention des journalistes, que le mystère était l'arme principale de la femme, mais qu'aujourd'hui, l'homme pouvait virtuellement absorber tous les charmes de la femme d'un seul coup d'oeil. "C'est comme si l'on avait tout un repas d'une seule bouchée", a-t-elle dit.

### Votre dernière chance pour le voir!

Gagnant de 9 différents prix, incluant celui de Cannes...

"MEILLEUR FILM DE L'ANNEE"

Russe sous-titrée anglaise

Quand passent les cigognes avec Tatiana Samoilova

Au Théâtre du Gesù La Compagnie "A l'Opérette"

présente

LA PERICHOLE

avec: Suzanne Lapointe, Jean-Louis Pellerin, Claude Corbett, Gérard Paradis, Robert Rivard

et 36 autres interprètes

Mise en scène: Jacques Lévesque

Direction musicale: Lionel Renaud

Décor: Jacques Pellerin

Costumes: Richard Lorain

Chorégraphie: Michel Boudot

Relâche le lundi

Vente au Gesù: 1200 rue Bligny

866-1000

Billets: \$5.00 - \$10.00 - \$30.00

3500 St-Laurent

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

### allimbanques

COM BOUTEROUX et St-Paul

DE BORIS VIAN

LES BATISSEURS D'EMPIRE

réa.: 274-1749 entre 4h. et 7h.

7e SEMAINE

CE SOIR 8.30 P.M.

Au Théâtre du Gesù

La Compagnie "A l'Opérette"

présente

LA PERICHOLE

avec: Suzanne Lapointe, Jean-Louis Pellerin, Claude Corbett, Gérard Paradis, Robert Rivard

et 36 autres interprètes

Mise en scène: Jacques Lévesque

Direction musicale: Lionel Renaud

Décor: Jacques Pellerin

Costumes: Richard Lorain

Chorégraphie: Michel Boudot

Relâche le lundi

Vente au Gesù: 1200 rue Bligny

866-1000

Billets: \$5.00 - \$10.00 - \$30.00

3500 St-Laurent

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

866-1000

## CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 15 OCTOBRE

## 20 pièces canadiennes déjà reçues pour le Festival dramatique 67

Le Comité du Festival régional d'Art dramatique de 1967 désire rappeler que la demande d'inscription d'une pièce doit être faite avant le 15 octobre.

L'on sait que le Festival 1967 est limité à des pièces inédites d'auteurs canadiens et que la demande d'inscription doit être faite conjointement par l'auteur et par un producteur.

L'inscription doit se faire sur une formule prévue à cet effet fin en s'adressant à Mme Jean Landry, 6338 avenue Victoria, suite 11, Montréal (téléphone: 733-7882). Ces inscriptions doivent être retournées à Mme Landry, dûment complétées, au plus tard le 15 octobre.

Mme Landry rapporte qu'elle a reçu une vingtaine de demandes à ce jour.

Le Festival sera doté des boîtes les plus importantes jamais offertes aux auteurs et troupes admis au Festival.

L'auteur de la pièce gagnante du Festival 1967 recevra un total de \$2,000 en bourses tandis que la troupe qui aura présenté la meilleure pièce aura droit à \$2,500 sans compter la chance de concourir pour les prix de meilleur comédien, meilleur régisseur, meilleur décorateur etc., et pour le droit de représenter l'ouest du Québec au Festival national à Saint-Jean de Terre-Neuve en mai.

Les pièces inscrites le 15 octobre seront soumises à un comité de lecture de trois membres dont les noms seront annoncés à une date ultérieure.

Le comité de lecture recommandera à un comité du Festival le 15 novembre les pièces qu'il jugera admissibles aux séances d'élimination.

Les auteurs des pièces admises aux séances d'élimination recevront \$250 chacun.

L'auteur et le producteur de chaque pièce auront du 15 novembre au 15 janvier pour préparer une présentation par des comédiens devant le juge critique préliminaire. Ce dernier n'a pas encore été choisi.

L'élimination préliminaire se fera entre le 15 janvier et le 17 février 1967.

Le juge critique préliminaire présentera son rapport au Comité du Festival le 17 février. Les pièces qu'il aura recommandées seront alors invitées à participer au Festival 1967 en mars. Le nombre minimum est de trois.

L'auteur de chaque pièce invitée recevra alors \$750 et une bourse de \$1,000 (plus \$75 pour frais d'inscription) sera remise à chaque troupe qui présentera une pièce. Les années passées, seules les troupes recevaient une bourse de participation et elle était de \$400.

Comme aux festivals précédents, la production primée par le juge critique recevra une bourse de \$1,500 et l'auteur de cette pièce se verra remettre une bourse supplémentaire de \$1,000.

Du côté production, des bourses de \$100 seront offertes comme aux festivals précédents au meilleur comédien, à la meilleure comédienne, au meilleur comédien et à la comédienne dans un rôle secondaire, à la meilleure production visuelle, au meilleur régisseur, \$125 au meilleur interprète à ses débuts (homme ou femme) et \$250 au meilleur décorateur.

Et, évidemment, la pièce gagnante sera invitée à participer au Festival national à Saint-Jean de Terre-Neuve en mai 1967. Le Comité régional consentira une subvention à la troupe gagnante pour aider à couvrir les frais de voyage.

DAUPHIN 721-6060 CE SOIR 7.30-9.30

JEAN-PAUL BELMONDO

DANS UN FILM DE JEAN-LUC GODARD

4e Sem.

PIERROT LE FOU

avec ANNA KARINA

...l'un des plus beaux films de l'histoire du cinéma...

Michel Aubertin - CANDIDE

2019 Boul. Taschereau

677-9101

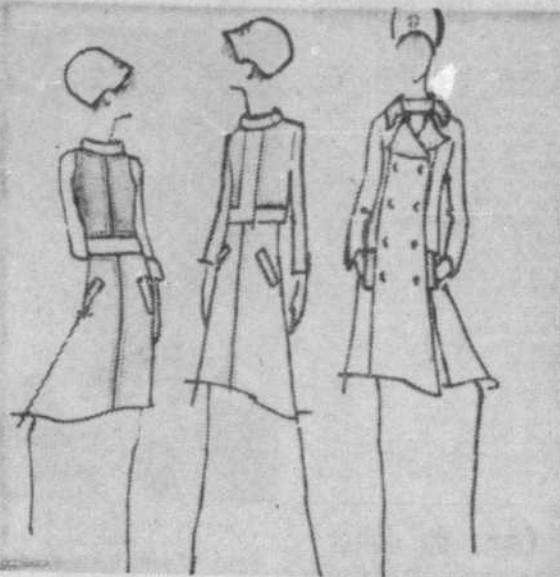
10 minutes du centre de Montréal

LES APPRENTIS-SORCIERS

1291 RUE PAPINEAU

ANDORRA MAX FRISCH

## L'univers féminin



## Serge et Réal habilleront les hôtes du pavillon du Québec

Les hôtes du pavillon du Québec à l'Exposition universelle de 1967 porteront ce costume dessiné par Serge et Réal, couturiers de Montréal. Leur création a remporté le premier prix au concours organisé par le pavillon du Québec et auquel neuf couturiers ont participé.

Le jury a apprécié l'esprit créateur de Serge et Réal qui ont dessiné l'uniforme à la fois sobre, original et pratique. L'ensemble se compose d'une robe et d'une veste en torgal de laine bleu poudre et brun foncé et d'un chapeau de feutre léger en forme de casque. Les jeunes couturiers ont également dessiné le manteau imperméable d'allure emm-touffante.

## DECORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY  
DECORATEUR-ENSEMBLIER  
788, Wilder  
Montréal 8 — 737-1955

C. PAIEMENT & ASSOCIÉS INC.  
Décoration intérieure  
Esthétique industrielle  
1550-A, boul. St-Joseph, Mt  
525-4222

VIAU, MORISSET INC.  
décorateurs - ensembliers  
Jacques Viau Bernard Morisset  
Laurent Bérubé Jules Laporte  
Luc Sauvé Marguerite Senay  
720 boul. Décarie  
Saint-Laurent 747-9921

Pour Elèves Problèmes  
L'INSTITUT PRIVE  
ST-LOUIS

Centre de récupération scolaire

Externat et Pensionnat  
offre aux garçons et filles de 7e, 8e, 9e, 10e, 11e classiques et scientifiques, en difficulté scolaire, la possibilité de rejoindre un cours des institutions régulières.

Cycle de 2 ans  
Externat n. ixe  
Groupe limité pour plus d'efficacité  
Enseignement individualisé  
Rythme personnel  
Initiation aux méthodes de travail personnel  
Exercices de concentration  
Examens du ministère  
8280, Ave. Des Vendéens  
Ville d'Anjou  
Transport gratuit  
MONTREAL  
Tél. 351-1700

Pour aider votre digestion, buvez

## Les LITHINES du Dr GUSTIN

Importé de France

Une eau de régime alcaline. Economique.  
Pouvant être bue aux repas et en tout temps.  
L'eau bienfaisante et agréable à boire

ANNONCE

Plan d'amaigrissement  
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.



Nouvelles carrières attrayantes en tant que sténotypiste permettent aux jeunes femmes de gagner un salaire de \$8,000 et plus par année...

Les jeunes filles qui rêvaient de devenir secrétaire d'administration, ont trouvé un nouveau débouché pour leurs ambitions. Le monde des affaires offre aujourd'hui des situations très bien rémunérées et intéressantes, pour jeunes femmes, avec un entraînement seul du genre: la sténographie. Se servant d'une simple petite machine moderne de sténographie, les élèves peuvent apprendre en moins d'un an à prendre des dictées de plus de 200 mots à la minute. Se servant de l'alphabet au lieu des signes conventionnels, la sténographie peut être relue partout — apprise en toutes langues.

Les emplois comme secrétaires d'administration, secrétaires d'avocat et secrétaires judiciaires, tel même dans le Québec, sont ouverts à toutes graduées de l'Institut International de Sténotypie. Vous êtes intéressées? N'attendez pas...

Pour de plus amples renseignements, sans aucune obligation, appelez:

INSTITUT INTERNATIONAL DE STÉNOTYPIE  
1015, Beaver Hall Hill, Montréal — Tél.: 878-9186

## La société d'acquêts

## La nouvelle formule de régime matrimonial manque de simplicité, de souplesse, de réalisme

(un reportage de Renée ROWAN)

En juin dernier, dans le cadre d'une réforme générale du droit familial québécois, le comité des régimes matrimoniaux présentait son rapport au bureau de révision du code civil.

On s'en souvient, le président du comité, Me Paul-André Crépeau invitait tous ceux et celles qui auraient des observations ou des critiques à formuler, de le faire par écrit, et de faire parvenir le texte à son bureau d'ici le 15 octobre. Cette date, semble-t-il, sera repoussée au début de décembre car, à cause de la période des vacances, cela a laissé trop peu de temps aux associations et organismes pour étudier le nouveau régime matrimonial légal proposé, soit la société d'acquêts.

La Fédération des femmes du Québec, au cours de son congrès du 12 novembre, sera appelée à se prononcer de façon officielle. Mais, au colloque organisé cette semaine par l'Association des femmes diplômées des universités, dont on a donné un premier compte rendu dans cette page, hier) Me Réjane Laberge-Colas a fait quelques commentaires, précisant que c'était en son nom personnel qu'elle le faisait et que ses remarques n'engageaient en rien la Fédération des femmes du Québec dont elle est la présidente.

"Pourquoi, demande-t-elle, vouloir maintenir le principe anglo-saxon de la liberté absolue de tester. Un tel désir semble plus que paradoxal (...) il faut bien comprendre que

la liberté absolue de tester est aussi dangereuse pour le mari que pour la femme, quoique cette dernière en soit plus souvent la victime.

"L'on ne peut légiférer de façon parcelaire. Il faut penser les problèmes du code civil dans leur ensemble. Le droit civil est un tout qui se tient; modifiez certaines institutions et la structure tout entière doit être revue. C'est pourquoi l'on peut être surpris de constater que les rédacteurs ne veulent bousculer en rien notre droit successoral. Il faudra le faire à plus ou moins brève échéance; il est mieux d'accepter cette proposition dès maintenant. Les rédacteurs donnent l'impression d'avoir voulu trouver des solutions pour aujourd'hui alors qu'ils auraient dû se rappeler qu'il faut penser et dire les solutions de demain surtout lorsqu'on sait que le code civil est centenaire et que les prochaines réformes ne seront à l'ordre du jour que dans un autre cinquante ou cent ans."

De l'avis de Me Réjane Colas, le régime de la société d'acquêts présente les inconvénients que ses rédacteurs eux-mêmes rapprochent aux régimes scandinaves. Car, dit-elle, le régime de la société d'acquêts peut satisfaire intellectuellement ceux qui l'ont pensé et qui vivent dans le monde de l'université, mais pour le praticien de telles solutions présentent de si graves dangers dans l'application et la réalité de tous les jours,

que l'on demande une formule plus simple, plus souple, et plus réaliste.

Une étude rapide, note-t-elle encore, permet de constater que les rédacteurs n'ont pas une notion précise de la réalité du monde des affaires. Les études économiques établissent que les femmes aux États-Unis détiennent la majorité des actions des grosses corporations; en d'autres termes, la richesse nationale s'exprime en valeurs mobilières, en biens meubles. Or la quasi-totalité des articles qui régissent la division des biens de la société d'acquêts au moment de sa dissolution n'ont d'application que dans le cas des biens immobiliers.

Mme Colas exprime également son désaccord sur le principe de l'immutabilité des conventions matrimoniales. Ainsi la jeune fille et le jeune homme qui au moment de se marier choisissent le régime matrimonial qui devra les régir jusqu'à la fin de leur vie conjugale y seront contraints sans possibilité de le modifier. Si l'on parle d'expression de la liberté dans la connaissance, commente-t-elle, c'est bien l'inverse qui se produit.

"Qu'est-ce que ces jeunes connaissent dans ce domaine? que savent-ils de leur état dans dix, vingt ou trente ans? Il faut qu'un régime colle à la réalité, il faut qu'il soit une source d'épanouissement et d'accord pour le couple et non une barrière à ses activités."

(suite à la page 2)



Mlle Jocelyne Mathieu, fille de M. et Mme Valérien Mathieu, de Ville St-Laurent, et M. G. Robert Gagnon, fils de M. et Mme P.-Adrien Gagnon, de Notre-Dame-de-Grâce, dont on annonce le mariage. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le Père Gilles Lévesque, o.p., le 15 octobre prochain, à 11h., en l'église St-Sixte de Ville St-Laurent.

## La place de l'homme est au foyer

— Dr Wilder Penfield

Invité à prendre la parole hier devant les membres du Cercle des femmes canadiennes de Québec, le président de l'Institut Vanier de la famille, le Dr Wilder Penfield affirmait que non seulement la place de la femme est au foyer, mais aussi que la place de l'homme est au foyer.

"Il y a un an, dit-il, j'ai parlé devant les membres du Cercle des femmes canadiennes de Montréal. J'ai osé dire alors que la place de la femme était à la maison et que le degré de délinquance et de criminalité au Canada et dans d'autres pays était dû à son absence du foyer. La presse en a fait ses manchettes et je suis devenu, suite à ces déclarations, impopulaire à bien des gens. Ce que j'ai dit était vrai, mais il y a d'autres causes possibles. La montée du comportement anti-social coïncide également avec d'autres nombreux changements d'ordre sociologique: ceux dans les domaines de la religion, de l'éducation, de l'information et d'ordre économique.

"J'ai la conviction profonde que la place de la femme est au foyer lorsque la présence des enfants l'y retient. Petits, ils peuvent difficilement se passer de son amour, de ses marques d'affection, des soins qu'elle peut prodiguer. La mère, ou son substitut, doit plus tard inculquer les éléments de discipline honnête, de camaraderie et de compréhension. Cela est nécessaire durant toute la période de l'adolescence. Certaines

mères de famille y parviennent tout en travaillant et réussissent. D'autres, toutefois, bien que restant au foyer, peuvent priver leurs enfants de ces éléments essentiels.

Où intervient donc le père? Sa place est également au foyer. Mais si cet homme ne fait qu'y dormir et y manger — son esprit toujours dirigé vers le monde extérieur, vers lui-même ou vers son travail — cet homme, ne sera jamais véritablement présent. Il est comme la mère qui, bien que restant à la maison, néglige ses enfants et son mari; il rentre chez lui mais ne se préoccupe pas de ses enfants et de sa femme.

"Tout ceci, ajoute le Dr Penfield, n'est en fait qu'une question d'intérêt et de franchise camaraderie. Il doit y avoir un temps dans la journée — peut-être au petit déjeuner ou au retour du travail — réservé à l'entretien des contacts familiaux. Quel que soit le moment, le père doit s'enquérir des événements qui ont marqué la journée de sa femme et de ses enfants. Les questions sur les problèmes importants de morale et de comportement doivent être discutées. Il est normal — et c'est ainsi, inscrit depuis longtemps dans le livre de la nature humaine — il est normal que l'homme se constitue le juge final dans toutes décisions prises et questions à résoudre. Mais les hommes sages ont toujours demandé conseil et appui à leurs épouses. Et chaque femme in-

telligente a fourni cette aide précieuse en secret, ou de façon très discrète afin de cacher à son mari et au monde le fait que c'est elle qui, malgré tout, dirige. Voici une des clés de succès d'un mariage heureux."

Le doyen des restaurants français

chez Stien

Le sanctuaire de la vraie cuisine française

Dîners Tables  
d'affaires d'hôtes  
\$2.00 \$3.50

Cartes de crédit acceptées  
Stationnement gratuit  
Licencié Air climatisé

2149, rue Mackay, Montréal  
Ouvert jusqu'à 1h. a.m.  
VI. 2-9139

## GASTRONOMIE

J'ai une amie qui réussit admirablement la sauce du salmis de canard sauvage. J'ai voulu pour vous sa recette. Nenni! Vous savez sa réponse? "C'est l'héritage gastronomique de ma grand-mère. J'aurais le sentiment de lui être infidèle." Essayez tout de même cette recette tirée de "Cuisine et vins de France", mais simplifiée à ma façon. Elle est bonne.

## SALMIS DE CANARD SAUVAGE

Préparation: 1 h.30  
Cuisson: 25 à 30 minutes

Faire rôtir deux beaux canards bien en chair, des malards ou des noirs. Aux trois quarts de la cuisson, les retirer et les laisser refroidir. Les découper, enlever la peau des morceaux, les parer et les ranger dans un sautoir qui aura été beurré. Couvrir et tenir au chaud.

Lorsqu'on est décidé à faire un salmis, il est préférable, sinon indispensable, de préparer et de cuire la sauce la veille.

Avec 2 carottes et 1 gros oignon coupés en dés, un bouquet garni, une noix de beurre et les abats des canards, faire un roux, mais assez brun. Le mouliner avec une demi-bouteille de vin rouge ou blanc, selon votre goût. Ajouter environ 4 tasses de bouillon et une poignée de parures de champignons (les queues). Laisser cuire en élevant l'écume qui monte à la surface.

nards du four, après quelques minutes de repos, les découper et mettre au chaud les morceaux. Concasser les carcasses et autres parures, remettre dans la sauteuse et, en même temps, déglacer avec 2 ou 3 onces de cognac et la demi-bouteille qui reste du vin dont vous vous êtes servi la veille. Réduire et ajouter la sauce déjà préparée. Laisser cuire quelques minutes. Passer à la passoire fine et appuyer pour extraire tout le suc. Remettre sur le feu. Rectifier l'assaisonnement s'il y a lieu. Faire rôtir les têtes de champignons et en garnir les morceaux de canards. Saucer dessus et autour mettez 8 beaux croûtons en pain de mie, frites au beurre et tartinées de foie gras ou farce-gratin (composition de lard gras, foie de volaille et condiments que l'on fait cuire ensemble).

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'avoir un mari ou un ami chasseur qui vous rapporte les canards!

RENÉE

Le lendemain, lorsque l'on sort les ca-

## Fabricants d'autos, avez-vous songé à la femme enceinte?

LONDRES — La représentante d'une société britannique pour le bien-être des futures mères, a déclaré que les manufacturiers d'automobiles devraient fabriquer des modèles de voitures en songeant aux femmes enceintes qui doivent les conduire.

Mme Stella Malhotra est d'avis qu'on devra améliorer la position du volant de direction, placé trop bas dans la plupart des voitures modernes. Secrétaire d'une filiale de la Société pour l'amélioration des services de maternité, Mme Malhotra a déclaré qu'elle avait échappé de justesse à un accident, à cause du volant de sa voiture qu'elle conduisait alors qu'elle était enceinte de huit mois.

La secrétaire nationale de l'association, Mme Sonia Willington partage cette opinion et ajoute que la femme d'aujourd'hui, enceinte ou non, doit souvent conduire la voiture familiale, soit pour véhiculer les enfants à l'école, pour faire les emplettes ou autres courses.

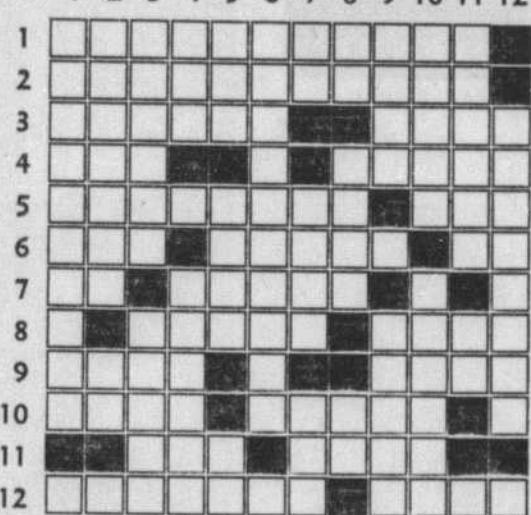
Du soleil sur votre table avec un vin du Portugal!



Rosé pétillant  
FAISCA  
R.A.Q. No 534-G 26 oz \$1.85

## Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



## HORIZONTALEMENT

- 1—Perte souvent due à une alimentation trop faible
- 2—Qui fait réduire
- 3—Appelé à se rendre au cinéma — Qui n'a jamais servi
- 4—Évite de continuer une liste détaillée — Qui ne suit pas la cadence
- 5—Sport typiquement japonais — Sélection
- 6—Se fit chanter la pomme — Répond pour d'autres
- 7—Voyelles — Dictionnaire
- 8—Prénom — Démonstratif
- 9—Il ne faut pas le perdre — Paradis
- 10—Grand lac — Creuse l'intérieur
- 11—Vers la Floride — La même chose
- 12—Passées sur une table — Songe

## VERTICALEMENT

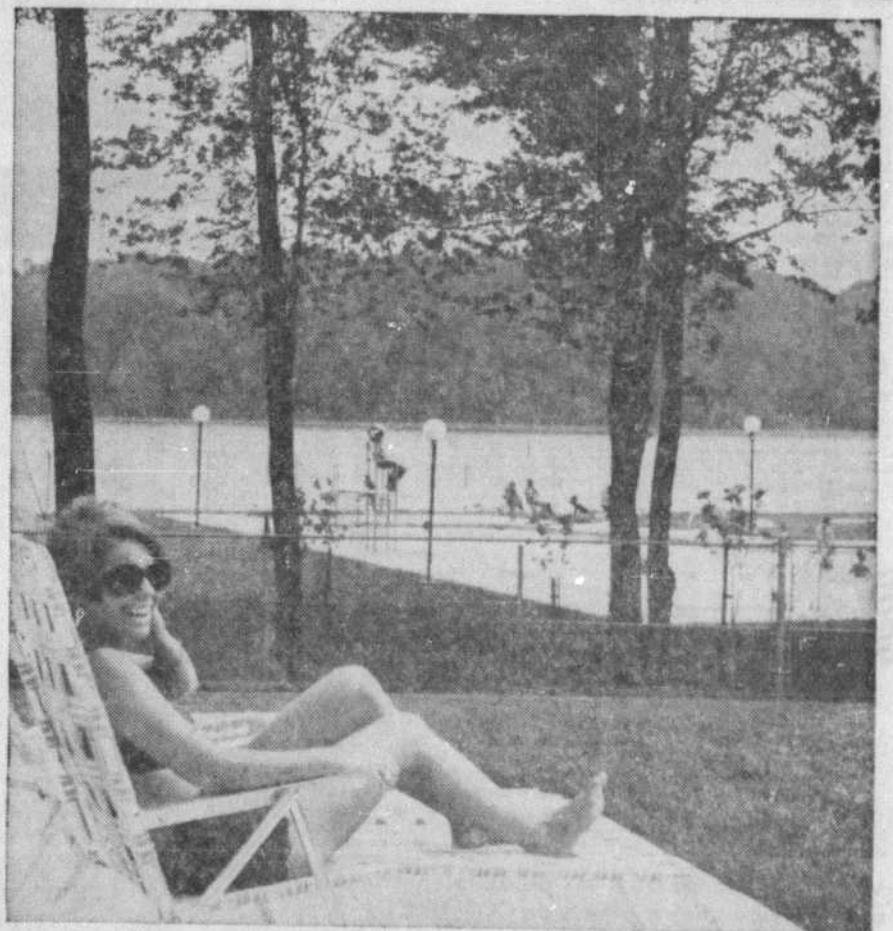
- 1—Grosse bouteille généralement recouverte d'osier
- 2—Qui a facilement la larme à l'oeil — Recherché des l'Antiquité
- 3—Touchée — Aux multiples couleurs
- 4—Annonce un pluriel verbal — Vigueur au travail
- 5—N'a parfois qu'un sens — Utilisée en teinture — Petit cube
- 6—Amateur passionné d'un art

- 7—Fin de participe — Modéré — Avance en tournant
- 8—Possessif — Glisse sur un tapis — Abréviation d'une abréviation
- 9—Apporté en naissant — Capituler
- 10—Enlève — Inflammation
- 11—Ni pour l'un ni pour l'autre — Article
- 12—Faisant semblant

## Solution d'hier

- Horizontalement: —  
1—RECOUVREMENT  
2—AVERTE — OM  
3—POND — ECONOME  
4—ALORS — TRUES  
5—CUBE — SIAM  
6—ETI — BALTES  
7—SITUATION — PI  
8—OE — GIT — IL  
9—AN — ENRAGEE  
10—AU — REEL — UN  
11—DOMINO — SI  
12—UN — RASSASIEE

- Verticalement: —  
1—RAPACES — ARDU  
2—EVOLUTION — ON  
3—CENOBITE — AM  
4—ORDRE — FUIR  
5—UT — BAS — NA  
6—VIE — SAT — EROS  
7—RECTILIGNE  
8—ORATOIRE  
9—MONUMENTALES  
10—EMOI  
11—MET — PIEUSE  
12—TRES — VILENIE



## Vacances annuelles: 52 semaines!

Vivre à Havre des Iles, c'est vivre en vacances perpétuelles. Tout vous y invite: l'ombre de ses grands arbres, rivière qui coule paisiblement sous votre fenêtre, port de plaisance à deux pas, courts de tennis et grande piscine. A cela, ajoutez le confort d'appartements vastes, clairs, bien conçus, et c'est la vie de villégiature — à quelques minutes du centre-ville! Pas la peine de s'imposer 30 semaines pour profiter d'une brève évasion. A Havre des Iles, vous vivrez, à la maison, les plus belles vacances au monde... 52 semaines durant!

Appartement de 1, 2 ou 3 chambres à coucher. Maisonnées split-level. Occupation immédiate. Visites de 10 a.m. à 9 p.m. chaque jour. Le dimanche sur rendez-vous seulement.

Prenez le pont de Cartierville près du parc Belmont, tournez à gauche aux premiers feux de circulation, puis suivez les panneaux indicateurs le long du boulev. Lévesque jusqu'à Havre des Iles.



HAVRE DES ILES  
CHOMEDEY — RENSEIGNEMENTS: 688-9711



## BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

American Stock  
Exchange

Cours fournis par  
PRESSE CANADIENNE

[illegible]

## PRÉSIDENT DE POWER CORPORATION



**M. W.I.M. Turner, jr**  
M. P.N. Thomson, président du conseil d'administration de Power Corporation of Canada, Limited, annonce l'élection de M. William I.M. Turner jr au poste de président de la compagnie. M. Turner, qui était auparavant vice-président exécutif, succède à M. M.F. Strong qui a démissionné pour accepter un poste d'envergure dans le gouvernement canadien.

## Indice Dow Jones

|        | Ouv.   | Haut   | Bas    | Ferm.  | Diff. |
|--------|--------|--------|--------|--------|-------|
| Inds.  | 791.25 | 801.82 | 785.69 | 797.77 | +4    |
| Crfer  | 195.58 | 198.09 | 194.19 | 196.80 | +0    |
| Utilit | 127.36 | 128.30 | 126.27 | 127.48 | -0    |
| Stocks | 276.50 | 279.89 | 274.41 | 278.39 | +1    |

## BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

[illegible]

**BOURSE DE MONTRÉAL**

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

## COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE  
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC

— Etabli en 1888 —  
C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif  
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière — Tél. 861-1891

**ARCHAMBAULT, MARCHAND,  
BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR  
& CIE**  
Comptables agréés  
Donat Marchand, C.A.  
Henri Boivin, C.A.  
Gérard Arbour, C.A.  
Paul Lafleur, C.A.  
Roger Archambault, L.S.C., C.A.  
59 e, rue Craig. 861-1491

**ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
3785 ouest, Jean-Talon  
RE. 1-7601  
Ville Mont-Royal

**AUDET, POUPART & CIE**  
Comptables agréés  
A. Audet, B.A., L.S.C., Compt. C.A.  
P. Poupart, B.A., L.S.C., Compt. C.A.  
1073 St-Denis Montréal 10  
272-8751

**ASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
J. Bastien, C.A., R. Barrière, C.A.  
R. Barrière, C.A., R. Pellerin, C.A.  
Yvon Joyal, C.A.  
20 ouest, boul. Dorchester  
St-Lambert  
866-5886

**ORENTO BELANGER & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
1985 ouest, rue Sherbrooke  
Suite 300  
937-4238

**PAUL E. BONNIER**  
Comptable agréé  
150, St-Jacques Montréal 1  
42-4691 842-2761

**CLARKSON, GORDON & CIE**  
Comptables agréés  
J. V. Barretti, C.A.  
H.E. Bell, C.A.  
C. Camfrank, C.A.  
H.H. Caton, C.A.  
D.J. Carberry, C.A.  
R. Carberry, C.A.  
B. Glick, C.A.  
A.J. Gilmore, C.A.  
J. Girard, C.A.  
J.P. Graveline, C.A.  
P. Lebel, C.A.  
R. MacKenzie, C.A.  
D. Morrison, C.A.  
R. Normandeau, C.A.  
C. Scott, C.A.  
Associés-résidents  
Montréal — Québec  
Ottawa, Toronto, Hamilton,  
Oshawa, London, Windsor, Winnipeg,  
Regina, Calgary, Edmonton,  
Vancouver

**COULOMBE, BESNER,  
TREMBLAY & CIE**  
Comptables agréés  
C. André Coulombe, C.A.  
Marcel Besner, C.A.  
H. Denis Tremblay, C.A.  
426 ouest, rue Fleury  
Montréal 12 — Tél. 389-5995

**KENDALL, TRUDEL & CIE**  
Comptables agréés  
1015 Côte Beaver Hall  
866-8563

**GÉRARD LABELLE**  
Comptable agréé  
85 est, boul. Henri-Bourassa  
384-9945

**LACHANCE, BROUSSEAU,  
ALLARD & CIE**  
Comptables agréés  
Bernard P. Lachance, C.A.  
Pierre V. Brousseau, C.A.  
Denis Allard, C.A.  
Roger Morin, C.A.  
Georges Gagnon, C.A.  
110 ouest, Place Crémazie  
Suite 750 — 381-9323

**LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS,  
GASCO, LUSSIER, NOISEUX,  
SENECAL**  
Comptables agréés  
H. Lavalée, C.A., R. Lyonnais, C.A.  
L. Gasco, C.A., J. Lussier, C.A.  
P. Noiseux, C.A., R. Sénécal, C.A.  
P. Bedard, L.S.C., C.A., R. Crockett, C.A.  
W. Demers, C.A., A. Lussier, C.A.  
M. Harov, C.A., R. Hébert, C.A.  
215, rue St-Jacques, Montréal 1  
Tél.: 479-7791  
111 e, rue King, Sherbrooke  
Tél.: 569-5503

**LEBLANC & CIE**  
Comptables agréés  
Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A.  
436 est, rue Laurier  
MONTREAL  
276-2638

**LEMIRE, ROULEAU & CIE**  
Comptables agréés  
R. Lemire, C.A., R.W. Rouleau, C.A.  
33 ouest, St-Jacques, cte. 505  
Tél.: 844-3475

**LLOYD, COUREY, WHALEN  
& BRUNEAU**  
Comptables agréés  
491 Carré Victoria 866-2023

**MAHEU, NOËL & CIE**  
Comptables agréés  
J. E. Maheu, C.A., A. Noël, C.A.

**MESSIER, GUY, POIRIER,  
BOURGEOIS, GUENETTE & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.  
Guy Guenette, L.S.C., C.A.  
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.  
Guy Messier, L.S.C., C.A.  
Raymond A. Poirier, C.A.  
Robert Houde, B.A., C.A.  
1100, rue St-Jacques  
Montréal 11 — 381-1111

**NADEAU, PAQUET & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
Jacques R. Nadeau, C.A.  
Rémi Nadeau, C.A.  
Gilles Boldin, C.A.  
Michel Guérin, C.A.  
S.G.M. Mulligan, C.A.  
1420 ouest, Sherbrooke  
ch. 850 842-4242

**NADON, NADON & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
J. Emilien Nadon, C.A.  
André Nadon, C.A.  
André Lacroix, C.A.  
Robert Dagenais, C.A.  
Robert Nadon, C.A.  
215 ouest, rue St-Jacques  
845-8051

**PRICE WATERHOUSE & CO.**  
Comptables agréés  
3 Place Ville Marie 866-  
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto,  
Hamilton, Windsor, Winnipeg,  
Edmonton, Vancouver, Victoria

**PROULX, D'ORSONNENS & ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
René Proulx, B.A., C.A.  
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.  
360 ouest, Saint-Jacques  
Suite 204  
VI. 4-3017

**RAYMOND, CHABOT, MARTIN,  
PARE & CIE**  
Comptables agréés  
J. Raymond, C.A., G. Chabot,  
G. Martin, C.A., J. Paire,  
J. Brodeur, C.A., L.P. Proulx,  
J. Girard, C.A., J.P. Roy,  
G. St-Hilaire, C.A., C. St-Denis,  
R. Gagnon, C.A., G. Gauthier,  
G. Gréau, C.A.  
Le Tour de la Bourse  
Montréal 3, Que. 878-2242

**RIDDELL, STEAD, GRAHAM  
& HUTCHISON**  
Comptables agréés  
630 ouest, boul. Dorchester  
866-7351  
Montréal, Halifax, Québec, Oshawa,  
Toronto, Hamilton, London, Winnipeg,  
Regina, Calgary, Edmonton,  
Vancouver  
Représentants  
aux États-Unis en Grande-Breagne



La vignette ci-dessus représente une partie du siège social du Trust Général du Canada, soit le rez-de-chaussée, dans l'édifice I.B.M., Place Ville-Marie. On y voit une partie du service de réception des valeurs sous la chambre-forte suspendue. L'ameublement est de palissandre brésilien et a été dessiné et fabriqué par Eric Naor.

# L'information sportive

PREMIER CHAMPIONNAT DES ORIOLES

## Baltimore et le champagne font très bon ménage — Bauer

KANSAS CITY — Les Orioles de Baltimore ont décroché hier le championnat de la ligue Américaine de baseball en triomphant des Athletics de Kansas City au compte de 6-1. Jim Palmer a limité les Athletics à cinq coups sûrs pendant que ses coéquipiers tombaient à bras raccourcis sur les offrandes du lanceur débutant Krause.

Frank Robinson, en train de connaître la meilleure saison de sa carrière, après avoir été acquis des Reds de Cincinnati de la ligue Nationale, a dirigé l'attaque des nouveaux champions en réussissant 3 coups sûrs en 4 apparitions au bâton, soit deux doubles et un simple, faisant compter deux points.

Le jeune lanceur droitier Jim Palmer, âgé de 20 ans seulement, a récolté sa 15e vic-

toire cette saison. Il a retiré huit frappeurs au bâton.

La victoire des Orioles, combinée à une défaite de 5-2 des Tigers de Detroit aux mains des Angels de Californie, signifiait l'apparition du champion dans la chambre des joueurs des Orioles.

Ce championnat est le premier remporté par une franchise de Baltimore depuis les beaux jours des "Vieux" Orio-

les de la ligue Nationale, qui décrochaient les mêmes honneurs en 1894 - 1895 - 1896.

Les Orioles d'aujourd'hui n'existent que depuis 1954, alors qu'ils ont succédé aux Browns de St-Louis qui venaient s'installer à Baltimore.

Baltimore 002 022 000-4 12 1  
Kansas City 010 000 000-1 5 1  
Palmer et Eusebio; Krause, Blauco (15), Hunter (16), Grzenda (7), Sanders (9) et Roof, Taitton (6) G-Palmer (15-9) P-Krause (14-9)

AH! QUE LA VIE EST BELLE

## Toe Blake n'a pas de soucis Son seul problème: trop d'as

MONTRÉAL — Imaginez-vous un pauvre instructeur de hockey qui, de toutes les malchances, dispose d'un surcroît de candidats.

C'est là le problème de Toe Blake, pilote le plus fructueux dans l'histoire de la ligue Nationale, à l'ouverture du camp d'entraînement des Canadiens de Montréal.

Les détenteurs de la coupe Stanley ont invité 110 joueurs cette saison, si bien qu'ils ont

dû diviser les opérations en deux camps, soit à Hull et à Montréal.

Le camp de Hull a débuté hier avec 52 joueurs, la plupart provenant du Cleveland, de la ligue Américaine de hockey, du Houston, de la ligue Centrale, et du Muskegon, filiale des Canadiens.

Freddie Glover, pilote des Barons de Cleveland, et Ray Kinasewich, pilote des Apollos de Houston, sont en charge du camp à Hull.

Pour sa part, Blake recevra 38 candidats au Forum de Montréal avec "l'intention de n'effectuer aucun changement".

Tous les joueurs réguliers seront de retour tandis que les moins réguliers tenteront de s'assurer un poste.

"Nous n'entrevoions pas maintenant de nombreux changements", a dit Blake, car il est plutôt difficile de briser une combinaison gagnante.

1re VICTOIRE DE SHOLTY

## Romeo Hanover vainqueur du Little Brown Jug — La triple couronne en vue

DELAWARE, Ohio — Romeo Hanover a remporté hier une brillante victoire dans la classique de la Little Brown Jug, un des joyaux de la triple couronne des amateurs d'Amérique, en enlevant les honneurs de cette compétition d'un enjeu de \$75,000 en deux épreuves consécutives. Romeo Hanover a décapé le mille en un temps de 1:59 et 3/5 à son 2e essai après avoir obtenu une marque de 2:00 et 2/5 à la première épreuve. Romeo Hanover était conduit par George Sholty. C'était la première victoire de Sholty en trois essais dans cette course.

Romeo Hanover, à la suite de cette victoire, s'est donc adjugé les honneurs des deux premiers joyaux de la triple couronne, ayant gagné le Cane Futurity en mai dernier. Une victoire dans les stakes Moninger en novembre prochain en ferait le deuxième amateur d'affilée à gagner les honneurs de la triple couronne. Le fameux Bret Hanover s'était adjugé les triples honneurs chez les amateurs l'an dernier.

## La danse des millions est commencée!

NEW YORK — La Ligue Nationale de hockey vient de poser un geste qui traduit bien son désir d'augmenter considérablement son prestige aux États-Unis, au cours des prochains mois.

On a révélé hier de New

York que le circuit Campbell venait de signer un contrat de \$3.6 millions avec la Columbia Broadcasting System, autorisant ce réseau à télédiffuser des parties au cours de la prochaine saison ainsi que les séries pour la Coupe Stanley.

LES COURSES À BLUE BONNETS

NOS CHOIX POUR CE SOIR:

COMBINAISON DU DOUBLE

1) Nothing Sacred

2) Susies Roman

EXACTA:

Hands All Around

et Royal Embassy

A lire dans LE DEVOIR de SAMEDI un reportage spécial sur le cyclisme

— par Roger LABONTÉ —

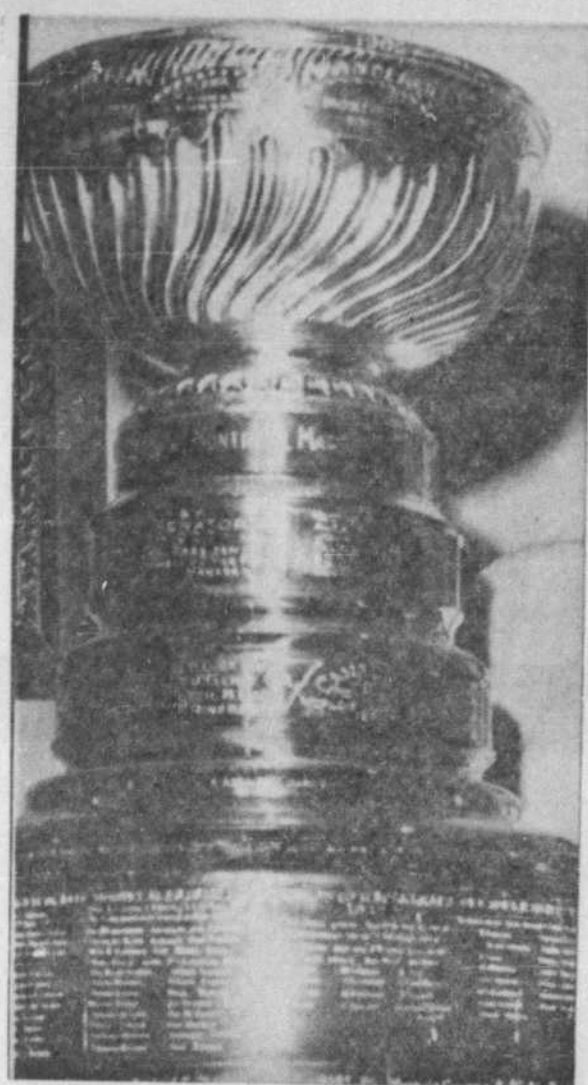
Vivez donc!  
Epargnez...royalement  
pour le bateau  
de vos rêves...

UN BATEAU, une auto neuve, une maison de campagne — tous ces merveilleux plaisirs de la vie sont à votre portée. Par l'épargne. Commencez dès maintenant. Ouvrez un compte d'épargne à la Banque Royale. L'intérêt le fera grossir à vue d'oeil. Et la Banque Royale est l'endroit tout indiqué, car il y a une succursale tout près de chez vous.



BANQUE ROYALE

Procurez-vous, à toute succursale de la Banque Royale, vos Passeports et vos Livrets-Primes pour l'expo67



Toe Blake à ses joueurs ce matin au Forum: "Canucks," songez du haut de cette coupe Stanley, CENT millions d'amateurs de hockey vous contemplent! et je ne compte pas les Américains.

PAS FACILE

## Beaucoup d'appelés mais si peu d'élus!

Le pilote des Canadiens prévoit des luttes serrées à deux postes débutants.

"À l'ailé droite, nous possédons trois candidats au troisième trio", faisant allusion à Yvan Cournoyer, Claude Larose et Léon Rochefort.

Cournoyer, artiste des jeux de puissance, a participé à 65 parties la saison dernière sans s'aligner régulièrement. Larose a connu des hauts et des bas et a cédé son poste à Rochefort, des As de Québec, dans les séries éliminatoires. Ce dernier en sera à son troisième essai en vue d'un poste régulier avec les Canadiens.

Robert Rousseau et Claude Provost semblent assurés de conserver les autres postes à l'ailé droite.

Blake prévoit la même lutte à l'ailé gauche entre Dave Balon, John Ferguson et Dick Duff.

"De plus, nous avons Garry Peters, un autre ailier qui nous

revient des Rangers de New York. Celui-ci tentera probablement de déplacer les centres Jean Béliveau, Henri Richard et Ralph Backstrom, ce qui n'est pas une mince tâche", a précisé Blake.

Autres candidats

Le pilote prévoit que Noël Price ainsi que les nouveaux venus Pat Quinn et Mike McMahon donneront du fil à retordre à ses défenses régulières. Price n'a pas joué régulièrement avec les Canadiens la saison dernière tandis que les champions réclamaient Quinn de Detroit et McMahon des Rangers lors du repêchage en juin dernier.

Gary Bauman, des As de Québec, sera le principal rival de Lorne Worsley et Charlie Hodge dans les filets.

D'autre part, Serge Savard, qui a brillé avec les Canadiens juniors la saison dernière, tentera de faire le saut en compagnie de ses anciens coéquipiers Roger Vadnais et Jacques Lemaire.

"Nous tenons deux camps cette année afin de donner l'occasion aux jeunes d'être assez longtemps sur la glace pour se justifier, ce que nous n'avons pu faire l'an dernier", a précisé Blake.

Toutefois, le pilote n'hésitera pas à rappeler tout joueur de Hull "s'il va bien" et à envoyer d'autres à Hull "s'ils ne donnent pas un bon rendement à Montréal".

## Vasko quitte Chicago

Les Black Hawks ont perdu leur deuxième vétérinaire en moins de quatre jours hier alors que Elmer Vasko a quitté leur camp d'entraînement à Chicago.

Le gardien Glen Hall avait annoncé mercredi à Edmonton qu'il prenait sa retraite. Vasko, qui est le plus gros joueur dans la ligue Nationale de hockey, a déclaré hier qu'il manquait d'intérêt dans l'entraînement.

Le gérant général Tommy Ivan a révélé que Vasko n'avait pas signé son contrat, ce qui n'avait rien à faire avec sa décision.

"Vasko m'a dit qu'il ne pouvait retrouver son enthousiasme pour les exercices. Je crois qu'il ne se sent pas bien", a ajouté Ivan.

Vasko, âgé de 30 ans, a porté les couleurs des Hawks au cours des 10 dernières saisons.

René Paquin en ferait l'annonce aujourd'hui!

## Un Tour cycliste international pour le Québec avec l'Expo 67

par Roger Labonté

Le Tour du Saint-Laurent est mort dans la honte d'un désastre financier qui a laissé des marques profondes et qui ne sont pas encore totalement cicatrisées, tant sur la scène internationale du cyclisme qu'au Canada. Pourtant, le marathon renaitra de ses cendres, et le Tour du Québec, (est-ce le nom qu'il portera désormais?), prendra une envergure que jamais encore personne n'a pu lui conférer, sur le plan de la représentation athlétique.

Nouvelle sensationnelle, s'il en est une, et que s'approprie à rendre publique aujourd'hui en conviant la presse, le promoteur à succès des Six-Jours cyclistes de Montréal, René Paquin lui-même.

Loin de nous l'idée de faire du sensationnalisme, mais une primeur demeure toujours intéressante et les informations de première main que Le Devoir a pu obtenir hier ne lui permettaient qu'une alternative, celle de publier le tout, sachant bien qu'en ce faisant, il privait malheureusement René Paquin du plaisir de sur-

prendre un peu tout le monde en faisant voir un appétit aussi gros.

Paquin avait déjà dévoilé ses intentions de monter trois spectacles Six-Jours dans la métropole à l'occasion de l'Expo universelle de 1967. Mais il n'avait dit mot quant à ses aspirations de faire également la promotion d'une course sur route d'une envergure aussi forte que la renaissance (ne serait-ce que pour une année) du célèbre Tour du Saint-Laurent.

C'est d'ailleurs une classique que les amateurs du Québec, somme toute, ont beaucoup manqué, cette année.

Le projet de Paquin est de profiter de la présence chez nous des célèbres pistards qu'il a l'intention de grouper sous contrats pour les lancer dans une épreuve sur route, entre deux Six-Jours, assurant de leur présence ici pour plusieurs mois.

Du groupe des cyclistes de réputation internationale mentionnés par notre informateur, on relève les noms de Rick Van Steenberghe, l'Empereur d'Anvers, roi des Six-Jours,

que les amateurs montréalais connaissent déjà, Patrick Seru, ce jeune Belge que l'on se plaît à désigner comme la révélation cycliste des deux dernières années au monde; Rick Van Looy, qui n'a plus besoin de présentation et le non moins fameux Jacques Anquetil.

Seraient également du groupe, du moins à ce stade-ci du projet, Tom Simpson, le plus célèbre de tous les sujets de la reine Elisabeth, évidemment Peter Post et plusieurs de ses confrères actuellement au Centre Sauvé, dont Fritz Pfenniger, Emile Severyns, Klaus Budhal, Sigi Renz et autres. Du moins Paquin l'a-t-il en tête.

Rebondissements

D'ores et déjà faut-il admettre qu'il s'agit-là d'une entreprise peu facile à réaliser? Il faut convenir néanmoins que le promoteur Paquin aime les défis, particulièrement lorsqu'ils sont de taille. Il est probable seulement qu'il se heurtera à bien des obstacles avant de pouvoir être autorisé à glisser tous les contrats envisagés dans sa poche. Songez pour l'instant à ce que seront les différentes réactions des Fédérations cyclistes que représentant les coureurs de nationalités diverses, et aussi au "monstre" que devra affronter Paquin très certainement lorsqu'il lui faudra transiger avec l'Union cycliste internationale. Même déjà, il n'est pas dit que l'assentiment de l'Association canadienne lui soit assuré.

## Faggin et Eugen prennent les commandes aux 6-Jours

## Courage ou témérité?

par Roger LABONTÉ

Les grands athlètes sont souvent des monstres d'orgueil, mais ce défaut que l'on ne manque pas de déplorer chez certains, devient chez les étoiles du sport qualité que l'on doit traduire par courage et oubli de soi. Ces grands athlètes sont faits de chair comme vous et moi, et pourtant, ils semblent insensibles à la douleur. Du moins, on le croirait à suivre les évolutions titanesques de quelques-uns des professionnels de la piste, à l'oeuvre depuis dimanche dernier au Centre sportif Paul Sauvé, dans la métropole.

En dépit d'une blessure douloureuse qui menace ses succès dans les présents Six-Jours, et qui risque de compromettre dangereusement toute autre inscription de sa part dans d'autres classiques du genre cette année, le phénomène hollandais qu'est Peter Post roule toujours dans le marathon.

Handicapé par une fracture au poignet, bien qu'en voie de guérison, Emile Severyns n'en continue pas moins de pédaler à vive allure;

Sérieusement ennuyé par un muscle étiré au tendon d'Achille et une sévère diarrhée, Palle Lykke poursuit tant bien que mal une course effrénée contre des rivaux avantagés par l'excellence de leur forme physique;

Ralentit (?) par les douleurs lancinantes que lui procure une clavicule légèrement fracturée, Fritz Pfenniger se tient encore en selle et c'est au risque d'une blessure plus grande encore qu'il fonce en tête du peloton pour ajouter à son brillant palmarès dans les sprints;

Blessé à la cuisse droite, Bernard Charruau a surtout souffert d'insomnie depuis dimanche, mais il est constamment demeuré dans la lutte.

Que dire de plus pour souligner ce courage quasi inhumain dont font preuve tous ces merveilleux athlètes pour ne pas décevoir à leur public, ou se prouver à eux-mêmes qu'ils peuvent, sont-ils trop téméraires, tenir le coup jusqu'à la fin. Laissons parler ces faits qui sont véritablement beaucoup plus révélateurs que tout ce qu'on pourrait ajouter. Le cyclisme de compétition fournit de ces exemples de courage que bien d'autres disciplines auraient avantage à noter fréquemment.

Qui l'emportera?

On s'interrogeait hier sur les chances que conserve maintenant le duo Pfenniger et Post de demeurer dans la lutte jusqu'au bout, puisque le sort joue contre eux tant d'acharnement. Ils sont vraiment les deux pistards les plus handicapés. Tous deux sont tombés du premier au sixième rang, depuis la blessure qui nécessita l'opération de Post à l'hôpital Jean-Talon.

Ce sont maintenant les champions de l'an dernier, Leandro Faggin et Freddie Eugen, rayonnants de santé, qui ont pris les commandes dans la classique d'endurance, en vertu de leur priorité au sprint. Sur le plan des tours gagnés, ils partagent cette première position avec les Allemands Kemper et Oldenburg et Budhal et Renz.

Mais à vrai dire ce sont Klaus Budhal et Sigi Renz qui se présentent à l'heure actuelle comme les plus grands favoris pour terminer au sommet, dans le marathon. Ces deux forts rouleurs réunissent dans une équipe, après Post-Pfenniger, les plus grandes qualités que l'on puisse exiger dans une épreuve comme celle dont le Centre Sauvé est le théâtre ces jours-ci. Ils deviennent de restes nos favoris pour enlever la couronne aux champions de l'an dernier, bien qu'il demeure fort probable que les Post et Pfenniger exécuteront une remontée, si la chance veut bien leur sourire.

## Classement aux Six-Jours

| Pos. | Equipe                                       | APRÈS 837 MILES |                 |
|------|----------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|      |                                              | Tours de retard | Pts des sprints |
| 1)   | Italie-Danemark<br>Faggin-Eugen (champions)  | 0               | 345             |
| 2)   | Allemagne (B)<br>Kemper-Oldenburg (9-9)      | 0               | 307             |
| 3)   | Allemagne<br>Budhal-Renz (8-8)               | 0               | 231             |
| 4)   | Belgique-Danemark<br>Lykke-Severyns (11-12)  | 1               | 434             |
| 5)   | Belgique<br>Lelange-Seews (4-4)              | 1               | 385             |
| 6)   | Suisse-Hollande<br>Post-Pfenniger (1-1)      | 1               | 337             |
| 7)   | Australie-Belgique<br>Baensch-Schrayen (6-6) | 1               | 252             |
| 8)   | Italie<br>Pinarello-Bianchetto (7-7)         | 5               | 422             |
| 9)   | France<br>Raynald-Godelle (3-3)              | 5               | 260             |
| 10)  | France-Canada<br>Reinhold-Charruau (5-5)     | 7               | 249             |

## Post n'est plus au poste

On apprenait, à l'heure de mettre sous presse hier soir, que le champion de 32 Six-Jours, Peter Post, s'était finalement retiré de la compétition qui a lieu au Centre Sauvé. On sait que Post a dû subir une délicate intervention chirurgicale, mercredi et qu'il souffrait depuis, le martyr sur son vélo, alors qu'il s'obstinait à demeurer dans la course. On doit incessamment trouver un nouveau coéquipier à Fritz Pfenniger.

## Liqueurs & Gin de la Hollande

Faits d'authentiques concentrés importés de Wynand Fockink, Hollande. Distillés et embouteillés au Canada par Corby, Crème de Menthe, Triple Sec et Gin de Genève.

à des prix domestiques

WF  
H. CORBY DISTILLERY LIMITED, MONTRÉAL



# L'information sportive

## La meute des McLaren-Elva déchaînée contre Chapparral

Des pèlarades à Mosport

- \$6,000.00 au vainqueur
- 21 McLaren-Elva — 12 Lola
- 2 Chapparral apeurées

MOSPORT — La troisième des six étapes de la série canado-américaine de l'automobile se déroulera demain à la piste de Mosport, Ontario, pour voitures-sport. Parmi les célèbres conducteurs qui participeront à cette classique internationale, il faut souligner les noms du duo Bruce McLaren - Chris Amon, les deux meneurs de la série après deux courses, ayant récolté chacun dix points, répartis à raison de 9-6-4-3-2-1 pour les six premières positions de chaque étape.

Le Britannique John Surtees, gagnant de la course initiale du Mont-Tremblant - St-Jovite, sera de la partie également. Le vainqueur du Grand Prix de Bridgerton sera toutefois absent de cette compétition. Parnelli Jones le remplacera sur sa Lola toutefois.

La rivalité entre McLaren-Elva et Chapparral suscite le plus grand intérêt, au point qu'on parle de la meute déchaînée des Lola contre les nouvelles venues, les Chapparral.

Jim Hall sera au volant de l'une de ces nouvelles venues, à transmissions automatiques. Les conducteurs de Lola savent à quel s'en tenir à propos de ces Chapparral, étant donné que le gagnant de l'an dernier ne fut nul autre que Jim Hall, au volant d'une de ces infernales automobiles.

Les épreuves de qualification doivent se compléter ce matin parmi les 54 inscrits, afin de déterminer les 30 premières places de départ.

La course principale de Mos-

port se déroule sur une distance de 200 milles, soit 85 tours de piste.

### LES BOLIDES

Bob Brown McLaren-Chev  
Chris Amon McLaren-Chev  
Mark Donohue Sinoco-Chev (McLaren)  
John Surtees Lola-Chev  
Chuck Parsons Lola-Chev  
Paul Hawkins Lola T-70  
Tom Payne Ford-Cobra  
Bob Nagel Elva-BMW  
Tom Ashwell Elva-BMW  
George Follmer Lola T-70  
Peter Leitch McLaren-Chev  
Skip Scott McLaren-Chev  
Peter Revson McLaren-Ford  
George Fejer Chinoock-Chev  
George Alderman Lola-Ford  
Ron Evans McLaren-Ford  
Doug Revson Porsche 906  
Bob Booker Lola-Ford  
Ron Buckman Lola-Ford  
John Ryan Genie-Chev  
Horat Kroll Porsche Carrera 6  
Dick Brown McLaren-Ford  
Ludwig McLaren-Ford  
Heinrich McLaren-Ford  
Ken Donohue McLaren-Ford  
Peter Merlyn 6  
Christianson Porsche Mk 10  
Rudy Barling Lola-Chev  
Bill Eyr McLaren-Ford  
Hugh Dibley McLaren-Ford  
Jim Adams McLaren-Chev  
Ripps Chapparral  
Triesman John-Chevy  
John Cordts Elva-BMW  
Charles Dietrich Hamill-Chev  
Ed Hamill McLaren-Ford  
Rud Morrey McLaren-Chev  
John Cannon Chapparral  
Jim Hall Chapparral  
Gerry Crawford Lola-Chevy  
Phil Seitz Lotus 23  
Rud Cates McLaren-Chev  
Mark Evans McKee-Chev  
Dennis Hulme Lola-Chev  
Mike Gola Goli-Chev Sp.  
Masten Gregory McLaren-Chev  
George Eaton Ford-Cobra  
Eddie Wietzes Ford GT-40  
Bob Harris Vignaroon  
Lithar Motoschenbacher  
Charlie Hayes McLaren-Chev  
Parnelli Jones Lola-Ford  
Earl Jones McLaren-Chev  
Louie Donato Merlyn 6

## Lourdes pertes pour l'équipe Nationale...

WINNIPEG. — L'équipe nationale du Canada a perdu tout espoir d'obtenir les services de trois joueurs avec qui les dirigeants de l'équipe avaient eu des pourparlers, récemment. Il s'agit de Serge Savard, qui vient de signer un contrat professionnel avec les Canadiens de la ligue Nationale, Bobby Orr, qui a également signé avec les Bruins de Boston et enfin Grant Moore qui était de la formation nationale l'an dernier. Moore devait s'inscrire cette année à l'Université du Manitoba mais il aurait préféré, pour une raison ignorée des dirigeants de

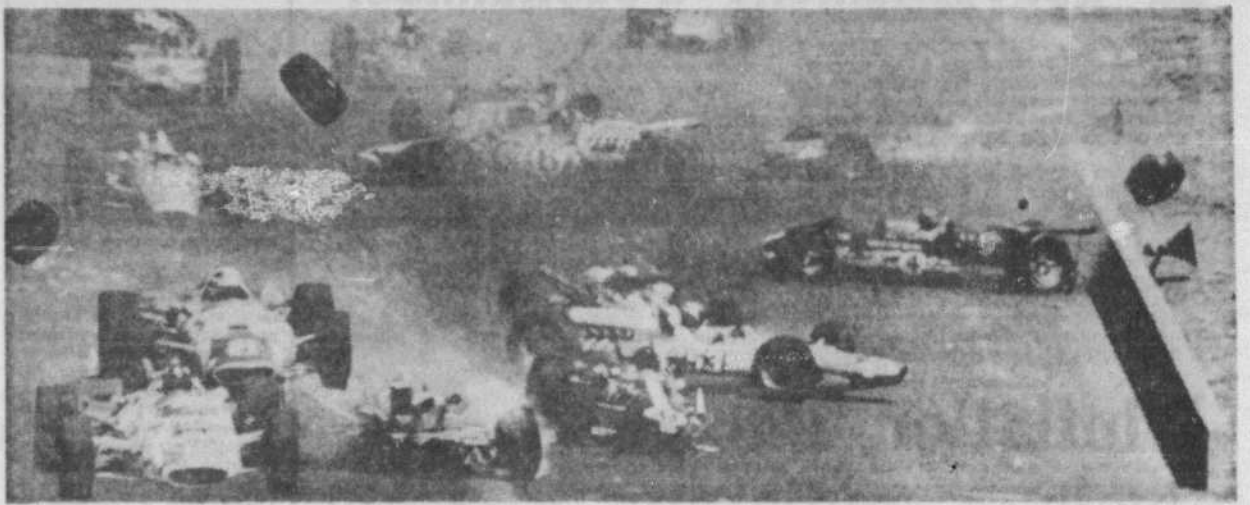
l'équipe canadienne, poursuivre ses études au Osgoode Hall de Toronto.

## Hans Schmidt derrière les barreaux...

Le promoteur de lutte Bob Langevin a révélé hier qu'il fera installer une clôture de broche autour de l'arène, à l'occasion du combat de championnat pour le titre international qui se livreront Johnny Rougeau et Hans Schmidt.

On sait que Schmidt a la mauvaise habitude de vouloir quitter la scène du combat un peu trop rapidement au goût de son adversaire lorsqu'il est en difficulté. Lundi soir, Rougeau sera bien déterminé à gagner le titre que détient Schmidt et il ne permettra en aucune façon à son adversaire de s'excuser avant la fin du match.

Dans la semi-finale, Langevin présentera un combat entre Tony Marino et Willy Montona. Les autres combats à l'affiche mettront en présence M. Guillotine, opposé à Jacques Rougeau; Johnny Koster et Bull Johnson; Chen Lee et M. Haiti et enfin Juan Lopez et Pat Lawrence.



Pèlarades et bousculades seront à l'honneur à la piste de Mosport demain alors que les bolides tenteront de réduire en poussière tous les records connus et peut-être aussi, comme en témoigne cette photo, toutes les marques de voitures connues et reconnues. Espérons qu'il n'y aura pas d'hécatombe.

## LE CANADA, AU TROISIÈME RANG

## Seul un miracle placerait les Russes devant le Japon

DORTMUND, Allemagne de l'Ouest. — L'équipe masculine du Canada n'a pu faire mieux qu'un 18e rang avec un total de 243.80 points hier, lors des exercices imposés aux championnats mondiaux de gymnastique. Les Japonais devançaient les Russes par deux points, soit 287.85 à 285.90.

Les Canadiens occupaient la troisième place dans le groupe "B", derrière l'Allemagne de l'Est et Cuba.

Les six exercices masculins étaient le cheval d'arçon, saut du cheval, anneaux, barres parallèles, barre fixe et exercices au sol.

Les Russes se reconnaissent pratiquement battus et Juri Titov, qui fut champion du monde aux 12 disciplines à Prague en 1962, a reconnu: "L'avance des Japonais est quasi impossible à combler. L'absence de Victor Lisitzki, blessé à une épaule, nous coûte de précieux points et, seul, un miracle pourrait nous valoir le titre."

Les Asiatiques, toujours aussi sûrs, ont acquis leur avan-

tage principalement au saut au cheval d'arçon, où ils s'imposèrent par 48.50 à 47.40 devant les Russes qui connurent une nette défaillance et parmi lesquels, seul, Diamidov parvint avec 9.80 à obtenir mieux que Mitsukuri 9.50. Dans les épreuves, les Japonais dominèrent assez nettement: 47.65 à 46.20 au sol, 48.10 à 47.75 aux anneaux, 48.45 à 48.15 à la barre fixe, faisant jeu égal au cheval d'arçon 47.20 partout et ne s'inclinant qu'aux barres parallèles, 47.95 à 48.20.

Ce net succès n'a cependant pas encore tourné au triomphe car, individuellement, le

## Un original s'invite chez lui!

NORTHFIELD, Mass. PA — Les gardes-chasse ont aujourd'hui un problème à résoudre: quel faire d'un original adulte qui a élu domicile sur la ferme de M. Harold Newton, à Northfield.

Les représentants du département des Ressources nationales du Massachusetts ont indiqué qu'il est possible qu'ils tentent de le droguer au moyen d'un projectile spécial. Ce qui adviendra ensuite, ils l'ignorent. Il est probable qu'ils tenteront de transporter l'animal dans la forêt dans un camion.

Des centaines de spectateurs ont visité la ferme afin de voir l'animal.

M. Newton a déclaré que l'original s'était montré hostile quand il avait tenté de faire entrer dans l'étable son troupeau de 200 vaches. Le fermier affirme que le visiteur rend les vaches nerveuses et que déjà la production du lait de son troupeau a diminué.

## Tennis chez les pros

BARCELONE — Voici les résultats enregistrés au cours de la deuxième journée des championnats du monde de tennis professionnel: Lewis Hoad (Australie) bat Kurt Nielsen (Dan) par forfait Earl Buchholz (EU) bat Ramon Ballesteros (Esp) 6-0, 6-2, 7-5, Ken Ro-

sewall (Austr) bat Pierre Barthes (Fr) 6-3, 7-5, 4-6, 6-0. Rod Laver (Austr) bat Michael Davies (Austr) 6-1, 1-6, 6-1, 7-5. Andres Gimeno (Esp) bat Robert Haillet (Fr) 6-3, 6-1, 6-1. En double: Buchholz (EU) — Barthes (Fr) battent Ballesteros-Hernandez (Esp) 6-4, 6-2.

**POUR QUI SAIT DISTINGUER...**

**O.F.C.**

**WHISKY CANADIEN**

DISTILLÉS, VIEILLIS ET EMBOUTILLÉS AU CANADA PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD., VALLEYFIELD, CANADA

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**AVOCATS**

**RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN**

Avocats et Procureurs

Tour de la Bourse

800, Square Victoria

Suite 2104 Montréal 3

M. Riel, C.R. A. Bissonnette, C.R.  
C. Vermette G. J. Ryan, C.R.  
J. W. Dunton M. Cantin J. Tefraut

Conseil

Gérard Le Dain, c.r.

Tél.: 866-6743

Adresse télégraphique: RIVERDIN

**DACTYLOGRAPHES**

**ATTENTION**

Nos bureaux, magasins, ateliers et salons de montre sont déménagés à 514 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de bureau, tables de montage, spécieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme.

**TOUT POUR LE BUREAU CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.**

STATIONNEMENT

Noter notre nouveau téléphone: 861-5771

**BREVETS D'INVENTION**

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant

Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND

MONTRÉAL, 25 - 288-2152

**ASSURANCES**

EN ASSURANCES

POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER

FIÉZ-VOUS TOUJOURS À:

**Horace Labrecque & Fils Limitée**

(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL — Tél.: 849-2371

Courtiers d'Assurance Agréés

## Les voleurs aiment les diamants de Patterson!

LONDRES. — Floyd Patterson n'a pas la renommée d'un boxeur patricien. Mais au train où vont les choses présentement, il pourrait le devenir avant longtemps. Pendant qu'il livrait un combat victorieux contre Henry Cooper, des voleurs se sont introduits dans sa chambre d'hôtel, y dérobant trois bagues d'une valeur de \$9,000. C'était la deuxième fois en huit jours que semblable mésaventure arrivait à Patterson puisque la semaine dernière à New York, d'autres malfaiteurs lui dérobaient une couronne sertie de diamants évaluée à plus de \$35,000.

## FOOTBALL

**SAMEDI**

**LIGUE CANADIENNE**

Saskatchewan & Hamilton

Edmonton & Calgary

**LIGUE CONTINENTALE**

Hartford & Montréal

Toronto & Norfolk

Orlando & Richmond

Philadelphie & Brooklyn

**DIMANCHE**

**LIGUE CANADIENNE**

Vancouver & Toronto

**LIGUE NATIONALE**

Atlanta & Detroit

Los Angeles & Green Bay

Minneapolis & Dallas

New York & Philadelphie

St-Louis & Cleveland

San Francisco & Baltimore

Washington & Pittsburgh

**LIGUE AMERICAINE**

Kansas City & Boston

Houston & Buffalo

New York & Denver

San Diego & Oakland

**CLASSEMENT**

**CONFÉRENCE DE L'EST**

|          | G | P | N | Pp  | Pt  |
|----------|---|---|---|-----|-----|
| Ottawa   | 7 | 1 | 0 | 171 | 85  |
| Hamilton | 5 | 2 | 0 | 155 | 80  |
| Montréal | 3 | 3 | 0 | 55  | 128 |
| Toronto  | 1 | 7 | 0 | 82  | 173 |

**CONFÉRENCE DE L'OUEST**

|           | G | P | N | Pp  | Pt  |
|-----------|---|---|---|-----|-----|
| Regina    | 7 | 2 | 0 | 236 | 145 |
| Winnipeg  | 5 | 4 | 0 | 137 | 121 |
| Edmonton  | 4 | 4 | 0 | 114 | 112 |
| Calgary   | 2 | 6 | 0 | 79  | 131 |
| Vancouver | 2 | 6 | 0 | 114 | 144 |

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?

**MOLSON**

BIÈRE EXPORT ALE

Y a pas d'erreur, MOLSON c'est la meilleure!

## Le président Johnson ordonne au gouvernement d'économiser

WASHINGTON — Le président Johnson a annoncé hier qu'il a donné aux divers départements et agences fédérales l'instruction de réduire les heures supplémentaires, de limiter les achats et de ne plus embaucher de personnel afin de réduire les dépenses gouvernementales.

Parlant aux journalistes à l'issue d'un conseil de cabinet tenu à la Maison-Blanche, le chef de l'exécutif a affirmé à nouveau qu'il essaiera de réduire d'au moins 3 milliards de dollars les dépenses fédérales pendant l'année fiscale en cours, de manière à maintenir autant que possible l'équilibre budgétaire et à freiner les pressions inflationnistes. Il a ajouté que le gouvernement devra emprunter environ 55 milliards de dollars pour la fin de l'année, dont près de 50 milliards pour refinancer de précé-

dents emprunts venant à maturité et 5 à 8 milliards d'argent frais.

Prendant ensuite la parole, le directeur du budget, M. Charles Schultze, a déclaré que le Congrès a gonflé les dépenses fédérales de quelque 3,3 milliards de dollars pour l'année fiscale en cours. Il a ajouté que l'administration devait freiner ses dépenses pour compenser cette augmentation et maintenir les dépenses dans les limites prévues par le budget.

M. Schultze a précisé que le gouvernement ne prévoit pas d'annuler certains programmes, mais simplement de les retarder. Il a ajouté que les économies porteront dans une large mesure sur le programme fédéral de travaux publics, bâtiments administratifs, constructions militaires et autoroutes.

## L'inflation durera encore plusieurs mois aux É.-Unis

WASHINGTON — L'augmentation du coût de la vie aux États-Unis ne semble pas devoir se ralentir dans les prochains mois, estime-t-on dans les milieux économiques américains, alors que le Département du Travail vient d'annoncer que l'indice de ce coût a progressé de 0,4 p.c. en août pour atteindre 113,8 (base 100 en 1957/59).

On observe dans ces milieux que la réaction du président Johnson à la hausse des prix annoncée par le second constructeur automobile américain, "Ford", hausse suivie depuis par le premier, "General Motors", et le troisième, "Chrysler", a été particulièrement modérée. Au cours de sa conférence de presse de mercredi, le chef de l'exécutif a certes regretté le relèvement des prix, mais il a aussi concédé que, dans une économie libre comme l'économie américaine, les chefs d'entreprises ont la liberté de fixer leurs prix.

M. Johnson a également indiqué qu'il a demandé à ses conseillers économiques de lui présenter un rapport sur la hausse. On se demande toutefois si ce rapport sera prêt rapidement. Un représentant du Département du Travail a, en effet, déclaré mardi que ce département effectuait une enquête pour déterminer si la hausse des prix représente vraiment la valeur des nouveaux équipements de sécurité que les constructeurs ont ajoutés à leurs modèles 1967. Mais il a précisé que les résultats de cette enquête ne seront pas connus avant novembre.

Il est difficile de calculer l'impact que la hausse aura par elle-même sur le consommateur, estime-t-on dans ces milieux. En fait, de nombreux acheteurs commandent leur voiture avec les accessoires qui sont devenus standard cette année. Dans la mesure où la hausse reflète le coût de ces accessoires supplémentaires, ils ne paieront pas leur voiture plus cher, malgré l'augmentation du prix de base.

Par contre, il est certain que la hausse se répercutera sur l'indice des prix au détail. Celui-ci a progressé à un rythme annuel de 3,75 p.c. depuis le début de l'année, soit le taux le plus fort depuis 1957. Cette évolution ne peut qu'accroître l'intensité des revendications salariales. Le mouvement ouvrier ne cache d'ailleurs pas qu'il n'a nullement l'intention de faire les frais de l'inflation et affirme que le boom économique a profité plus aux bénéficiaires des

sociétés qu'aux salaires des travailleurs.

Les perspectives d'un ralentissement de la hausse du coût de la vie dans le proche avenir sont minces, déclare-t-on dans les milieux économiques.

La progression de l'indice en août a été due largement aux prix des produits alimentaires. Il y a quelques mois, le gouvernement s'attendait à une baisse dans ce secteur. Elle ne s'est pas produite. Il y a certes eu un plafonnement de l'indice de ces prix de février à mai, mais la hausse a repris depuis juin. Il est peu probable qu'elle s'interrompe, estime-t-on, car l'automne et l'hiver sont traditionnellement une période de hausse des prix agricoles.

Quant aux prix des produits industriels, observe-t-on, ils ont augmenté à un rythme de près de 2 pour cent depuis le début de l'année. La hausse des automobiles confirmerait cette tendance. On craint en outre dans les milieux économiques que la modération de la réaction présidentielle, quelques semaines après que la Maison-Blanche eut été obligée d'accepter un relèvement des tarifs des tôles et feuillets d'acier, incite d'autres industries à augmenter leurs prix. Bon nombre de hausses sur des produits divers, notamment les récepteurs de télévision en couleur, ont été annoncées discrètement depuis le début du mois. Le mouvement pourrait s'accroître.

## L'expérience du "Surveyor II" s'est soldée par un échec total

PASADENA, (Cal.). — Totale dans l'impossibilité d'arrêter un tournoiement irréversible de la fusée lunaire Surveyor II, les savants américains ont été forcés d'admettre hier que leur tentative de déposer en douceur sur la lune une autre caméra s'est soldée par un échec.

La perte du Surveyor II a causé une grande déception dans les milieux scientifiques américains.

La contrariété des experts des questions spatiales est d'autant plus vive que :

1) Les brillants succès du premier Surveyor étaient du meilleur augure possible et laissent présager une nouvelle réussite.

2) Le vol de Surveyor II (très important lui aussi en vue de la conquête humaine de la lune) avait connu un début extrêmement prometteur.

Tout paraissait en effet se passer d'excellente façon jusqu'au moment de la manœuvre de mise en orbite. Celle-ci eut lieu tôt mercredi, environ 16 heures après le lancement, au Cap Kennedy, de l'Atlas-Centaure porteur du Surveyor. Cette opération devait porter remède à l'erreur de tir assez légère que virtuellement inévitable survenue au lancement. C'est alors que l'un des trois petits propulseurs directionnels de la caméra lunaire est tombé en panne.

A plusieurs reprises, dans les heures suivantes, le Jet Propulsion Laboratory, de Pasadena, levait de commande du programme Surveyor, à tenté, par radio, de débloquent le moteur "vernier" dont le non-fonctionnement faisait culbu-

ter ce véhicule déjà considéré plus ou moins en perdition.

Mais les dirigeants du projet n'abandonnaient pas tout espoir. Toutes les heures et demie partait un signal radio lancé au groupe des trois fusées de contrôle dont le fonctionnement était en principe synchronisé.

En désespoir de cause, avec la certitude que le troisième Vernier était irrémédiablement bloqué, J.P.L. décida de donner le coup de grâce. La fusée de l'engin a été mise à feu sur un ordre lancé d'Australie vers 5 h.30 hier matin. Cette fusée-frein aurait dû, en temps normal, ralentir le Surveyor de 6.000 à 3.000 milles à l'heure, en vue de son alunissage en douceur la nuit prochaine. Mais, dans les conditions où s'est effectuée l'opération, ce seront des fragments de la caméra lunaire qui s'éparpilleront vraisemblablement au centre de la lune, car cette sonde ultra-perfectionnée a toujours suivi une bonne trajectoire.

Surveyor II aurait dû photographier en détail l'une des 9 zones où pourront se poser les

astronautes américains dès les premiers mois de 1968; la baie centrale.

Surveyor I avait atterri en juin dans la mer des tempêtes, autre site possible de débarquement. L'enquête sur l'échec total de son successeur (on suppose actuellement qu'un corps étranger a bloqué une canalisation de carburant du troisième moteur directionnel) va sans doute durer assez longtemps. Elle ne va, en aucun cas, accélérer les préparatifs de lancement du troisième véhicule de ce programme.

A l'époque où, en avance sur l'horaire, les lancements d'astronautes américains sont de plus en plus rapprochés, il importe hautement que les vols de reconnaissance lunaire Surveyor et Orbiter se déroulent à la même cadence.

Il ne suffira pas en effet d'avoir dans deux ans des hommes et des engins prêts à la conquête de la lune; il faut d'ici là leur tracer des points d'atterrissage où l'on soit relativement certain de ne pas accroître encore les risques déjà majeurs de cette aventure.

### GROUPANT TOUS LES MOUVEMENTS PACIFISTES:

## Un comité se forme à New York contre la politique américaine au Vietnam

NEW YORK. — Un nouveau comité "ad hoc", destiné à stimuler l'activité et la coopération de toutes les forces hostiles à la guerre au Vietnam dans les semaines précédant les élections législatives du mois de novembre, vient de se constituer aux États-Unis.

Préside par le leader pacifiste A. J. Muste, le "Comité de mobilisation du 8 novembre" est né d'une initiative prise par les professeurs Douglas Dowd, Robert Greenblatt et Sidney Peck, président et membres respectivement du conseil exécutif du "Comité inter-universitaire pour la dis-

cussion de la politique étrangère". Ceux-ci ont déclaré qu'il était évident désormais :

(a) Que les États-Unis recherchent à présent une victoire militaire sur la totalité du Vietnam.

(b) Qu'ils étendent constamment la guerre notamment par des bombardements quotidiens au Laos.

(c) Qu'ils sont en voie de créer un bastion militaire permanent dans le sud-est asiatique.

(d) Qu'il y a de plus en plus de raisons de croire que la politique visant à contenir la Chine s'oriente nettement

vers une confrontation militaire directe.

"Nous sommes convaincus, a déclaré pour sa part le révérend A. J. Muste, que la plupart des Américains en ont assez de la guerre au Vietnam et que l'administration et les principaux partis s'efforcent délibérément d'étouffer toute discussion sur la guerre et de tenir cette question à l'écart de la campagne électorale. L'objectif du comité du 8 novembre est d'empêcher que cela se produise".

## Lisez et faites lire Le Devoir

## DÉCÈS

MARCHAND — A Montréal, le 22 septembre 1966 à l'âge de 82 ans, est décédé, J. Wilfrid Marchand, époux de feu Bernadette Lamer, père de Armand, Georges, le Père Paul-Emile, jésuite, de la Procure des Missions, Germaine (Mme A. Desautels), Yvette (Mme P. Domini), Jeanne (Mme M. Barone). Les funérailles auront lieu lundi le 26 septembre. Le convoi funéraire partira du Salon J.A. Guibault Inc. No 5359, 11e Avenue, Rosemont à 9h.45, pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 10 h. 30. Les funérailles auront lieu à la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROBIN — A Montréal, le 22 septembre 1966 à l'âge de 83 ans, est décédé, J. Wilfrid Robin, époux de feu Bernadette Lamer, père de Armand, Georges, le Père Paul-Emile, jésuite, de la Procure des Missions, Germaine (Mme A. Desautels), Yvette (Mme P. Domini), Jeanne (Mme M. Barone). Les funérailles auront lieu lundi le 26 septembre. Le convoi funéraire partira du Salon J.A. Guibault Inc. No 5359, 11e Avenue, Rosemont à 9h.45, pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 10 h. 30. Les funérailles auront lieu à la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

## Le Congo à l'ONU

NATIONS UNIES — La République démocratique du Congo a demandé hier la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies pour examiner "l'agression" du Portugal constituée par la présence et l'entraînement en Angola de mercenaires européens dont la mission serait de renverser le gouvernement légitime du Congo.

On s'attend à New York que le Conseil de sécurité se réunisse lundi après-midi pour examiner cette plainte. Le ministre des Affaires étrangères du Congo, M. Justin Bomboko, représenterait son gouvernement. Il est possible que le ministre des Affaires étrangères du Portugal, M. Alberto Franco Nogueira, qui était attendu à New York à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU, prenne part aux débats à ce sujet.

### LA CHINE AU DEBAT

Le bureau de l'Assemblée a recommandé l'inscription à l'ordre du jour de toutes les questions proposées à l'ouverture des débats, y compris le "rétablissement des droits légitimes de la Chine à l'Organisation des Nations unies", les projets de traité sur la codification dans l'espace et la question soumise par la Tchecoslovaquie, intitulée "strict respect de l'interdiction de la menace ou de l'usage de la force dans les relations internationales et du droit des peuples à l'autodétermination".

## La Pologne veut placer son potentiel nucléaire sous contrôle international

VIENNE — La délégation polonaise à la conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) a provoqué une certaine sensation, hier, en proposant de placer toutes les installations nucléaires de la Pologne sous le contrôle de l'organisation mondiale.

Cette proposition polonaise est toutefois assortie d'une condition sine qua non: en effet, l'offre de la Pologne n'est valable que si la République fédérale d'Allemagne se déclare prête également à se soumettre au contrôle de l'A.I.E.A.

Dans sa déclaration devant la conférence générale, le délégué de la Pologne, M. Wilhelm Billig, haut-commissaire à l'énergie atomique, s'est référé au plan Rapacki de création d'une zone dénucléarisée en Europe du centre et au plan Gomulka, prévoyant le "gel" (la non-prolifération) des armes nucléaires dans cette même région de l'Europe.

La délégation tchécoslovaque a appuyé les propositions polonaises en soulignant que leur réalisation est subordonnée à l'extension du contrôle de l'Agence internationale à la République fédérale d'Allemagne.

D'autre part, le gouvernement de l'Allemagne de l'est a fait parvenir au président de la conférence générale de l'A.I.E.A. un message annonçant que la République allemande est prête à se soumettre aux mesures de contrôle de l'organisation, à condition que la République fédérale d'Allemagne fasse de même.

L'Allemagne de l'est n'étant pas membre de l'organisation internationale, on ignore encore comment la conférence générale pourra prendre acte de ce message.

Le délégué soviétique, M. Igor D. Morkhov, a cependant fait état des propositions de Berlin-Est dans son allocution, et il a demandé au président de porter le message du gouvernement est-allemand à la connaissance des délégations présentes à Vienne.

## Référendum en Espagne?

MADRID — Le général Franco annoncerait le premier octobre, 30ème anniversaire de sa prise du pouvoir, un référendum destiné à doter l'Espagne de nouvelles institutions qui entreraient en vigueur quand la succession du Caudillo sera ouverte, indiquent des rumeurs qui circulent avec de plus en plus d'insistance à Madrid.

Le général Franco a enjoint aux membres de son gouvernement d'être tous présents au prochain conseil des ministres, mercredi prochain. De ce fait, MM. Juan Jose Espinosa et Faustino Garcia - Mondo, ministres respectivement des Finances et du Commerce, ne pourront pas se rendre la semaine prochaine aux assemblées de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international comme il était prévu.

Les observateurs politiques à Madrid ne se souviennent pas d'une injonction aussi formelle du Caudillo à ses ministres. La presse espagnole souligne le caractère inhabituel de cette mesure ainsi que l'importance exceptionnelle que revêtira la prochaine réunion du cabinet.

Selon des milieux bien informés, le référendum que le général Franco annoncerait à la radio et à la télévision, prévoirait essentiellement la séparation des charges du chef de l'Etat et du chef du gouvernement, cumulée par le général Franco depuis la guerre civile.

On ajoute dans ces milieux que le référendum, le premier depuis 19 ans, consacrerait solennellement l'organisation du pouvoir exécutif et apporterait des modifications mineures à la loi de succession. Il codifierait en outre une série de lois organiques promulguées au cours des vingt dernières années.

Même si les milieux officiels de Madrid se refusent à seulement laisser entendre que tel pourrait être le cas, beaucoup d'observateurs croient que le référendum pourrait déterminer l'avenir de la monarchie espagnole.

### Au-dessus du Nord-Vietnam

## Le plus important combat aérien depuis le début des hostilités

SAIGON — L'activité militaire s'est poursuivie hier avec intensité au Vietnam. Les dernières 26 heures ont vu se dérouler au Nord-Vietnam la plus grande mêlée aérienne depuis le début des hostilités.

Deux Migs 17 ont été abattus, deux autres Migs 17 et un Mig 21 ont été endommagés. L'aviation américaine n'a subi aucune perte.

C'est au cours de 7 combats que ces avions nord-vietnamiens ont été abattus entre Long Son et Hanoi. Au moins 9 patrouilles américaines ont participé à ces engagements.

Pour la première fois après un ralentissement de plusieurs jours, les appareils basés sur les trois porte-avions croisant dans le golfe du Tonkin, ont pris part aux bombardements au Nord-Vietnam.

Sur terre un violent accrochage a eu lieu à un mille au sud de la zone démilitarisée, entre des unités nord-vietnamiennes retranchées à 10 milles au nord-ouest de Dong Ha et plusieurs compagnies de "Marines". Après une violente préparation d'artillerie, les Américains se sont emparés des positions des Nord-Vietnamiens qui se sont retirés vers le nord par un réseau de souterrains et de tranchées. Cet engagement avait duré 10 heures.

### Crise ministérielle

SEOUL — Le cabinet de la Corée du sud a annoncé hier sa démission en bloc, quelques heures après que certains des ministres eurent été ébloués par une "bombe" contenant des matières fécales lancée en Chambre par un député mécontent.

Les ministres ont jugé que leur prestige était tombé à zéro après cet affront et ont présenté leur démission au président Park Chung Hee qui annoncera demain s'il l'accepte ou non.

L'incident a eu lieu au cours d'un débat acerbe sur une affaire de contrebande dans laquelle est impliquée une compagnie coréenne d'engrais. Pour les membres de l'opposition, le cabinet a remis sa démission afin d'échapper à ses responsabilités dans ce scandale.

Par ailleurs, les Vietcong se sont manifestés, à trois reprises, aux abords immédiats de Saigon. Ils ont harcelé et attaqué deux postes gouvernementaux et fait sauter un pont de bois près des dépôts de carburant de Nha Be.

Selon le quartier général américain à Saigon, le nombre des soldats américains au Sud-Vietnam s'élevait le 17 septembre à 311.000 hommes, les forces du monde libre (Australiens, Coréens et Néozélandais) à 45.000 et celles des Vietnamiens à 283.000.

Au cours de la semaine se terminant le 22 septembre, les pertes américaines se sont élevées à 96 tués, 583 blessés et 3 disparus, celles du monde libre à 3 tués et 18 blessés et celles des Vietnamiens à 172 tués et 53 disparus. Les Vietcong ont laissé 703 cadavres sur le terrain.

A Saigon, le bonze Thich Tinh Khat, chef suprême des bouddhistes au Vietnam a imposé une trêve aux factions rivales de l'Institut bouddhique. Il a recommandé la convocation d'une assemblée générale pour résoudre les problèmes qui se posent à l'Association bouddhique. Il semble cependant qu'il faudra une longue période avant que ne puisse être convoquée cette assemblée extraordinaire.

## Des hélicoptères américains "identifiés" ont attaqué un poste de gardes cambodgiens

PNOM PENH — De nouvelles précisions ont été données hier sur l'attaque d'un poste de gardes cambodgiens par l'aviation américaine, mercredi dans la province de Kratie, à proximité de la frontière sud vietnamienne.

Ce sont deux hélicoptères américains, "nettement identifiés" qui ont attaqué le poste, tué un garde et blessé deux autres, dont le chef de poste, qui sont dans un état désespéré, déclare-t-on de source officielle à Pnom Penh.

Selon des témoins, les gardes ont tenté de se réfugier dans la forêt, mais les hélicoptères, qui volaient à 300 pieds d'altitude, engagèrent alors une véritable chasse à l'homme.

Le poste lui-même, qui portait un drapeau cambodgien à son sommet et un autre peint sur un toit, excluant ainsi toute possibilité d'erreur, a été atteint par huit roquettes, précise-t-on à Pnom Penh.

LE GIN de KUYPER EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

BLENDÉ GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL/LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE  
John de Kuyper & Son DEPUIS 1665

B-8773-2

**Du 5 étoiles à ce prix-là... Ce n'est pas possible!**

Si!

C'est tout à fait possible. Il suffit de demander du Brandy Paarl 5 étoiles pour le connaître. Il se vend à un prix qui surprend les plus avertis. Et quel Brandy! Soigneusement vieilli—tout comme les meilleurs cognacs—dans des fûts de chêne provenant du Lieux-moulin, en France, il est importé en tonneaux et embouteillé au Canada. Vous bénéficiez de la réduction sur le transport et les droits de douane, et c'est là tout le secret de son prix étonnamment bas. Essayez-le donc, tout le monde en a.

**PAARL**

RAO 110-A 10 oz \$2.10  
RAO 110-B 25 oz \$4.95  
RAO 110-C 40 oz \$7.70

Produit d'Afrique du Sud

**BETTER BUSINESS ENGLISH**

**COLLÈGE DE LYS INC.**  
Suite 2335 — 1 Place Villa-Marie

- Gagnez plus d'argent en suivant un cours oral ou écrit en anglais.
- Niveau du cours: stagiaire, commis, surveillant, administration.
- Trois heures par semaine, 3-6 p.m. ou 7-10 p.m., aussi samedi de 9.30 à 12.30 et 1.30 à 4.30 p.m., pendant 16 semaines, à Suite 2335, 1 Place Villa-Marie.
- Les cours débutent en septembre et en octobre. Certificat donné à tous ceux qui suivent le cours avec succès.
- Téléphones pour une entrevue et un classement gratuit.

**Tél.: 878-1408**

**DUPUIS POUR**

Un imperméable d'avant-garde... pas besoin d'être "agent secret" pour porter cet imperméable qui résiste aux taches, à l'eau ou en un mot à l'"action" de la vie moderne. 50% FORTREL et 50% AVIRIL, tissu LAVEZ-ORTEZ traité Scotchgard®. 34 à 46, court, moyen, long. Marine, fousin, beige.

**PRIX DUPUIS: 37.50 ch.**  
COMPOSEZ: 842-6171  
Dupuis — Rez-de-chaussée, rayon 610

**DUPUIS**

865 EST, STE-CATHERINE • OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9H.